



**UNIVERSITÉ DE
TOULOUSE II – LE MIRAIL**



**IUFM MIDI
PYRÉNÉES**



**ÉCOLE INTERNE DE
L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE II
LE MIRAIL**

MASTER « ENSEIGNEMENT ET FORMATION »

HÔTELLERIE RESTAURATION

Parcours « Production et Ingénierie Culinaires »

MÉMOIRE DE MASTER

LA LAÏCITÉ ET LA MIXITÉ DES APPRENANTS

Présenté par :

Piella Nathalie

Remerciements

Je tiens à remercier dans un premier temps mon tuteur de mémoire Mr Gerony, enseignant au sein de l'IUFM pour son suivi et ses conseils à l'élaboration de cet écrit.

Merci à tous les enseignants de l'IUFM, pour leur formation et surtout leur professionnalisme lors de ces deux années de Master.

Je tiens également à remercier Mr Jeunier pour son aide sur la méthodologie à suivre afin de réussir un mémoire de qualité.

Merci au personnel de la bibliothèque de l'IUFM (St Agne et UT3) pour leur aide et surtout pour la pertinence des documents conseillés.

Un grand remerciement à toutes les personnes qui ont accepté de répondre aux différents questionnaires.

De nombreuses personnes m'ont aidé à la rédaction et à la correction de ce mémoire, je tiens à les remercier tout particulièrement pour leur patience.

« Toute certitude est par essence contradictoire avec la philosophie de recherche ».

Joliot Pierre, *La recherche passionément*, Odile Jacob, 2001

Sommaire

Remerciements.....	1
Sommaire.....	3
Introduction générale.....	4
Partie I Le cadre	15
Partie II La société, les mixités et leurs évolutions.....	20
Partie III Les élèves et leur environnement au sein du système scolaire	27
Partie IV L'apprenant, ses influences et son orientation scolaire.....	32
Partie V Méthodologie et pratique	40
Partie VI La présentation des résultats	43
Partie VII L'interprétation des résultats	65
Partie VIII La discussion des résultats.....	75
Partie IX Conclusion.....	81
Partie X Extension des travaux	85
Partie XI Tableau des sigles	86
Partie XII Bibliographie	87
Partie XIII D'une recherche scientifique à une séance pédagogique.....	89
Partie XIV Annexe	103

Introduction générale

La laïcité et la mixité sont et seront toujours d'actualité au sein de l'éducation nationale de part leur présence au quotidien. Depuis le débat du 5 avril 2011, la notion de « vivre ensemble » est utilisée pour répondre à différents problèmes au sein de l'éducation nationale. Cependant la laïcité ne se cache pas derrière la notion du vivre ensemble elle y contribue pleinement. En effet, l'évolution de la mixité engendre une évolution de la laïcité et donc du « vivre ensemble ».

De nombreuses recherches sont effectuées sur la mixité scolaire mais très peu au sein des établissements d'hôtellerie et de tourisme qu'ils soient d'enseignements professionnels ou techniques.

Cependant comme le souligne Pierre Bataille dans son article « la mixité scolaire, une thématique (encore) d'actualité ¹ » la presse s'empare des gros titres comme la parution du livre « il faut sauver les garçons » à la une du journal le Monde de l'éducation.

Pourtant qu'en est-il de la réalité du terrain ? Les acteurs du système éducatif ont-ils les moyens de faire évoluer les choses et surtout de s'y adapter ?

La conclusion de mon mémoire intermédiaire m'a permis dans un premier temps de comprendre et d'analyser l'évolution de la laïcité et de la mixité en France et au sein de l'éducation nationale. Nous avons conclu cette question: jusqu'où la société ira-t-elle pour contrôler l'esprit de nos élèves qui malgré eux, se retrouvent forcés d'une industrie de plus en néfaste pour leur culture ?

¹ **Pierre Bataille**, « Marie Duru-Bellat, Brigitte Marin, *La mixité scolaire, une thématique (encore) d'actualité ?* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2010, mis en ligne le 11 octobre 2010, consulté le 31 mars 2012. URL : <http://lectures.revues.org/1155>

Cette introduction a pour but de replacer le contexte de ce mémoire, des points importants sont à expliciter afin de pouvoir comprendre les notions de laïcité et de mixité. Elle sera donc composée d'une recherche sur *l'origine étymologique* ainsi que sur les définitions encyclopédiques de la laïcité et de la mixité. Puis nous verrons quelques exemples de *laïcité à l'étranger* afin de mieux comprendre en quoi le système français est vraiment différent et unique par rapport à d'autres pays. Nous terminerons cette introduction par *la place des femmes* au sein du système éducatif. L'évolution de celles-ci au sein de l'éducation nationale est comme l'évolution de la mixité : elle ne s'est pas faite du jour au lendemain. Il est important de replacer le contexte, l'évolution des lois, et des systèmes de pensées qui ont fait évoluer notre thématique. C'est pourquoi vous trouverez en annexe une explication de l'évolution des pensées *du côté des littéraires* ainsi que la chronologie des lois au sein de l'éducation nationale. Ces deux sujets sont essentiels pour comprendre l'évolution de la mixité et de la laïcité en France et dans l'éducation nationale.

Le sujet est posé, le travail de cette année scolaire de master 2 a été d'approfondir la revue bibliographique afin d'avoir un point de vue concret sur l'actualité, l'évolution de ce sujet.

Cette revue bibliographique commencera par une énumération du cadre législatif ainsi que de son évolution juridique au sein du système éducatif.

Puis nous allons replacer le contexte de la société qui entoure nos élèves. Nous verrons les diverses mixités comme par exemple la mixité sociale, culturelle ainsi que l'influence de la société sur la mixité scolaire.

La troisième partie portera sur les élèves au sein du système éducatif et nous terminerons en nous recentrant sur l'apprenant, ses influences et son orientation scolaire.

Une recherche de terrain a été effectuée, elle nous permettra d'analyser la situation donnant les résultats, leur interprétation et leur discussion. Un point important terminera ce mémoire, il s'agit de la mise en application sur le terrain de proposition de travail ; Le but étant de suivre au quotidien nos élèves dans leur formation, dans le but de les insérer professionnellement.

ORIGINE ÉTYMOLOGIQUE DE LA LAÏCITÉ

Le mot laïcité vient du grec « laikos » et du latin « laos » signifiant le peuple s'opposant à klêrikos soit clerc en français².

Le terme laïcité est défini dans plusieurs dictionnaires. Ces derniers ont fait évoluer le contenu de leurs définitions au fil des éditions. Ces changements proviennent de plusieurs facteurs changeant de la société, comme une évolution du contexte juridique.

Prenons l'exemple du Dictionnaire de l'Académie Française. En 1798, il définit le mot laïcité par « *un dérivé d'un adjectif signifiant non religieux, non clerc* ». Selon Claude Durand Prinborgne (Prinborgne, 2004), « *C'est un paradoxe de l'utiliser à des fins anticléricales ou antireligieuses car il est lui-même emprunté au vocabulaire religieux* », il met en évidence les termes religieux utilisés à la définition de la laïcité.

En 1935, l'Académie Française (Française, 1935) définit la laïcité par « *le caractère de neutralité d'un établissement, loi ou institution* ». La définition change et se peaufine au fur et à mesure des années mais elle reste incomplète.

Prenons le point de vue du Larousse (Larousse, Dictionnaire français, 1873), la première définition date de 1873, « *Caractère de ce qui est laïque, d'une personne laïque, la laïcité de l'enseignement* ». Cette définition au sens très large renvoie à la définition du mot laïque : « *ce qui n'est pas ecclésiastique, ni religieux* ». Encore une fois, la notion de laïcité est définie par des termes ecclésiastiques, religieux.

Le dictionnaire Larousse du français au collège (Larousse, Larousse du français au collège, 2000) définit la laïcité comme un système qui exclut les Églises de l'exercice du pouvoir politique ou administratif, et notamment de l'enseignement. Il décrit l'adjectif laïque, laïc ou laïcique dans un premier temps par « *se dit d'un chrétien baptisé qui ne fait pas partie du clergé : les laïcs sont appelés à aider les prêtres dans l'enseignement religieux* ». La deuxième définition est « *école, enseignement laïque, indépendant de toute appartenance religieuse* ».

Dans le dictionnaire français-latin de George Edon³ l'adjectif est quant à lui défini par « *qui n'est ni un ecclésiastique, ni un religieux* ».

² Larousse grand dictionnaire, *étymologique et historique du français*, Larousse.

Le dictionnaire Trésor de la langue française est apparu au XIX siècle, il existe en support papier ainsi que sur le web. Il explique qu'il s'est instauré en France deux orthographes du mot à deux significations différentes : **laïc** se dit « *des chrétiens qui n'appartiennent pas au clergé ni aux ordres religieux* » (Quémada, XIXe), et l'adjectif **laïque** signifiant « *de ce qui respecte strictement la neutralité vis-à-vis des diverses religions* ».

ORIGINE ÉTYMOLOGIQUE DE LA MIXITÉ

La mixité est définie en étymologie par «un mélange de deux substances simples pour obtenir une substance complexe »⁴ Nicole Mosconi interprète cette définition en disant « *Si l'on mélange deux sexes simples (hommes et femmes) pour obtenir un sexe complexe on obtient un bisexuel* » (Mosconi, La mixité dans l'enseignement secondaire : Un faux semblant, 1989). Elle joint le « *monde scolaire* » désigné par une « *neutralité indifférenciée d'élèves et de professeurs* » avec son interprétation de la mixité étymologique.

Ce rapprochement est intéressant car on peut le raccorder avec un phénomène actuel basé sur l'androgénie de la personne, surtout au niveau de l'apparence (vêtements, coiffure, accessoires etc.). Nous y reviendrons dans un paragraphe développé en seconde sous partie.

Le Larousse⁵ définit l'origine de la mixité par une altération de mixité, d'après des mots comme fixité. Connaître l'origine étymologique est intéressant mais cela ne suffit pas à comprendre celle-ci, voyons dans le paragraphe suivant son origine en France

³ George Edon, *dictionnaire français-latin*, librairie classique Eugène Belin.

⁴ Nicole Mosconi, la mixité dans l'enseignement secondaire : un faux semblant ? Éditions PUF

⁵ Grand dictionnaire Larousse, Edition Larousse, étymologique et historique du français

L'ORIGINE DE LA MIXITÉ SCOLAIRE

Michel Fize⁶ retrace l'origine de la mixité scolaire pour les filles. Il explique que quatre périodes sont à noter dans l'éducation des filles :

1. La première s'étend de l'antiquité à 1870-80, cette période ne donne aucune éducation ou très peu aux femmes.
2. La seconde période va de 1880 aux années 1900, une instruction existe mais pas pour toutes, elle sont largement exclues du secondaire.
3. La période de l'entre deux guerres à 1950 ne montre pas de véritable amélioration.
4. Entre 1960 et 1970, l'enseignement devient égal pour les garçons comme pour les filles.

La mixité scolaire n'est pas arrivée par hasard en France, elle a certes été lancée massivement par des lois mais son origine est financière. L'État a voulu faire des économies en regroupant les deux sexes dans les mêmes locaux, le calcul n'est pas compliqué ; l'éducation de masse découle de ce besoin de faire des économies de la part de la société. À la fin du XIX^{ème} siècle, la société subit des transformations : arrivée de nouvelles sources d'énergies, de nouveaux moyens transports et de transmissions, le développement industriel et machinisme etc. À cela s'ajoute l'arrivée des femmes sur le marché du travail, elles sont une main d'œuvre bon marché. C'est ainsi que l'État répond à la demande du machinisme par des formations de techniciens sachant lire et écrire ; la demande importante de main d'œuvre pousse alors l'État à la formation des femmes.

Actuellement, la diminution des budgets alloués à l'éducation nationale engendre des classes surchargées et des professeurs débordés par les comportements des élèves. Leur rôle de professeur se transforme en éducateur, et l'enseignement semble passer en second plan.

⁶ Les pièges de la mixité scolaire, Michel Fize, Edition presse de la renaissance.

L'origine de la mixité scolaire en France est donc économique, mais la mixité scolaire est bien plus qu'une définition économique, nous allons étudier plus en détail le contexte actuel dans laquelle elle se situe dans la partie La société, les mixités et leurs évolutions.

LA LAÏCITÉ À L'ÉTRANGER⁷

Il est important d'étudier comment les autres pays gèrent la laïcité et l'enseignement national. Plusieurs facteurs rentrent en compte dans l'enseignement du fait religieux au sein des pays :

- ✘ Le système politique (décentralisé ou non)
- ✘ L'enseignement public ou privé
- ✘ Le rapport école/religion souvent dû à l'histoire
- ✘ Le rôle de l'État
- ✘ Le poids des courants religieux et des associations

L'Allemagne : Selon la loi fondamentale : « *La République Fédérale d'Allemagne n'est pas un état laïc et la culture religieuse fait nécessairement partie du patrimoine culturel qui est un des objets de l'activité scolaire* » ;

L'Espagne : Selon la constitution de 1978, « *l'enseignement religieux reste optionnel, le choix est fait par les familles* » ;

Angleterre : Depuis 1870, des cours sur toutes les religions ainsi que sur le marxisme et l'athéisme sont dispensés pour les élèves de 5 à 14 ans ;

Russie : Des cours d'histoire et de religions sont dispensés ainsi que des cours de culture orthodoxe expertisés par l'Église ;

Pologne : Des cours d'instruction religieuse sont financés par l'État, le contenu est contrôlé par l'église catholique ;

⁷ D'après plusieurs articles de Le Monde de l'Éducation, 2005

Grèce : Des théologiens orthodoxes sont payés par l'État pour enseigner des cours obligatoires inscrits au programme scolaire ;

Israël : Les écoles chrétiennes, juives, orthodoxes, musulmanes etc. cohabitent ;

Maroc : L'islamisation de l'enseignement est opérée dans le pays car c'est un État musulman ;

Turquie : Les programmes scolaires s'arrêtent en 1938, afin d'éviter de parler du génocide juifs. Plus de 4000 manuels scolaires violent les droits de l'homme. Une solution a été trouvée : des volumes ont été édités par le Conseil de l'Europe sur les méthodes d'enseignement de l'histoire mais le manque de financement de l'État oblige des fonds privés à investir, mais ils sont encore assez peu nombreux. Le problème principal⁸ de la Turquie est que « *Le bureau responsable des cursus et contenus est en partie sous le contrôle des cercles militaires de l'extrême droite* ».

Manuels scolaires incomplets (non mention du génocide par exemple).	Pays laïc mais arrivé au pouvoir d'un parti islamiste
Foulard interdit en classe (pourtant porté par 60% des femmes du pays).	Entrée de thèse créationniste dans les manuels scolaires et de théorie de l'évolution
Intégration du programme Erasmus en 2005. 2006 => Diplôme de 3 ^{ème} cycle	Dans les lycées: on y apprend les fondements de l'Islam mais en perte de mouvement car aucun débouchés mise à part dans la poursuite d'études de théologie.

La controverse turque 1

Nous venons de définir le terme de laïcité dans différents contextes : étymologique, encyclopédique et juridique. Puis nous avons pris le temps de comparer différents pays ainsi

⁸ Laure Marchand et Guillaume Perrier, *Le Monde de l'éducation*, Juin 2006

que leurs rapports à la laïcité selon leurs définitions politiques. Il est maintenant important de comprendre l'évolution de celle-ci au fil des siècles sur les différents contextes mis en évidence dans une seconde sous partie.

LA PLACE DES FEMMES

L'évolution de l'accès à l'éducation nationale pour les femmes ne s'est pas faite à la même vitesse que pour les hommes. Leur accès en temps qu'élèves, enseignantes ainsi que le contenu des programmes a été ralenti par la société. Son évolution est liée à l'évolution de la place de la femme dans la société française. Expliquons ces propos par quelques dates :

En 1833 la loi Guizot permet aux filles d'intégrer les écoles communales, l'Église n'est pas d'accord, elle affirme qu'une « école sans Dieu est considérée comme sans règles et sans pudeur ». L'État gère le problème en enlevant la mixité et en demandant une séparation en deux classes des sexes lorsque c'est possible au niveau des locaux et des enseignants.

La loi Falloux de 1850 qui ouvre l'accès à l'enseignement public des femmes avec notamment en obligeant les communes de plus de huit cent habitants à l'ouverture d'école primaire non mixte.

C'est durant la III^{ème} République, et notamment grâce à Jules Ferry (1850), que l'école devient obligatoire pour les deux sexes, en revanche la mixité des deux sexes n'est pas à l'ordre du jour.

C'est en 1867 que s'inscrit l'ouverture de lycée pour les filles. Paul Bert pérennise l'ouverture des lycées pour filles avec des programmes différents de ceux des garçons, elles n'ont pas de latin par exemple. Elles ont la possibilité de passer un brevet de fin d'études secondaires mais elles n'ont pas accès au baccalauréat. Les contenus des programmes sont basés sur un nombre important de travaux manuels comme la couture ou la cuisine.

Avant 1886 et la loi Goblet, les femmes passaient un concours différents de celui des hommes pour devenir enseignante. À partir de cette loi, les femmes sont très présentes dans les postes d'enseignantes d'écoles primaires, le côté maman est apprécié pour

l'enseignement auprès des enfants. L'école primaire subira une féminisation plus rapide du corps enseignant au détriment des collèges, lycées et écoles supérieures. Cette différence est due aux savoirs enseignés aux femmes. En effet, comme elles ne suivent pas les mêmes cursus scolaires et ne passent pas les mêmes niveaux de diplômes, elles n'ont donc pas les capacités à enseigner dans le supérieur.

Cette réflexion sur l'intégration des femmes au sein du corps enseignant est toujours flagrante maintenant, les chiffres en sont la preuve ; elles sont 78% dans le premier degré, 57% dans le secondaire et seulement 34% dans l'enseignement supérieur.

En 1905, la réforme sur la laïcité entraîne également des changements pour les femmes.

Depuis 1920, l'association Française des Femmes Diplômées des Universités a plusieurs objectifs⁹:

- ✘ L'ambition clairement théorisée de diplômées anglaises et américaines de permettre aux femmes diplômées de tous les pays de jouer un rôle manifeste dans la reconstruction de la société internationale après la Première Guerre mondiale.

- ✘ L'ambition des diplômées françaises de sécuriser définitivement leur accès à l'enseignement secondaire puis supérieur et de mettre leurs compétences au service d'un monde plus juste, aux côtés de leurs homologues étrangères.

En 1924, le Baccalauréat unique est créé. Il permet enfin aux femmes d'accéder aux études supérieures et donc de s'intégrer progressivement dans des filières autrefois réservées aux hommes.

⁹ D'après le site de l'Association Française des Femmes Diplômées des Universités :<http://www.affdu.fr/index.html>, consulté 28 mai 2011.

En 1933 : 28% des filles sont inscrites à l'université représentant une augmentation de plus de 30% par rapport à la période avant la guerre (Michelle Pérot, 2004). Il apparaît une évolution différente en fonction des filières, qui s'opère encore aujourd'hui.

L'éducation nationale suit et édicte des règles en faveur de l'intégration de la femme en son sein. En 1957, elle impose la mixité de l'enseignement primaire puis en 1966 dans les collèges. La même année, elles sont acceptées dans les sections industrielles des collèges et lycées. La loi du 11 juillet 1976, dite loi Haby, pousse la mixité à tous niveaux. Les grandes écoles comme HEC, Polytechnique mettent du temps à appliquer la loi.

La société française évolue et intègre de plus en plus la femme au sein de la société, à partir de 1970 grâce aux mouvements de libération de la femme, la mixité intègre la société et donc l'école, par extension.

Maintenant que nous avons expliqué l'origine de la mixité ainsi que la mise en place de la laïcité au sein de divers pays, voyons maintenant plus en détails les thèmes liés à la recherche menée cette année.

Nous allons dans une première partie, replacer le cadre juridique ainsi que son évolution car il est important de comprendre en détails les lois encadrant notre République et surtout les lois qui *dirigent* l'éducation nationale. Il faut comprendre par « dirige » l'aspect de directives, de lois qui nous permettent à nous, professeur(e)s d'enseigner au quotidien face à un public de plus en plus diversifié. Ainsi, comprendre le contexte juridique peut paraître rébarbatif mais notre but premier n'est-il pas d'adapter notre enseignement à nos élèves. Nous voulons ici, comprendre un point important : les lois suivent-elles l'évolution de la population française ou sont-elles précurseurs de cette évolution. L'analyse de leur évolution nous permettra de répondre à cette question.

Dans une deuxième partie, nous verrons les diverses mixités : culturelles, sociales etc. au travers de point de vue de chercheur(e)s en sciences de l'éducation, en sociologie ou encore psychologie de l'éducation. Leurs différents points de vues en temps que spécialistes ainsi que l'analyse d'études menées au sein des établissements scolaires nous permettront de comprendre qui sont nos élèves ; quelles sont leurs origines sociales, culturelles et financières.

Dans une troisième partie, nous verrons l'apprenant, ses influences et son orientation puis la méthodologie de recherche avec le système d'hypothèses.

Nous présenterons les résultats, suivis de l'interprétation et de la discussion des résultats. Cela nous amènera à la conclusion dans laquelle nous validerons ou non les hypothèses.

Dans un dernier temps nous parlerons de l'extension des travaux et de la mise en situation pédagogique possible de ce mémoire de recherche.

Partie I Le cadre

INTRODUCTION

Comme nous avons pu le préciser en introduction générale, la définition de la laïcité est souvent expliquée en termes liés au religieux. Or, ces définitions voilent une partie du sens propre du terme. Expliquer la laïcité n'est pas chose facile, la définir, précisément, a longtemps été l'objet de discordes. Encore aujourd'hui, elle fait l'objet de diverses opinions qu'elles soient politiques, philosophiques ou encore religieuses. Ces différences engendrent des débats, des conflits, nous avons pu le constater l'an passé sur le phénomène du port du voile ou de la burqa au sein de l'éducation nationale, dans les services publics ou encore dans les lieux publics.

Nous allons donc dans un premier temps, replacer le cadre de la laïcité en France et au sein de l'éducation nationale au travers du droit français, des constitutions et surtout, point important les lois qui encadrent notre quotidien : le droit scolaire. Nous étudierons l'évolution au niveau juridique de la laïcité afin de pouvoir répondre à la question citée précédemment : les lois suivent-elles l'évolution de la population française ou sont-elles précurseurs de cette évolution.

EN DROIT FRANÇAIS

En ce qui concerne le contexte juridique, C. Durand Prinborgne évoque que le droit public français a pris pour fondement deux principes : le premier, l'État n'exerce aucun pouvoir religieux et le second, l'Église n'exerce aucun pouvoir politique. Le cheminement de l'auteur tire à la conclusion que « *l'indifférence à l'État au fait religieux et la tolérance pour le même fait* ». L'auteur souligne qu'il faut donc trouver un équilibre entre l'indifférence et la tolérance.

DANS LES CONSTITUTIONS

C'est en 1790, que la séparation officielle de l'Église catholique et l'État est promulguée, la loi sépare l'Église officielle des autres églises, dont les protestants, en autre. Pour certains, cette séparation n'en est pas vraiment une, Claude Durand Prinborgne, reprend une des pensées philosophiques de l'époque, celle des Lumières. Cette réflexion intellectuelle exprime une volonté de soumission de l'Église catholique par rapport à l'État et non l'idée d'une séparation. La vraie séparation de l'Église et de l'État aura lieu en date du 27 octobre 1795.

La constitution du 27 octobre 1946, article 1^{er} « *La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale* ». Par cette promulgation, c'est tout un État qui devient laïc, la France entière et non seulement l'enseignement public, propos emprunté à C. Durand Prinborgne. Cet article de loi va redéfinir entièrement la conception de la laïcité au sein de la République Française.

Constitution du 4 octobre 1958 : « *l'organisation de l'enseignement public obligatoire gratuit et laïc à tous les degrés est un devoir de l'État* ». Cette constitution renforce celle de 1946 et les lois précédentes mais n'avance rien de nouveau en matière de laïcité au niveau de l'éducation nationale.

EN DROIT SCOLAIRE

La laïcité est un des grands principes régissant l'enseignement public français, au même titre que la liberté de l'enseignement, la gratuité, la neutralité et l'obligation scolaire. Nous avons vu précédemment son évolution depuis la Révolution de 1789 jusqu'à nos jours. Expliquons ces grands principes en quelques lignes¹⁰ (Gerony, 2011):

La liberté de l'enseignement consiste au libre choix entre l'enseignement public, l'enseignement privé sous contrat ou l'enseignement privé. Ce dernier ne délivrant pas de diplômes reconnus par l'État.

¹⁰ Mr Gerony, *cours intitulé le système éducatif*, IUFM Toulouse, 2011

La gratuité est apparue en 1881 dans l'enseignement primaire, puis s'est étendue, en 1933, à l'enseignement secondaire. Des bourses sur critères sociaux sont accordées aux familles selon leur revenu.

La neutralité est un point important car elle concerne les programmes scolaires et ainsi les manuels scolaires, les établissements publics et privés sous contrats, les enseignants et les élèves.

La laïcité impose l'absence d'instruction religieuse, la laïcité du personnel et des locaux, mais aussi des élèves. Aucun signe ostentatoire d'appartenance à un groupe, mouvement politique, appartenance religieuse ou autres ne doit être visible. Une journée par semaine est laissée pour l'enseignement religieux hors milieux scolaires.

L'obligation scolaire a été imposée par Jules Ferry, l'école est obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans mais la famille est libre du choix d'enseignement.

Maintenant que nous avons défini la laïcité en France, voyons comment nos voisins Européens, mais aussi d'autres pays dans le monde, intègrent la notion de laïcité. Sachant que la notion de République laïque est plus spécifique à la France.

LES ÉVOLUTIONS JURIDIQUES

De nombreuses lois ont fait évoluer sur le plan juridique la notion de laïcité au sein de la République. Dans un premier temps, l'État a régi la séparation, puis l'organisation des différentes églises. Voyons son évolution au fil du temps :

Avant la révolution de 1789, l'édit de Nantes a été le premier texte, en 1598, introduisant une notion de laïcité au sein de l'État, en reconnaissant le culte protestant, un bond en avant est effectué mais sa révocation finale en 1685 va conduire à de nombreuses tensions. Il faudra attendre la séparation Église/État en 1795, mais Napoléon rétablira le culte catholique comme religion d'État en 1801. Le 18 mars 1808, il règlemente le culte judaïque, déjà très présent en France. La liberté des cultes fait son apparition en 1814, « chacun professe sa religion avec une égale liberté et obtient pour son culte la même protection » mais, la religion catholique reste la religion d'État.

Le 4 octobre 1958, la neutralité et l'impartialité des services publics sont votées. Il en découle l'égalité d'accès et des traitements à tous usagers du service public. À la suite de

l'adoption de la nouvelle constitution, beaucoup de lois en rapport avec la laïcité ont été promulguées.

La loi de 1905 sur « le libre exercice des cultes » définit, et le plus souvent réaffirme, les positions entre l'État et les religions. La liberté religieuse est confortée en première partie, la neutralité et donc l'indépendance de l'État par rapport à toute religion est marquée en article-2. Elle marque un point novateur sur le droit de chaque église de se doter d'une organisation propre.

Ce point est à développer car en France les protestants, catholiques et les juifs ont une organisation hiérarchique en leur sein. Cela leur permet d'avoir des représentants politiques et ainsi de pouvoir être écoutés officiellement, émettre des propositions et imposer leurs droits. Ce n'est pas le cas de la religion islamique, par manque de structures et de représentants officiels, leurs actions pour se faire entendre n'aboutissent pas. Ils n'ont pas de discours officiels et ne paraissent pas crédibles par manque d'organisation.

L'instauration du régime de Vichy en août 1944, réintroduira des anciennes lois comme par exemple l'instruction religieuse à l'école. À l'abolition du régime, toutes les lois mises en œuvre pendant sa durée ont été abrogées.

La constitution de 1958 prône l'égalité d'accès et des traitements à tous les usagers du service public par sa neutralité et son impartialité, cela touche donc les locaux ainsi que le personnel.

La circulaire Fillon du 18 mai 2004 relative à « la mise en œuvre de la loi n° 2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics ». Cette loi interdit les signes et les tenues qui manifestent ostensiblement une appartenance religieuse.

La circulaire du 2 mars 2011 « *relative à la mise en œuvre de la loi n° 2010-1192 du 11 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public* » est la dernière loi en vigueur. Affiches et prospectus sont alors apposés dans les lieux publics afin d'expliquer cette nouvelle promulgation. Elle titre « *la République se vit à visage découvert* », elle interdit par exemple l'accès aux écoles des femmes portant la burqa. Elle précise encore plus

la loi Fillon de 2004 à la suite de problèmes survenus au sein de certains établissements publics entre des mères et des chefs d'établissements.

Le 5 avril 2011, a eu lieu un débat sur la laïcité « *Mieux vivre ensemble* » organisé par le parti politique UMP. Il base l'origine du débat sur l'évolution de la société et surtout sur le fait que l'Islam est devenu la deuxième religion de France et que la loi de 1905 ne répond plus au contexte actuel. En effet, en 1905, la religion musulmane n'était pas présente. Ce débat lance un appel à une prise de position des partis politiques du P.S (parti socialiste) et du F.N (front national). Jean François Copé propose ainsi 26 propositions pour « mieux vivre ensemble », basé sur trois propositions¹¹ :

Des propositions qui visent à établir un code de la laïcité et de la liberté religieuse, et dont la première étape sera, avant l'été, le vote d'une résolution parlementaire réaffirmant notre attachement au principe de la laïcité.

Des propositions qui visent à réaffirmer le principe de la laïcité (pour le service public, à l'école...) et à faire la pédagogie de la laïcité et du fait religieux (parce que nous considérons que l'ignorance est aujourd'hui le premier ennemi de la laïcité).

Enfin, des propositions qui visent à garantir la conciliation entre la liberté religieuse et le vivre ensemble (dans l'entreprise, à travers la construction de lieux de culte, l'abattage rituel...)

Il propose également trois propositions pour un « *Code de la laïcité et de la liberté religieuse* » :

- * Dix propositions pour réaffirmer le principe de laïcité ;
- * Treize propositions pour garantir la liberté religieuse et le vivre ensemble dans la République

¹¹ D'après le site de l'U.M.P : <http://www.lemouvementpopulaire.fr/actualites/La-laicite-un-bien-qui-se-partage-9700.html> consulté le 15 mai 2011.

Partie II La société, les mixités et leurs évolutions

INTRODUCTION

La mixité ou le mélange, de cellules, de corps ou encore de substances a toujours été nécessaire à la survie du monde. Elle permet la survie des espèces, leur évolution et la transformation des matières environnant : l'être humain, c'est pourquoi elle nous apparaît comme naturelle au quotidien. En revanche, elle n'est pas, et n'a pas toujours été, si simple au sein de l'enseignement scolaire français ; que ce soit pour les élèves, les enseignants ou les contenus scolaires.

Rappelons que, dans notre première partie, une définition des termes de mixité des apprenants, par une recherche étymologique a été nécessaire. Les résultats obtenus m'ont conduit à un approfondissement de l'origine de la mixité scolaire en France afin de comprendre les facteurs politiques, économiques ou religieux qui l'ont influé. Nous présenterons notre travail sur différentes variables fondamentales (sexuelle, culturelle et sociale) pour cette thématique de la mixité. Les termes, de mixité et d'apprenants regroupent un grand nombre de facteurs devant être pris en compte. Nous resituerons, au travers d'études et de différents auteurs, l'analyse de ces variables.

MIXITÉ SEXUELLE

Les généralités sur la mixité sexuelle au sein des différentes filières tendent à dire que la différence de parcours scolaires entre les filles et les garçons est importante. Les filles s'orientent davantage vers les filières dites de lettres, elles ont de meilleurs résultats scolaires et s'orientent le plus souvent sur des métiers en rapport avec les personnes. On peut donner l'exemple des filières littéraires, où 80 % des élèves sont des filles, les garçons quant à eux s'orientent vers les sciences. Seules les filières dites « technologiques » offrent une mixité possiblement égale.

Ces différences d'orientations sont complexes et plusieurs phénomènes rentrent en compte. Il y a bien sûr la personne elle-même, qui fait son choix le plus souvent en fonction de son sexe mais cela se fait de manière inconsciente la plupart du temps. Cependant, elles ont souvent un projet double qui est d'avoir une vie de famille en même temps qu'une évolution de carrière.

D'autres éléments importants comme les résultats scolaires (qui permettent d'accéder ou non à certaines filières), le poids des enseignants et la manière dont les élèves sont orientés sont des facteurs importants. Les coutumes, les mœurs, la famille et les parents sont aussi des facteurs clefs de l'orientation de l'enfant.

Voici un tableau indiquant le pourcentage de filles dans les différentes classes pour l'année 2000-2001¹² :

Tableau 1 : % de fille

Classe de Terminale	Pourcentage
Section L	82,4 %
Section sciences et techniques tertiaires	63 ,3%
Section S	43,2%
Section sciences et techniques industrielles	7,6%
Classes préparatoires	
Préparations économiques et commerciales	50%
Classes scientifiques	29%
Ensemble des classes préparatoires	42%
Première année de BTS	
Coiffure	99,7%
Travail social	97,6%
Secrétariat-bureautique	97%
Spécialités médico-sociales	77,8%
Informatique	27,1%
Génie civil et topographie	13,1%
Électricité-électronique	4,1%
Moteurs, mécanique automobile	0,9%

¹² Source : Centre d'études et de recherches sur les qualifications, *Bref*, septembre 2001

Selon Marie Duru-Bellat (Duru-Bellat, 2009), « *on ne saurait modifier le comportement d'orientation sans modifier le comportement des acteurs de l'éducation* ». Les conseillers d'orientation ne sont pas seuls à être visés ; les professeurs, les conseillers principaux d'orientation et tout le personnel enseignant est acteur de l'orientation des élèves.

Nicole Mosconi a mené une recherche sur « le projet d'avenir des lycéens » en 1995. Elle en tire la conclusion¹³ que : « la propension de filles à sous évaluer leurs performances et leurs aptitudes, est une préoccupation récurrente par rapport à la possibilité de mener de front vie familiale et vie professionnelle » (Mosconi, 1998). Elle conclut avec la problématique d'un « paradoxe, un manque, une contradiction ». C'est un point important qui mérite d'être approfondi, comme le souligne C. Baudelot et R. Establet (Establet, 2007)¹⁴ les actions et les réactions des femmes, des filles sont « des comportements caractéristiques des opprimés ». Il a été prouvé que les sexes dominés ici les femmes réagissent comme les peuples dominés lors de l'esclavage : la sous-évaluation de ses capacités. Ce point déjà souligné par N. Mosconi (Mosconi, 1998) « les femmes (...) en viennent à se sous-estimer collectivement. (...), les femmes trouvent davantage de qualités et de valeurs pour décrire les hommes ».

Plusieurs questions se posent :

- ✘ D'où vient ce sentiment d'infériorité du féminin par rapport au masculin ?
- ✘ En est-il de même pour nos élèves d'hôtellerie-restauration ?

Nous verrons les perspectives de poursuite d'études grâce au questionnaire administré aux élèves et nous pourrons donc répondre à cette question. Le poids du sentiment d'infériorité sera expliqué dans plusieurs parties comme le choix des contenus scolaires ainsi que les phénomènes de stéréotypes et le poids des enseignants (Partie III).

¹³ Page 86, ligne 10

¹⁴

MIXITÉ CULTURELLE

La mixité culturelle est, en France, incontournable depuis de nombreuses années. En effet, notre République est le fruit d'une mixité créée au fil des siècles. Les différences de cultures au sein du système scolaire sont représentées de manière plus importante dans certaines filières (les C.F.A dénombrent plus d'élèves issus de l'immigration de 3^{ème} ou 4^{ème} génération).

Michelle Pérot (Michelle Pérot, 2004) évoque le problème la fausse mixité, elle explique que les femmes se « *cachent derrière un voile* » afin d'échapper aux violences subies dans les cours de récréations. Elle ajoute « *religieux ou non, il (le voile) met en évidence les problèmes culturels de la mixité* ». L'auteur veut nous faire comprendre que la mixité est dans certains points, négatifs. L'exemple du voile relève un faux problème. Si les filles ne subissaient pas de violences ou d'insultes, elles n'utiliseraient peut être pas le voile comme une « couverture » aux problèmes. Le témoignage de plusieurs jeunes filles appuie cet argument dans le *Monde de l'éducation* paru en Décembre 2005.

Cécile Ladjali (Mosconi, Les mécanismes de l'inégalité, 2004) explique son point de vue à propos du voile porté par certaines jeunes filles dans les établissements. Citons l'argument de cet auteur : « *Le problème du voile vient des filles ultra-viriles qui veulent s'imposer devant les garçons soit en les copiant soit en évitant leur regard* ». Elle rejoint Michelle Pérot (Michelle Pérot, 2004) sur le fait qu'afin d'éviter les contacts qu'ils soient physiques ou non, comme des regards qui sont souvent plus blessants que des gestes seraient l'origine du port du voile de certaines élèves.

Certains lycées exploitent cette mixité afin de faire découvrir aux élèves les différentes cultures représentées dans l'établissement. C'est le cas du lycée de Melun qui, tous les ans, organise un grand repas où les élèves sont libres d'apporter un plat de son choix ; que ce soit du pays d'origine des parents, grands parents ou encore d'une région de France. L'émission *Teum Teum* (ARTE, 2011) propose un point de vue différent sur la mixité, la laïcité et l'intégration des jeunes dans la société. Par des questions simples et surtout un travail de terrain, le présentateur donne un bon exemple d'une marche à suivre pour comprendre la mixité française. Il est important de comprendre que la plupart des étudiants

sont de nationalité française, comme le souligne Monique Crinon (Galbaud, 2005), beaucoup trop de gens « désigne une catégorie de la population » par des stéréotypes comme par exemple « *musulmans=arabes=étrangers* ».

MIXITÉ SOCIALE

Actuellement, les résultats scolaires des filles et des garçons sont au même niveau. La réussite scolaire ne dépend donc pas du sexe de la personne. Une fille issue d'une catégorie socioprofessionnelle élevée (parents cadres) sera toujours meilleure élève qu'un fils d'ouvriers.

Si nous analysons les résultats d'études sur les catégories sociales et leurs évolutions au sein des différentes filières, rien n'a changé. Les catégories sociales basses sont toujours en « *bas de tableau* » comme dit Catherine Mary (Mosconi, Les mécanismes de l'inégalité, 2004). Les filières de B.E.P sont remplies par les catégories sociales basses, arrivant de filière comme les S.E.G.P.A et connaissant des difficultés scolaires et souvent familiales (orphelins ...).

Nicole Mosconi (Mosconi, Les mécanismes de l'inégalité, 2004) fait un rapprochement intéressant entre les femmes et classes ouvrières. Dans les années 1960/70, « *les études sont devenues l'émancipation des filles de bourgeois comme c'était déjà le cas pour les classes ouvrières* ».

Maintenant que la mixité scolaire a été définie, voyons son évolution en France et les facteurs qui l'ont fait évoluer au travers de différents paragraphes.

L'INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ SUR LA MIXITÉ SCOLAIRE

En France, la mixité entre les hommes et les femmes a évolué au fil des années. Par les changements de la société, les lois mais également les mentalités, la mixité a fini par gagner sur tous les terrains, dont le droit à l'égalité. Même si souvent des inégalités lui sont reprochées, l'exemple des différences de salaires entre les hommes et les femmes reste un combat d'actualité pour les syndicats, les féministes etc.

Nicole Mosconi¹⁵ explique l'évolution de la mixité scolaire sur trois plans. Nous allons citer ces propos :

L'école a muté, son évolution est expliquée dans la première partie de ce mémoire. La famille a subi une forte mutation, explicable en plusieurs points, les enfants font des études de plus en plus longues et l'augmentation des divorces ou des séparations entre couples ont provoqué une émancipation financière de la femme qui s'instruit de plus en plus pour avoir accès à des postes à responsabilités. Selon une étude IFOP, réalisée en 1997, il apparaît que 62 % des filles estiment que « *réussir sa vie* » (Mosconi, *Les mécanismes de l'inégalité*, 2004), c'est avant tout, avoir un travail intéressant.

Cependant Nicole Mosconi¹⁶ soutenait en 1998 que « la profession du conjoint, le mode de vie qu'elle implique, la conception du rôle maternel, sont des facteurs tout aussi déterminants que le niveau de diplôme et la réussite universitaire ». Preuve en est que les filles font passer en premier la vie familiale de part leur travail. Il doit leur permettre de concilier vie de famille et vie professionnelle de par un épanouissement de celles-ci dans les deux situations.

Le marché du travail est le dernier facteur entrant en jeu dans la théorie de Nicole Mosconi, notamment la hausse de la demande du tertiaire qui est, depuis longtemps, une filière très féminisée. Par exemple, 50 % des postes de commerciaux sont occupés par des femmes.

Mais alors pourquoi les femmes n'arrivent-elles pas à être en nombre égal dans les postes à responsabilités ? Le cursus scolaire des femmes a pourtant évolué et elles se dirigent de plus en plus vers les filières universitaires. Toutefois, leurs études sont souvent sans débouché car les candidatures sont trop nombreuses et les postes sont bloqués, comme par exemple les Licences en langues (L.E.A).

¹⁵ Nicole Mosconi, *Les mécanismes de l'égalité*, Centre national de Documentation Pédagogique, 2004.

¹⁶ Page 89/90 ligne 26, opus cité égalité des sexes en éducation et formation.

Les classes préparatoires sont la voie principale pour l'accès aux concours des grandes écoles, elles permettent d'accéder aux meilleures écoles et ainsi aux postes à hautes responsabilités.

En 1960, l'éducation nationale ouvre les filières de B.T.S et D.U.T, Nicole Mosconi (Mosconi, Les mécanismes de l'inégalité, 2004) cite un « *engouffrement des filles* » au sein de ces nouvelles formations. Un résultat positif en découle, une égalité se pérennise, au sein des filières professionnelles. En revanche, ce qui n'a pas changé en 50 ans c'est la préférence des filles pour les filières tertiaires et une tendance majoritairement masculine dans les filières industrielles.

Partie III Les élèves et leur environnement au sein du système scolaire

INTRODUCTION

Afin de comprendre nos élèves, il est important d'analyser leur environnement. Nous venons d'étudier leur entourage, qu'il soit social, économique, culturel etc. Approfondissons maintenant le contexte au sein des établissements, essayons de comprendre en quoi le milieu éducatif joue un rôle important dans les décisions de nos élèves.

Les enseignants ainsi que le personnel éducatif présents dans les divers établissements ont un poids plus ou moins significatif sur les représentations de la mixité et de la laïcité. Nous savons que chacun joue un rôle important sur les élèves même si pour certains ils restent au second plan de la formation des élèves. Ce qui est faux, ils sont eux aussi une représentation de la société au sein de l'établissement, ainsi le jugement que les élèves leurs portent influe inconsciemment sur leurs décisions d'orientation au même point que les modèles présents dans les magazines ou les publicités. Ce phénomène est appelé « role model » dans les pays anglo-saxons, ils représentent tous les acteurs pouvant influencer consciemment ou inconsciemment sur nos apprenants.

Les contenus scolaires font eux aussi faire partie d'un développement. De nombreux chercheur(e)s étudient leurs contenus et mettent en évidence des points importants à prendre en compte comme la répartition des représentations homme/femme. Le choix des manuels scolaires n'est pas une décision à prendre à la légère, mais qu'en est-il des manuels scolaires présents au sein des filières de l'hôtellerie-restauration ? Cette question n'a pas été étudiée par les chercheurs, nous baserons notre développement sur les études menées dans des filières différentes.

Cela reste une piste de recherche importante qu'il est important de prendre en compte. Nous ne pouvons pas baser des suppositions d'influences d'orientations de nos élèves sans prendre en compte les manuels scolaires qui sont un outil quasi quotidien dans la formation de nos apprenants.

L'IMPORTANCE DES ENSEIGNANTS

Au sein du système éducatif, la mixité sexuelle fait l'objet d'études diverses et notamment sur la répartition du personnel enseignant dans les différentes filières. Marlène Cacouault (Mosconi, *Les mécanismes de l'inégalité*, 2004) met en évidence que la tendance de répartition entre hommes et femmes selon les filières dans le corps enseignant et les élèves est la même. Donnons un exemple afin de mieux comprendre, les enseignantes sont plus présentes dans les filières de lettres que dans l'enseignement par apprentissage de la sidérurgie. Cette auteure défend le fait que cela paraît « logique ». Mais pourquoi ne pourrait-on pas envisager une mixité dans toutes les filières ?

Plusieurs études menées par Michel Fize (Fize, *Les pièges de la mixité scolaire*, 2003) ou Nicole Mosconi (Mosconi, *La mixité dans l'enseignement secondaire : Un faux semblant*, 1989) prouvent que les enseignantes s'occupent plus des garçons que des filles en classe. Le temps réparti aux garçons est plus important et les filles sentent un rejet de la part des enseignantes. En revanche, les filles sont plus souvent interrogées pour répondre aux questions sur le cours précédant et les garçons sur les contenus de la leçon du jour. Ces propos sont soutenus par Michel Fize, Mireille Desplats par exemple. Par ailleurs, de nombreuses conférences, vidéos mettent ces constats en évidence. A l'aide du questionnaire, nous pourrions mettre en évidence si les élèves filles ou garçons ressentent une différence qu'ils soient en présence d'un enseignant homme ou femme.

Nous avons vu précédemment que l'école n'est pas à l'origine des stéréotypes mais qu'elle contribue à leurs reproductions. Un article titré « Le sexisme en maternelle »¹⁷, met en évidence les « *inégalités de traitement entre garçons et filles à l'école maternelle* ». Leila Acherar (docteur en sciences de l'éducation) a mené à bien cette étude (Chevassus-au-Louis, 2005). L'étude se base sur plusieurs aspects comme le contenu des savoirs dispensés

¹⁷ Nicolas Chevassus-au-Louis, *Le sexisme en maternelle*, Le Monde de l'éducation, Février 2005.

ou encore l'organisation de la classe, les résultats sont flagrants : une inégalité de traitement entre filles et garçons existe depuis la maternelle.

N. Mosconi (Mosconi, 1998) souligne le fait que « la reproduction de stéréotypes de sexe à l'école s'effectue aussi de manière plus subtile et indirecte (...)» notamment sur trois points :

- ✗ Enseignante au plus jeune âge à l'école maternelle
- ✗ Maître à l'école primaire
- ✗ Enseignant à l'université

Ici, N. Mosconi rejoint le point de vue qui soutient que les femmes sont plus souvent représentées dans les filières sociales, en rapport avec les personnes. De nombreuses études mettent en avant ce fait : les femmes se sentent attirées par le contact humain. Ce point très intéressant sera développé dans la sous-partie Le paradoxe des stéréotypes et leur diffusion au sein des établissements scolaires qui mettra en avant les stéréotypes préscolaires subits par nos élèves comme les jouets, le comportement des parents etc.

Nous verrons le choix des contenus scolaires et comment ceux-ci contribuent à banaliser les phénomènes de stéréotypes.

Plusieurs auteurs insistent sur l'importance de la formation initiale d'une part et d'autre part sur la formation tout au long de la carrière comme Nicole Mosconi ou Françoise Vouillot (Mosconi, Les mécanismes de l'inégalité, 2004). Nicole Mosconi croit qu'il est important d'ajouter des « *modules de sensibilisation à la mixité* » au sein des programmes enseignés dans les I.U.F.M. Elle appuie ses propos sur la convention interministérielle « *pour la promotion des chances entre les filles et les garçons et les femmes et les hommes dans le système éducatif* ».

On peut mettre en évidence plusieurs questions :

- ✗ Les agents éducatifs peuvent-ils respecter l'égalité sans influence ? (temps de parole, questionnements etc.)
- ✗ L'influence de la société, des médias, des us et coutumes etc. ne changent-ils pas leur point de vue ? même inconsciemment ?

Les chercheurs et chercheuses sont eux aussi influencés, leurs questions et surtout les réponses obtenues lors des enquêtes de terrain peuvent être différentes selon qu'ils soient hommes ou femmes. Les questionnaires (en direct) devraient être administrés par deux personnes de sexes différents afin de pouvoir faire une comparaison. De même une indifférenciation sexuelle du professeur par les élèves est elle possible ?

LE CHOIX DES CONTENUS SCOLAIRES

Les programmes scolaires ont évolués au fil des années, la mixité de ceux-ci aussi. C'est Jules Ferry qui impose un programme commun aux deux sexes durant la III^{ème} République. Cela n'a pas toujours été le cas, les femmes ont souvent eu des programmes scolaires différents de ceux des hommes (argument déjà expliqué précédemment). C'est le cas de la philosophie, le grec et le latin, les femmes jugées trop « *raisonneuses* » n'avaient pas ces matières au programme. Or, comme elles arrêtaient l'école avant la dernière année des cours secondaires (année de l'enseignement de la philosophie), elles n'y avaient pas accès. La première femme bachelière est apparue en 1861 !

Les contenus scolaires sont aujourd'hui les mêmes car les hommes et les femmes peuvent suivre les mêmes études. En revanche, les hommes sont plus souvent notifiés dans les manuels scolaires par rapport aux femmes qui elles, sont cloîtrées dans des rôles secondaires comme femme au foyer ou encore infirmières (allégories) (Fize, Les pièges de la mixité scolaire, 2003). Les hommes quant à eux sont partie intégrante de la République, ils sont acteurs sociaux et politiques. Argument déjà soutenu par N. Mosconi (Mosconi, 1998) : « les femmes y sont sous représentées en valeur numérique ; les personnages masculins sont souvent au cœur des illustrations : généralement plus de $\frac{3}{4}$ des personnages centraux sont masculins ». Ce pourcentage de représentation homme/femme doit faire réagir, cependant on ne peut changer du jour au lendemain tous les manuels scolaires. Le débat sur l'égalité des représentations hommes/ femmes continu depuis des années et comme disait Montesquieu : « leurs forces seraient égales si leurs éducation l'était aussi ». Il ne faut donc pas s'arrêter au contenu enseigné mais belle et bien à tout un environnement, aux contextes, aux différents acteurs etc. prenant place dans l'éducation de nos élèves.

Qu'en est-il des manuels scolaires au sein des établissements d'hôtellerie, de restauration et de tourisme ?

Malheureusement d'autres arguments soutenant la non-égalité ou la non-mixité rentrent en jeu et ils sont de tailles. Les médias, la télévision, les journaux, les revues spécialisées etc. qui visent un public d'adolescents sont beaucoup plus regardés par les élèves que les livres scolaires. Ils transmettent des images perverses et dégradantes de la femme au sein de la société ; la facilité d'accès aux films et sites pornographiques n'arrangent pas la chose. Alors l'école est-elle en mesure et a-t-elle les capacités de changer les images stéréotypées que voient les jeunes ? La question est de taille est certains pays comme la Finlande ou le Canada mettent en place des cours non mixtes afin de donner une image positive de l'homme et de la femme au sexe opposé.

Ces réflexions m'ont conduit à explorer et à comprendre le(s) phénomène(s) de stéréotype(s) souvent exprimé(s) par les chercheur(e)s et les professeur(e)s.

Partie IV L'apprenant, ses influences et son orientation scolaire

INTRODUCTION :

Nous avons défini le contexte légal de la laïcité dans une première partie ainsi que la mixité sous ses diverses formes. Ensuite nous avons fait le point sur l'environnement de nos élèves, le contexte scolaire dans lequel ils évoluent. Nous allons continuer à replacer l'élève au centre des intérêts en comprenant les phénomènes externes à lui-même et plus précisément ceux qui l'influencent à son insu et émanant de la société actuelle.

Nous le savons, nous subissons tous des stéréotypes sous diverses formes que ce soit par les médias, la société ou même notre entourage. Nous avons vu précédemment que les enseignants, le personnel éducatif, les contenus scolaires ainsi que les manuels sont l'environnement quotidien des élèves au sein des établissements scolaires. Cependant nous autres, enseignant(e)s subissons des phénomènes qui ne sont pas de notre ressort mais avec lesquels nous devons travailler au quotidien : les phénomènes de stéréotypes.

Cette partie a pour but de nous guider et de nous expliquer en quoi l'école peut provoquer une diffusion de stéréotypes, comment pouvons-nous faire pour empêcher cela ? L'école est-elle la seule responsable de cette diffusion ? Est-elle à l'origine de stéréotypes ? Nous étudierons le cas de nos pays voisins et les solutions qu'ils ont mis en place. Il est important de noter que les méthodes mises en place sont adaptées à la mentalité propre des citoyens de ce pays ; elles ne pourraient pas forcément être opérationnelles en France. Plusieurs variables rentrent en compte dans ce type d'expérience pédagogique et influent sur son résultat.

LE PARADOXE DES STÉRÉOTYPES ET LEUR DIFFUSION AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Fabio Lorenzi-Cioldi émet un constat intéressant sur les phénomènes de stéréotypes. Il dit dans l'ouvrage de N. Mosconi (Mosconi, 1998)¹⁸ que « les connaissances relatives au masculin et au féminin sont déjà bien établies par l'enfant dès l'âge de 2 ans, donc bien **avant l'intervention de pratiques éducatives** en institution ». Il conclut en disant que « l'école n'est donc pas directement responsable de l'émergence des stéréotypes sexuels, par contre, elle est sans conteste dans leur reproduction ». C'est un point important car cela pose la question de savoir d'où viennent ces stéréotypes ? Viennent-ils de la société qui influe sur les parents ? De la société de consommation et des producteurs de jouets qui imposent des « codes » filles/ garçons ?

C. Baudelot et R. Establet (Establet, 2007) rappellent la définition de Colette Chiland (Chiland, 1999) : l'identité de genre ou l'identité sexuée est « le sentiment intime que chacun a d'appartenir à l'un des sexes que la biologie et la culture distinguent ». Deux points sont donc à étudier : **la biologie** et **la culture** qui distinguent l'identité de genre. Grâce à l'imagerie moderne nous savons à présent que nos cerveaux sont identiques, C. Baudelot et R. Establet le soulignent notamment en disant (Establet, 2007) « la biologie nous permet de dire, de justifier que la supériorité masculine cesse d'être une donnée naturelle ». Plus loin dans le même ouvrage ils justifient la supériorité masculine par un point que nous avons tous et toutes en tête, les différences de salaires « le salaire est la reconnaissance de la valeur personnelle (...) les femmes (...) sont toujours lourdement pénalisées et dévalorisées ». La reconnaissance, est le point clef de l'égalité homme/femme. Elle est la phase finale de l'orientation d'une personne¹⁹, cette reconnaissance passe bien évidemment par l'égalité des salaires.

¹⁸ Page 99, ligne 4

¹⁹ Point de vue d'Axel Honneth, cf partie : Le choix de l'orientation

Qu'en est-il de la culture ? Pourquoi nous distinguons-nous (hommes et femmes) ? Plusieurs arguments peuvent être repris pour justifier les propos de C. Baudelot et R. Establet.

Ces mêmes auteurs (Establet, 2007) mettent en avant un point important qui est l'arrivée de nouveaux jouets « bateaux, voitures, objets volants etc. » dans le 19^{ème} et surtout le 20^{ème} siècle dans les pays occidentaux. La cause est une production de masse, une « démocratisation de l'accès aux jouets, longtemps réservé aux enfants issus de couches urbaines aisées » ; « l'univers des jouets attribué aux garçons, est orienté vers la conquête, l'exploration du monde extérieur et celui des filles est tourné vers l'intérieur : pouponnage, cuisine, travaux de ménage ». La conclusion tirée est assez simple, je l'ai retranscrit dans un tableau pour plus de clarté (propos basés sur la conclusion de C. Baudelot et R. Establet) (Establet, 2007)

Jouets	Intérêts	Résultats	Rôle sur l'enfant
Pour les garçons	Jouets plus nombreux que pour les filles. Centrés sur des actions diversifiées liées à l'agression, l'aventure, les mécanismes, les mouvements (transports, guerres, constructions).	Plus d'inventions et de manipulations que pour les filles.	Compréhension physique, logique, conflictuelle du monde.
Pour les filles	Champs d'activités maternelles/domestiques.	Imitation de la mère, pas d'innovation.	Interactions verbales et sociales liées à la communication. Développement d'affinités liées au monde social.

Cependant comme le signal Gilles Brougère « le jeu a-t-il le même sens pour les filles et les garçons ? » (Brougère, 1995). Selon Baudelot et Establet, (Establet, 2007) « le jouet ne produit pas le stéréotype, il donne aux filles et aux garçons des outils fondamentaux pour confirmer en se conformant, leur identité de genre ». Les enfants ne feraient-ils que reproduire les faits et gestes de leurs parents ? Ou se conforment-ils juste aux attentes de ceux-ci ?

Alors, comme le souligne N. Mosconi « l'école n'est donc pas directement responsable de l'émergence des stéréotypes sexuels, par contre, elle l'est sans contexte dans leur reproduction » (Mosconi, 1998).

LES PHÉNOMÈNES DE STÉRÉOTYPES

L'utilisation des termes de « *normes* » ou encore de « *stéréotypes* » est largement rejoint par plusieurs auteurs comme Duru-Bellat, Michel Fize, Nicole Mosconi, Françoise Balibar etc. « C'est un sentiment d'appartenance à un sexe qui conduit le comportement des personnes de ce sexe à agir dans le même sens » (Mosconi, La mixité dans l'enseignement secondaire : Un faux semblant, 1989). Des notions de caractéristiques et de comportements se répètent que l'on soit homme ou femme. Si la personne ne se conforme pas aux règles, elle peut être rejetée par les personnes du même sexe qu'elle et se tournera vers les personnes du sexe opposé. Or, ces comportements sont vus comme de l'homosexualité chez les adolescents. En effet, un homme adoptant des comportements féminins sera rejeté du groupe mâle, tandis qu'il se tournera plus facilement vers les groupes de filles. Il subira donc, des pressions ou des moqueries de la part de ses camarades masculins car il adopte des comportements pouvant ressembler aux comportements homosexuels. Ces propos sont abordés en psychologie sociale et repris par les auteurs cités précédemment.

Marie Duru-Bellat insiste sur « le poids des regards »²⁰, ou encore sur la conformité des choix des élèves par rapport à ce que la société attend d'eux.

²⁰ Conférence de consensus, 2009

Ces propos sont soutenus par Séverine Depoilly ²¹ dans un texte (Penser autrement les modalités du vivre-bien ensemble dans l'école et la classe) lors de la même conférence.

Marie Duru-Bellat, utilise ces arguments psychologiques pour attirer l'attention sur nos voisins européens. Elle cite l'exemple de la Suède, qui fait travailler les élèves sur leur orientation scolaire en groupe non mixtes. Le but de ces séances, est de supprimer les stéréotypes en donnant une image positive de la masculinité ou de la féminité. La loi du 27 mai 2008 n°2008-496 donne le droit de mettre en place des enseignements en regroupant les élèves par sexe. La mixité n'est donc pas fixe, on peut envisager des nouvelles possibilités en matière d'enseignement.

LE CHOIX DE L'ORIENTATION

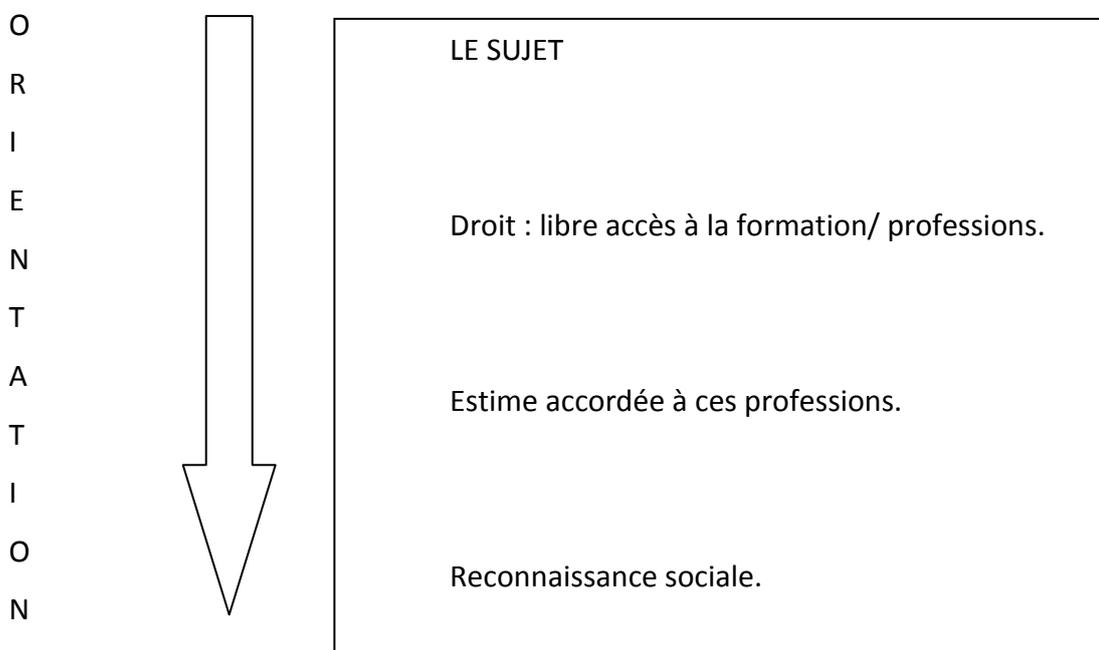
L'orientation en son sens étymologique désigne quelque chose que l'on jette devant soi. Un bilan a été tiré sur les conséquences des classes non mixtes par Gaël Pasquier (Pasquier, 2009) :

« Les filles ont un bon taux de réussite dans les branches masculines car elles se sentent en confiance. Il y a une augmentation de l'orientation moins stéréotypée, une baisse des confrontations verbales et physiques. Elles rajoutent qu'elles non pas à subir de violences ni d'allusions sexistes de la part des garçons ». Ce bilan doit être relativisé et doit prendre en compte l'origine sociale des élèves ; souvent plus élevée dans les écoles non mixtes.

Un autre bilan peut être étudié, il est axé sur des études faites au Royaume-Uni. Les études, fondées sur plusieurs établissements comprenant des élèves de catégories sociales différentes. Les filles citent majoritairement que l'ambiance est plus détendue et plus conviviale et surtout plus propice au travail. Les garçons quant à eux font part d'une ambiance plus brutale, compétitive surtout dans les milieux populaires. On peut analyser les résultats par un bilan plus positif chez les filles que chez les garçons.

²¹ Séverine Depoilly, *Mixité et histoires scolaires : injonctions de genre et rapports de classe*, Revue française de pédagogie, 2010

Le point de vue d'Axel Honneth (Mosconi, Les mécanismes de l'inégalité, 2004) est à approfondir, pour lui l'orientation se décline en trois phases :



L'orientation sert à une reconnaissance sociale, c'est la conclusion que l'on peut tirer. L'argument de la reconnaissance est utilisé depuis longtemps par Aristote, Platon ou encore Socrate. De nombreux philosophes, auteurs et même psychologues comme Abraham Maslow (auteur de la pyramide des besoins plus connues sous le nom de pyramide de Maslow).

« À travers son choix d'orientation, l'individu montre l'image qu'il a de lui-même et comment il envisage son devenir » de Françoise Vouillot (Mosconi, Les mécanismes de l'inégalité, 2004). Il y a donc un rapprochement selon l'auteur du niveau visé par la personne et l'estime d'elle-même (ce qu'elle pense valoir). En rapprochement avec les autres auteurs cités précédemment, F. Vouillot exprime le besoin des individus à se comparer aux personnes exerçant dans les filières, où ils souhaitent s'inscrire, comme un référant. Le choix du stage de fin de 3^{ème} ou encore les différents stages de découvertes en S.E.G.P.A sont donc des moments cruciaux dans l'orientation des élèves.

Mais ces points de vues, ne prennent pas en compte le fait que, la plupart du temps, les élèves issus des filières professionnelles ce sont retrouvés dans ces sections à contre gré ou par non choix.

En effet, il est évident que la plupart des élèves des filières professionnelles font parties des moins bons élèves (réussite scolaire) du collège. Alors peut-on dire que cet argument est valable s'il ne concerne qu'une partie des élèves ?

Un autre facteur influant sur la mixité scolaire est l'arrivée (déjà ancienne) des marques. Elles ne sont plus seulement vestimentaires et concerne tout les accessoires d'un élève allant des chaussures, au téléphone portable en passant pas le moyen de transport utilisé etc. Ce phénomène est actuel et mérite d'être approfondi, c'est ce que nous allons faire dans le dernier paragraphe de ce mémoire.

L'ANCRAGE DES MARQUES AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

La marque devient un symbole marquant son appartenance mais aussi sa distance à un groupe. En moyenne 450 € par jeune de 11 à 17 ans et par an est dépensé dans le look²².

Du point de vue économique, la marque doit doter le produit d'une valeur symbolique non échangeable, qui l'emporte sur sa valeur utilitaire et d'échange, elle doit rendre l'article de marque non interchangeable²³.

L'école doit former de bons citoyens, et non pas des bons salariés (forçat du travail), ni de bons consommateurs (forçats de la consommation) rappelle Paul Ariès²⁴ (porte parole du Mouvement international pour une rentrée sans marques).

L'école se doit aussi de respecter le principe de neutralité, elle doit faire prendre conscience aux élèves des courants traversant la France (religieux, idéologiques ...).

²² Maryline Baumard, *Marques : la nouvelle religion et ses adeptes*, Le Monde de l'éducation, 2005.

²³ André Gorz dans *L'immatériel*, Galilée, 2003.

²⁴ Paul Ariès, *Petit manuel antipub*, Golias, 2004.

*L'idéologie de consommation*²⁵ actuellement ancrée en France ne doit pas s'intégrer au sein des établissements scolaires, les élèves doivent être libres de faire leurs choix. De nombreux mouvements font des actions militantes afin d'éviter le phénomène de surconsommation des élèves contraire au bon citoyen. Citons par exemple www.casseursdepub.net ou encore Résistance à l'Agression Publicitaire (R.A.P) www.antipub.net.

Un rapport avec l'univers religieux peut être fait, il prouve la perte de neutralité de cette institution publique :

- ✘ Objets parus comme salvateurs dans la pub.
- ✘ Rhétorique du salut

De plus, des valeurs récupérées de la vraie vie comme la liberté, la convivialité, l'art, le rêve, l'idéal, la démocratie sont utilisés comme arguments de vente. En témoignent ces logos internationaux des grandes marques : *Just do it, impossible is nothing, I am what I am*.

En touchant le principe de neutralité, les marques portent atteintes à la laïcité même. En temps qu'enseignant que peut-on faire ? Quels sont les solutions aujourd'hui mises en place ? Nous répondrons à ces questions par un questionnaire administré à des élèves, professeurs lors de la deuxième année de Master E.F.H.R.

Les lectures ainsi que les recherches menées durant la rédaction de ce mémoire m'ont dirigé vers différentes questions. Ces questions m'ont amené à réfléchir l'an passé sur des hypothèses de recherches. Celles-ci ont évoluées au fil des lectures et m'ont dirigé vers la rédaction d'un questionnaire, point clef d'une recherche explicitée dans les parties suivantes.

²⁵ François Brune, *De l'idéologie aujourd'hui*, Parangon, 2005.

Partie V Méthodologie et pratique

Maintenant que la recherche littéraire a été clairement expliquée, il est temps de nous pencher sur la méthodologie de recherche et sa mise en pratique. Nous allons donc exposer le thème de la recherche ainsi que la problématique et les hypothèses de recherches qui en découlent.

THÈME ET PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE

Thème de la recherche

La recherche porte sur le thème de la laïcité et de la mixité dans les milieux scolaires et plus précisément dans les lycées d'Hôtellerie et de Tourisme. Le but est de comprendre pourquoi nos élèves se dirigent-ils dans les filières d'hôtellerie-restauration et quelles sont leurs ambitions.

Problématique

Notre problématique met en avant plusieurs niveaux de problèmes qui sont bien sûr liés à la revue bibliographique.

✘ Un problème de lacunes

Aucune recherche liée à notre thématique n'a été effectuée au sein de lycées d'hôtellerie-restauration.

✘ Des problèmes d'oppositions dans l'expression des concepts

Certains auteurs mettent en avant les inégalités numériques entre les filles et les garçons dans les filières scientifiques et littéraires. Leurs origines restent contradictoires, certains pensent que ces inégalités sont dues soit à l'origine sociale des élèves, ou à leurs perspectives de carrière ou encore l'attractivité de filières scientifiques (salaires etc.).

Une autre opposition se trouve dans le maintien de la mixité scolaire. Certains sont pour sa continuité et d'autres pour la mise en pratique d'ateliers non mixtes.

Une dernière opposition est mise en avant sur les effectifs féminins au sein des différents niveaux d'études que se soit en tant que professeures ou élèves.

✘ **Un problème de résultats paradoxaux.**

Comme nous l'avons dit précédemment, les auteurs étudiés ont fait des études sur notre thématique dans les établissements généraux, professionnels et technologiques mais pas dans les filières d'hôtellerie-restauration. Alors les résultats obtenus lors de notre recherche vont-ils concorder avec les résultats étudiés dans la revue littéraire ? Ma recherche a pour vocation d'expliquer en quoi les concepts s'opposent et ce qu'il manque dans la littérature. Cette problématique nous engage sur la résolution du problème soit au travers d'une question ou d'un système d'hypothèses.

HYPOTHÈSES DE RECHERCHES

- ✘ L'arrivée des marques (vestimentaires ou autres) au sein d'un établissement porte atteinte à la laïcité
- ✘ L'origine socio-économique des parents influe sur le comportement des élèves
- ✘ La société modifie le comportement des élèves ainsi que le système scolaire

HYPOTHÈSES ALTERNATIVES AUX HYPOTHÈSES DE RECHERCHES

- ✘ L'arrivée des marques ne change rien à la laïcité
- ✘ L'origine socio-économique des parents n'a pas d'influence sur le comportement des élèves
- ✘ La société et le système scolaire n'ont pas d'influence sur les élèves.

DÉROULEMENT DE LA RECHERCHE

Dans un premier temps, je me suis familiarisée avec le montage d'un questionnaire. Quelles sont les questions « obligatoires » souvent appelées données factuelles et qui permettent de cerner l'échantillon. Dans un second temps, j'ai réfléchi aux questions en me basant sur les hypothèses et comment je pourrais y répondre à l'aide du questionnaire.

Un premier questionnaire a été mis au point et administré à un échantillon de personnes, il m'a permis de moduler les questions et de les adapter au public concerné. Par la suite, un questionnaire final a été créé et jalonné avec mon maître de mémoire ainsi que mon professeur de méthodologie.

Les questionnaires ont donné lieu à un traitement statistique des données à l'aide du logiciel SPSS- PASW-IBM 20 (statistical package for social sciences and services)

MODE D'ADMINISTRATION DU QUESTIONNAIRE

Les questionnaires ont été administrés individuellement soit par entretien direct, notamment pour les élèves du lycée Renée Bonnet. Pour les élèves du lycée de Castelsarrasin, j'ai administré les questionnaires sous format papier et sous format informatique à l'aide de limesurvey. Les élèves du lycée Occitanie ont été sollicités de manière individuelle à l'aide d'un questionnaire sous format papier à remplir à la maison. J'ai ensuite entré les réponses aux questionnaires sur le logiciel limesurvey en éliminant les réponses non compréhensibles (problèmes de lisibilité).

J'ai essayé de ne pas influencer les élèves dans leurs réponses et j'ai préconisé la non réponse à une question en cas d'incompréhension, ce qui m'a permis d'éviter justement de les influencer. Je suis intervenue seulement dans les questions de données factuelles notamment sur la profession des parents.

Partie VI La présentation des résultats

Les résultats sont présentés en deux temps. Nous commencerons par l'exploitation des données émanant du questionnaire, correspondant aux données étudiées dans la revue de littérature, précédemment citées.

Puis les résultats seront mis en perspective par rapport aux hypothèses préalablement citées afin de les valider ou de les infirmer.

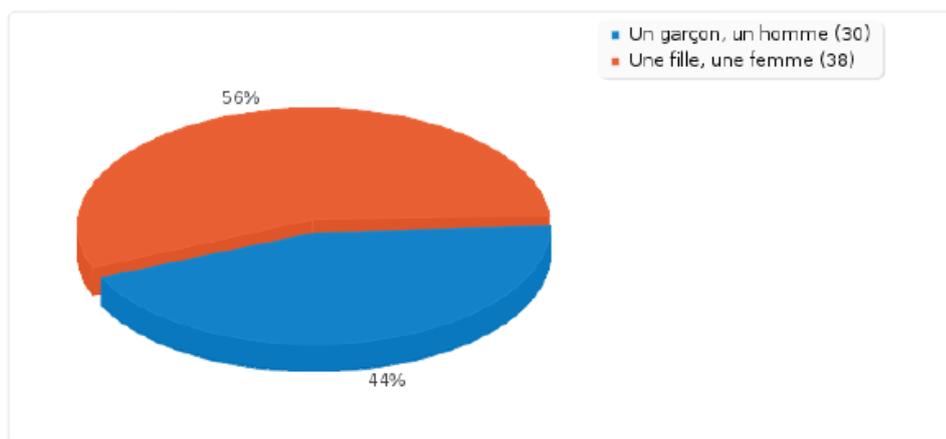
PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON

La totalité des personnes ayant répondu au questionnaire sont des étudiants issus du second degré. J'ai sollicité les élèves du lycée professionnel de Castelsarrasin lors du stage en responsabilité et aussi les élèves du lycée hôtelier de Toulouse et ceux du lycée professionnel Renée Bonnet également à Toulouse. La seule contrainte imposée était d'être inscrit dans une filière d'hôtellerie-restauration. Sur l'ensemble des personnes sollicitées, 68 ont répondu à ce questionnaire.

J'ai pris les modalités du sexe (garçons et filles) et deux modalités contextuelles : Le milieu rural et le milieu urbain. Comme l'échantillon doit être de quinze fois le nombre de la variable qui a le plus de modalités, cela fait $15 \times 4 = 60$ personnes et j'ai décidé d'interroger 68 personnes supplémentaires de plus afin de palier à des questionnaires non exploitables. Cependant les 68 réponses sont exploitables.

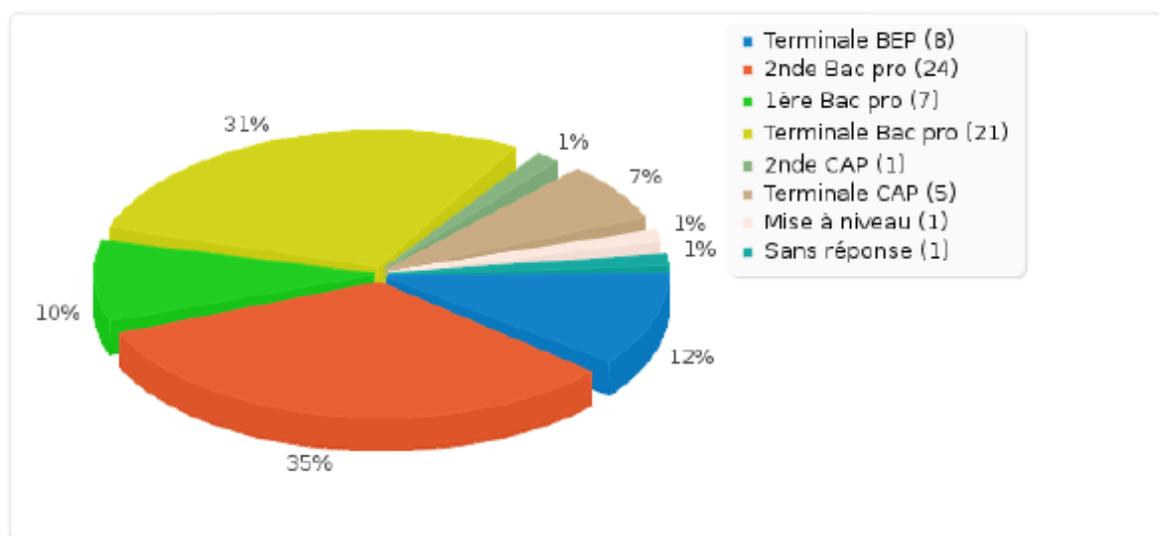
CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON

Etes-vous ?



Notre échantillon est majoritairement féminin. La différence, ici de 8 réponses supplémentaires est dû à la participation volontaire d'une partie d'une classe de terminale BEP *option service et commercialisation* à tendance majoritairement féminine.

En quelle classe êtes-vous ?

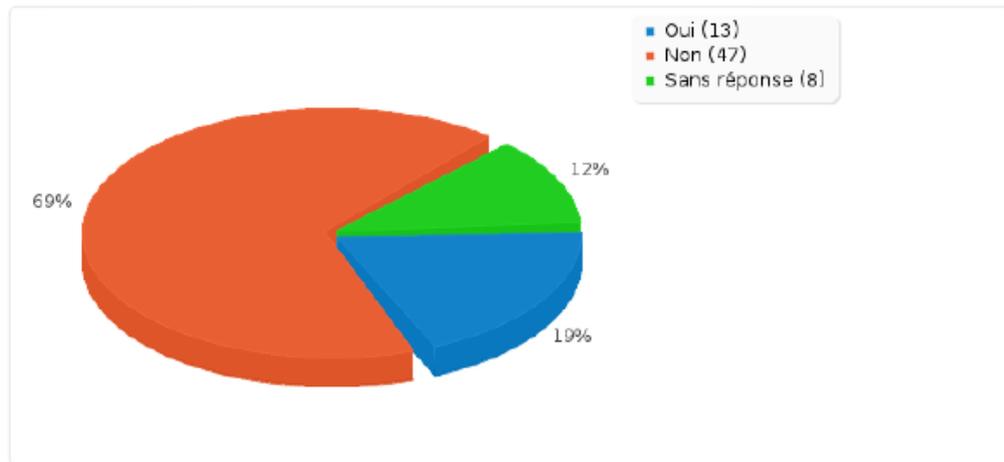


Notre échantillon a en moyenne 18 ans. Le but de cette recherche était d'obtenir une diversité du niveau scolaire des élèves, cependant certaines conjonctures comme les

périodes de PFMP m'ont contraint à avoir beaucoup plus de réponses de 2nd Bac Pro 3 ans et de Terminale de Bac pro 4 ans.

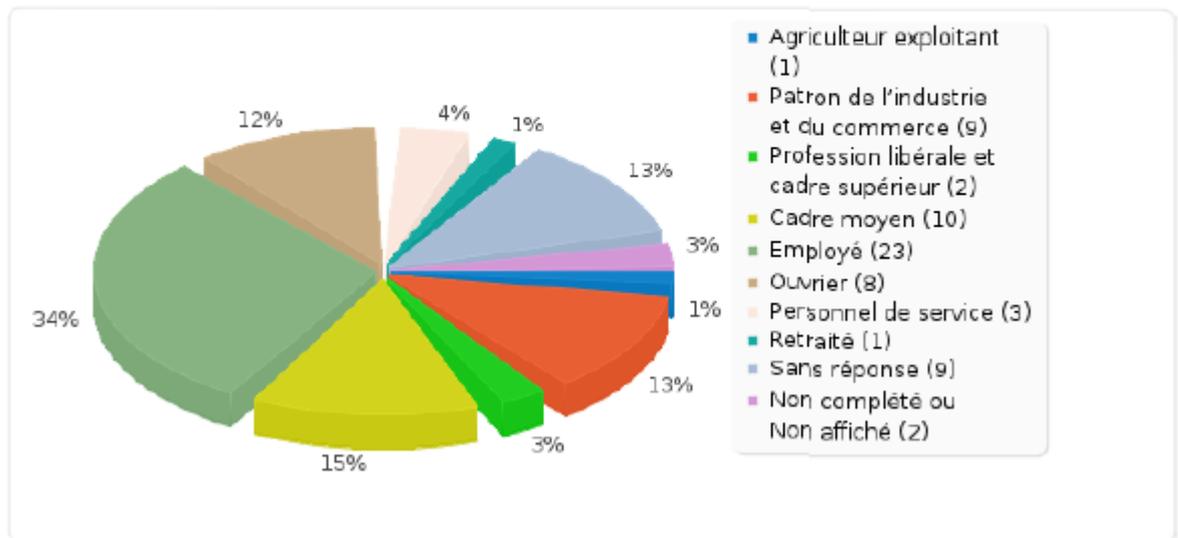
L'ORIGINE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE L'ÉCHANTILLON

Etes-vous boursier ou boursière ?

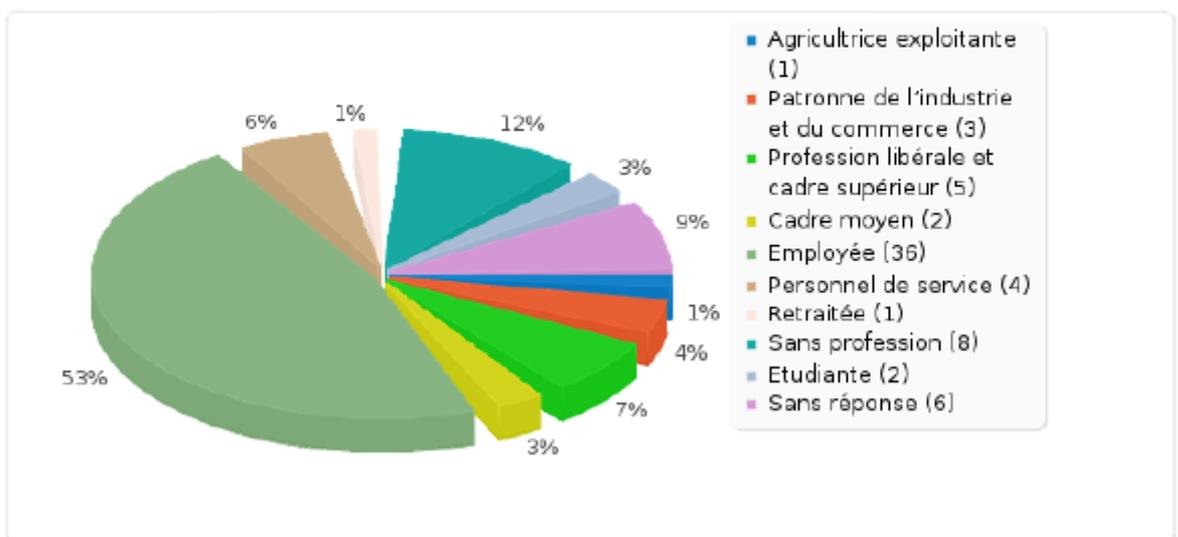


69% de nos élèves ne sont pas boursiers, les figures ci-dessous vont nous traduire le positionnement hiérarchique des parents dans leur environnement professionnel.

Quel est le métier de votre père ?

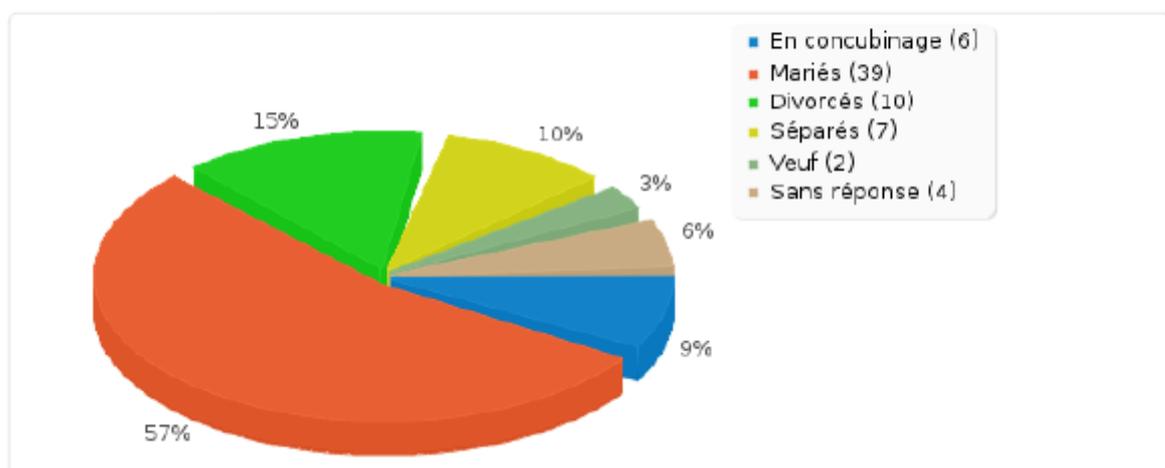


Quel est le métier de votre mère ?



Que ce soit pour la mère ou pour le père, les parents sont pour plus de la moitié employés. Cependant ils ne sont pas boursiers (à 69%) ce qui prouve que nos élèves ont un revenu brut global pour le foyer fiscal supérieur à 33 000 € par an.

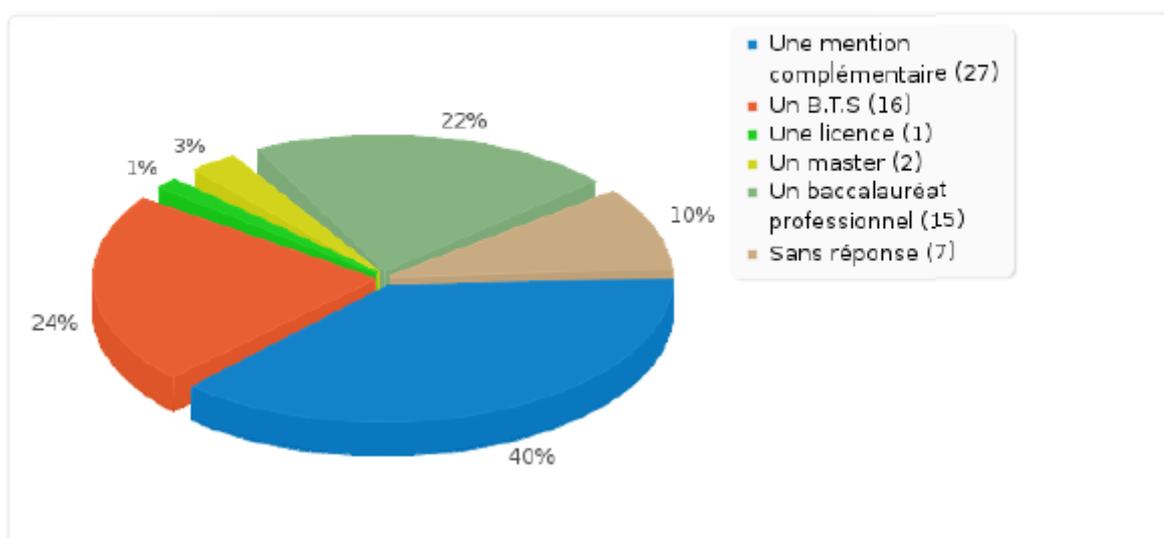
Vos parents sont-ils ?



57% des parents d'élèves sont mariés mais si nous regroupons les parents divorcés, veufs et séparés nous sommes à 28 % de la totalité des parents.

LE CHOIX D'ORIENTATION

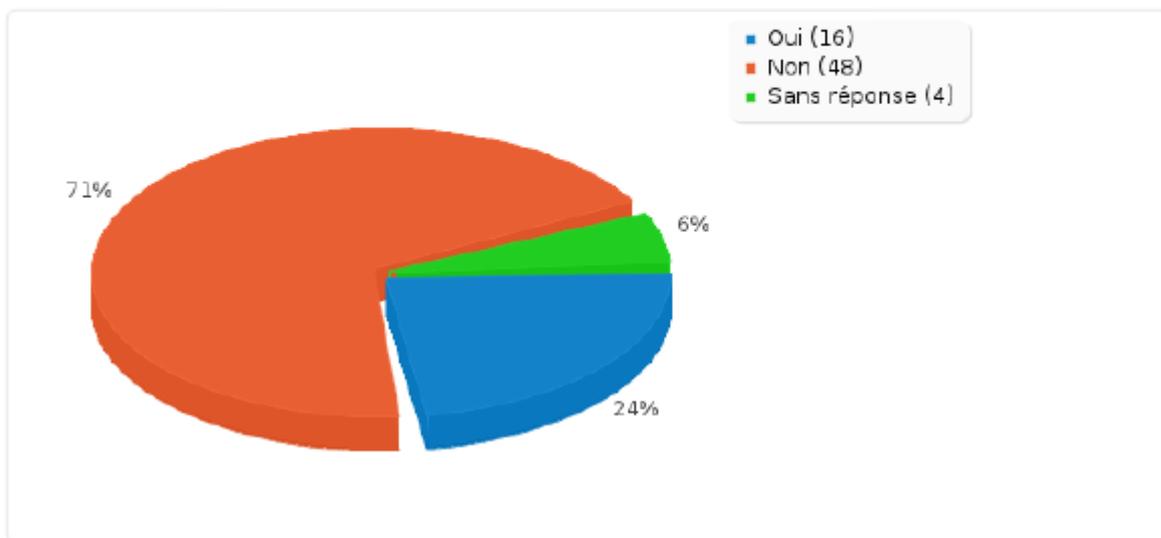
Souhaitez-vous poursuivre vos études jusqu'à



Cette étude est menée pour comprendre les choix d'orientations de nos élèves et surtout leurs ambitions. Ici, la tendance montre que 40% de nos élèves souhaitent continuer

vers une mention complémentaire et 24% vers un B.T.S. En revanche, 22% désirent arrêter après obtention de leur baccalauréat professionnel. Il faut relativiser ces données et penser que 36% de l'échantillon est en classe de 2^{nde}.

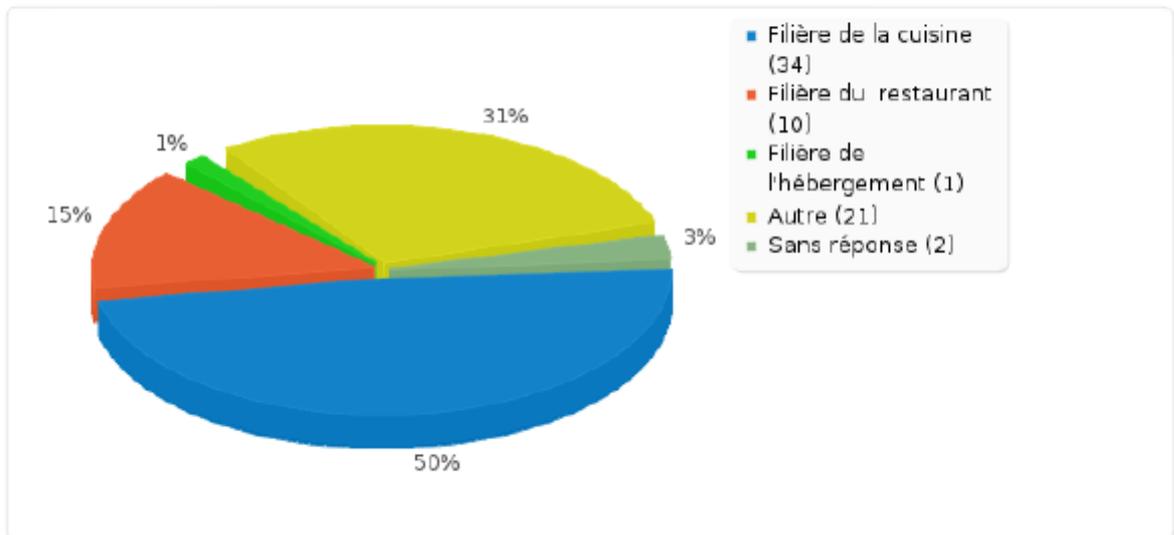
Auriez-vous aimé aller dans une autre formation ?



Ce qui est important ici sont les justifications au souhait d'aller dans une autre formation. Pour une majorité, ils souhaiteraient en effet être dans une autre formation mais qui reste dans les métiers de bouche : pâtisserie, charcuterie-traiteur et barman pour une majorité des élèves issus des classes « option service et commercialisation ». Ce qui conforte les données précédentes sur la tendance à vouloir se spécialiser grâce aux mentions complémentaires.

Une majorité de nos élèves disent qu'ils ont choisi cette filière car « il aime la cuisine » ou que « cela leur plaît ».

Vers quel métier souhaitez-vous vous orienter ?

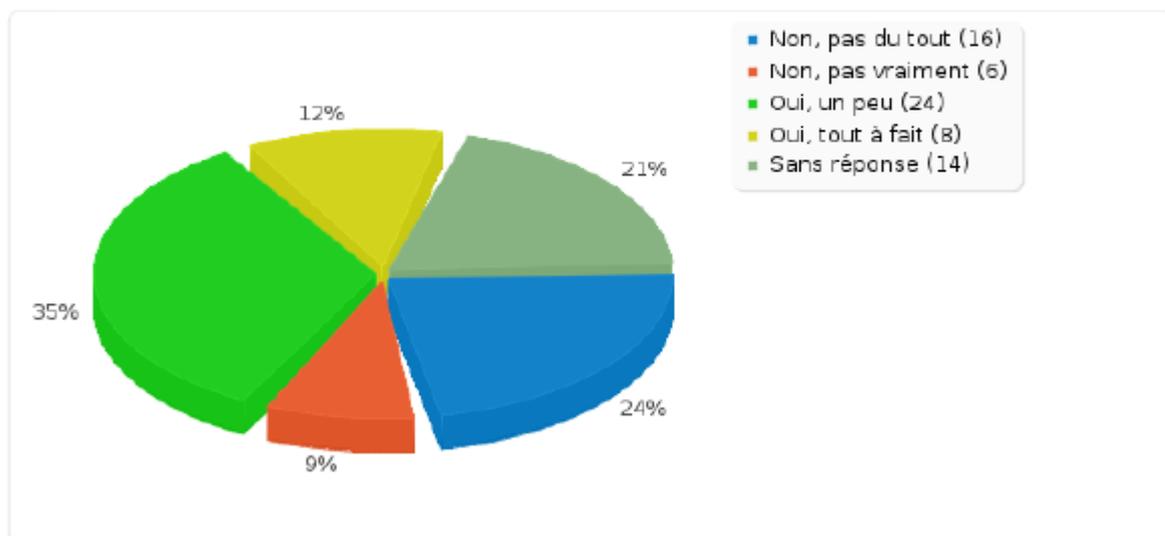


La réponse « autre » a été choisie dans 31% des cas mais il faut la relativiser car les élèves ont noté le plus souvent la filière du « bar » ou de la « sommellerie » en justification. Cependant 21 personnes signifiaient qu'elles auraient aimé aller dans une autre formation autre que l'hôtellerie-restauration mais sur 21 personnes seulement trois voulaient aller dans une autre filière que l'hôtellerie-restauration.

LES INFLUENCES SUR L'ORIENTATION DE NOS ÉLÈVES

Avez-vous choisi seul(e) votre orientation et/ou avez-vous été aidé(e) par :

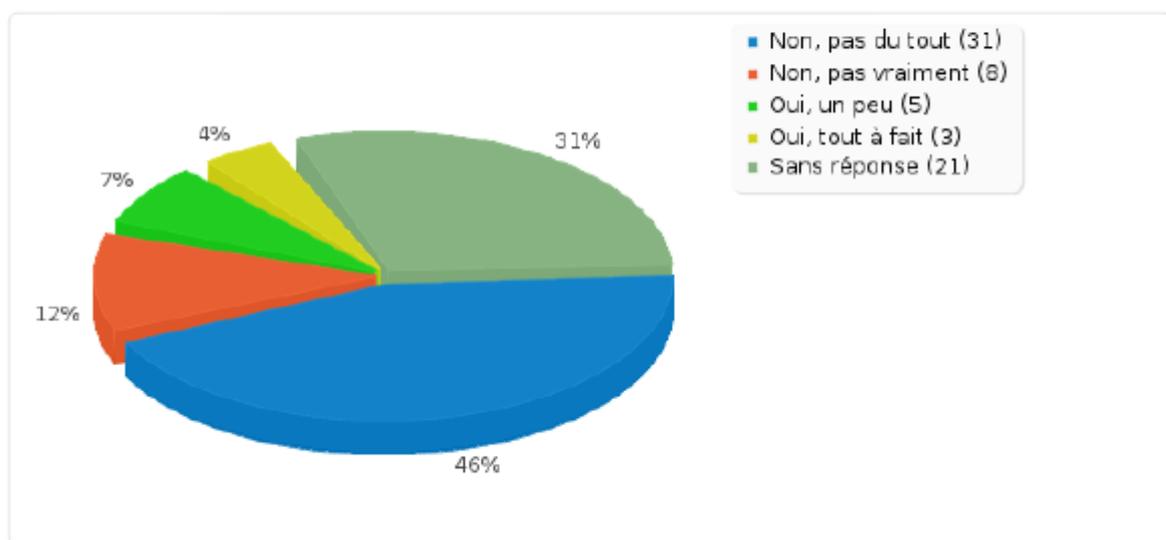
[La famille]



Nous pouvons constater que seulement 24% des répondants disent qu'ils n'ont pas été influencés par leur famille dans leur choix. Cela signifie que 55% ont reçu une aide, une influence dans leur choix.

Avez-vous choisi seul(e) votre orientation et/ou avez-vous été aidé(e) par :

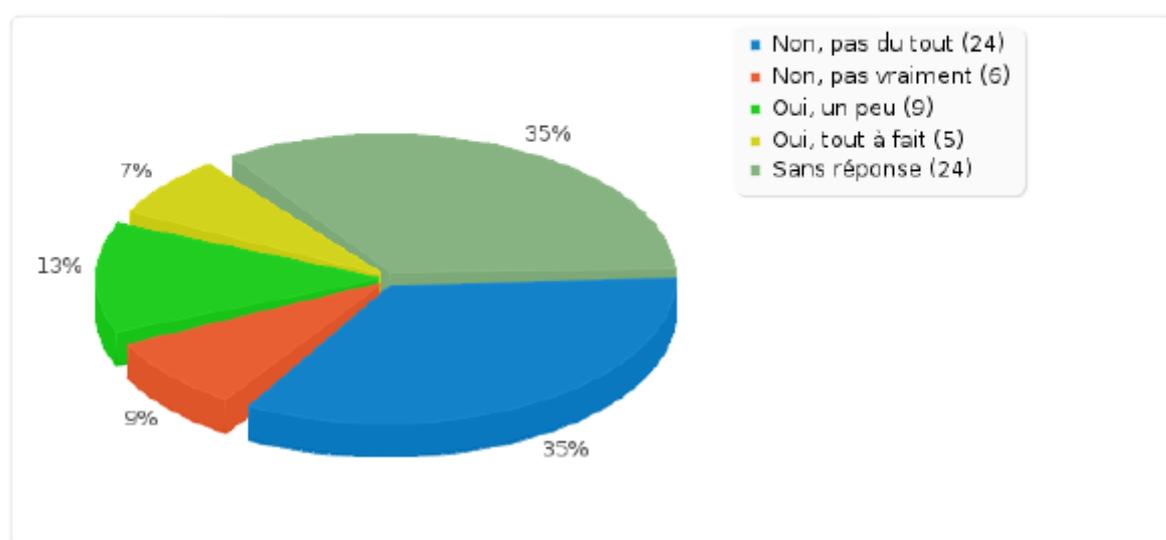
[Les amis]



Les amis représentent une source d'influence à hauteur de 21%. Une grande proportion de l'échantillon n'a pas répondu à cette question, ici 31% et 46% déclarent ne pas avoir été influencé « non, pas du tout » par leur amis, connaissances.

Avez-vous choisi seul(e) votre orientation et/ou avez-vous été aidé(e) par :

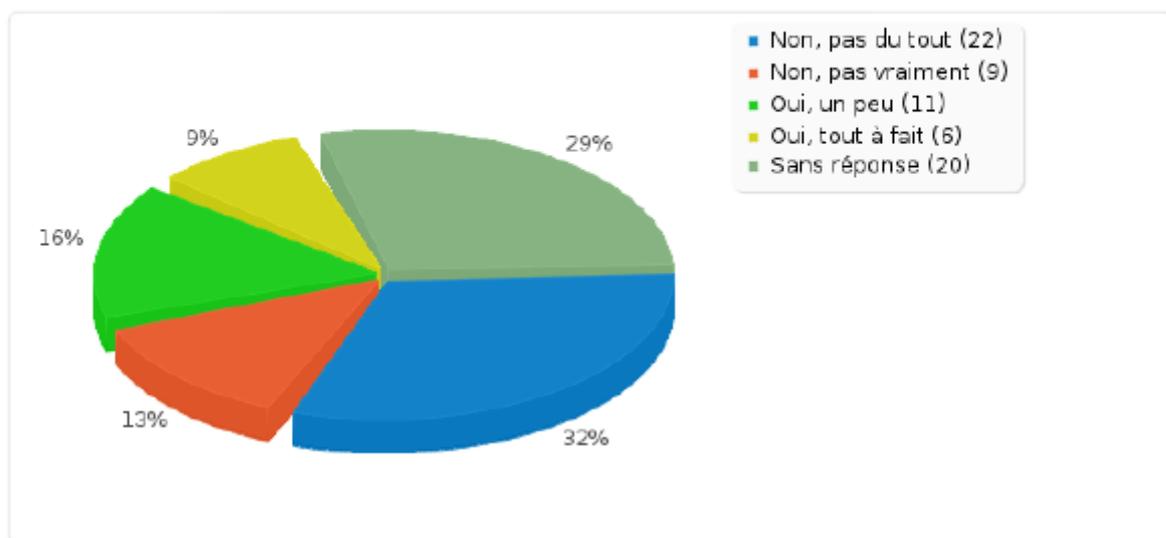
[Conseiller(e) d'orientation du collège]



L'influence des COP représente 29%, sachant que plus d'un tiers du panel n'a pas répondu à cette question et que l'autre tiers déclare n'avoir reçu aucune influence de la part d'un conseiller d'orientation psychologue.

Avez-vous choisi seul(e) votre orientation et/ou avez-vous été aidé(e) par :

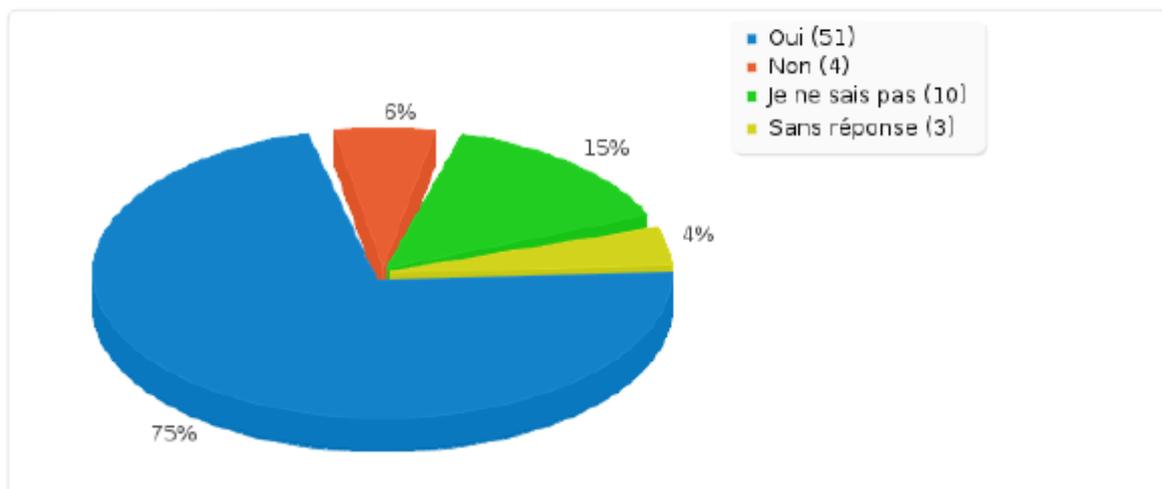
[Professeur(e)s]



A cette question, 38 % des élèves ont répondu avoir reçu une aide, une influence sur leur choix d'orientation de la part des professeur-e-s. Quelles soit minime avec 13% de réponses « non, pas vraiment » à « oui, tout à fait » avec 9 %. Les professeurs sont donc eux aussi une source d'influence dans les choix de nos élèves.

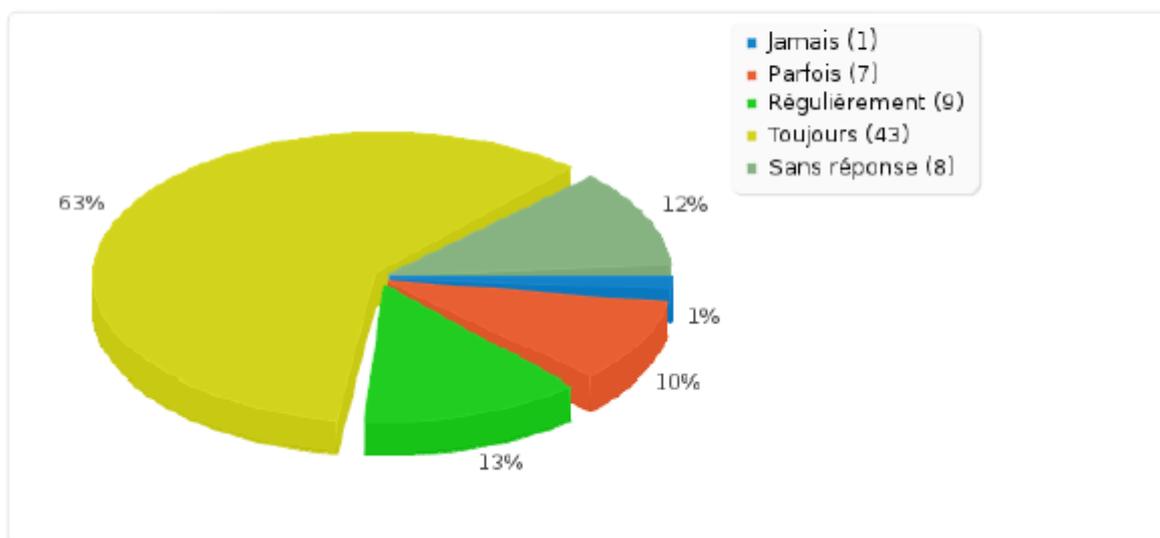
LA TENUE VESTIMENTAIRE, OBLIGATIONS ET RESPECT

Le règlement intérieur stipule t-il des interdictions quant aux tenues vestimentaires ?



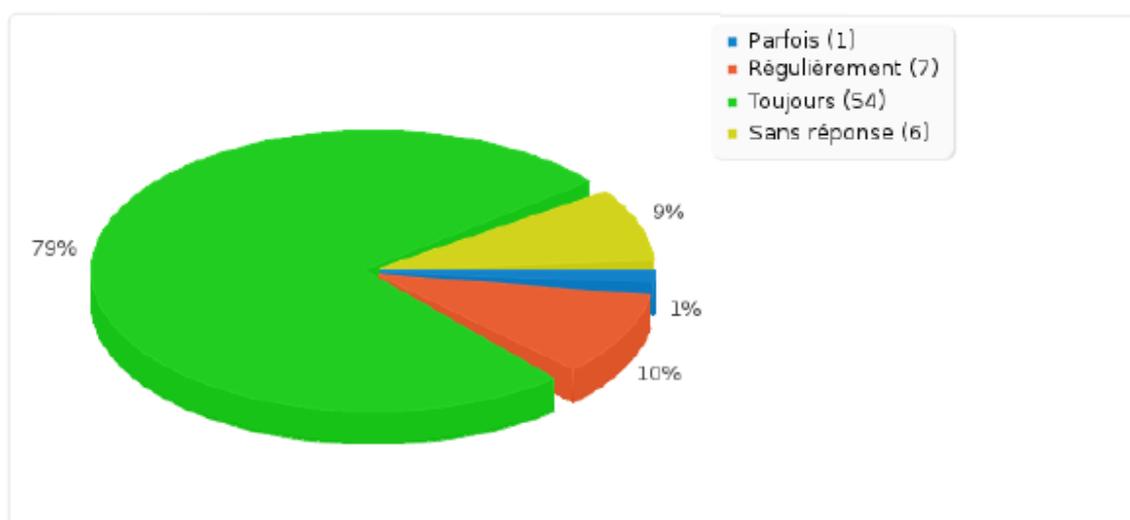
Il est quand même important de noter que la totalité des établissements concernés par ce questionnaire disposent d'obligations concernant la tenue vestimentaire. Que ce soit en cours généraux et donc pour le simple accès à l'établissement, dans les trois établissements certaines tenues comme le short ne sont pas acceptées. Pour les tenues obligatoires en cours professionnels et notamment en travaux pratiques, une tenue spécifique est de rigueur dans les trois établissements questionnés.

Respectez-vous l'exigence des tenues professionnelles ?
[En cours technologiques]



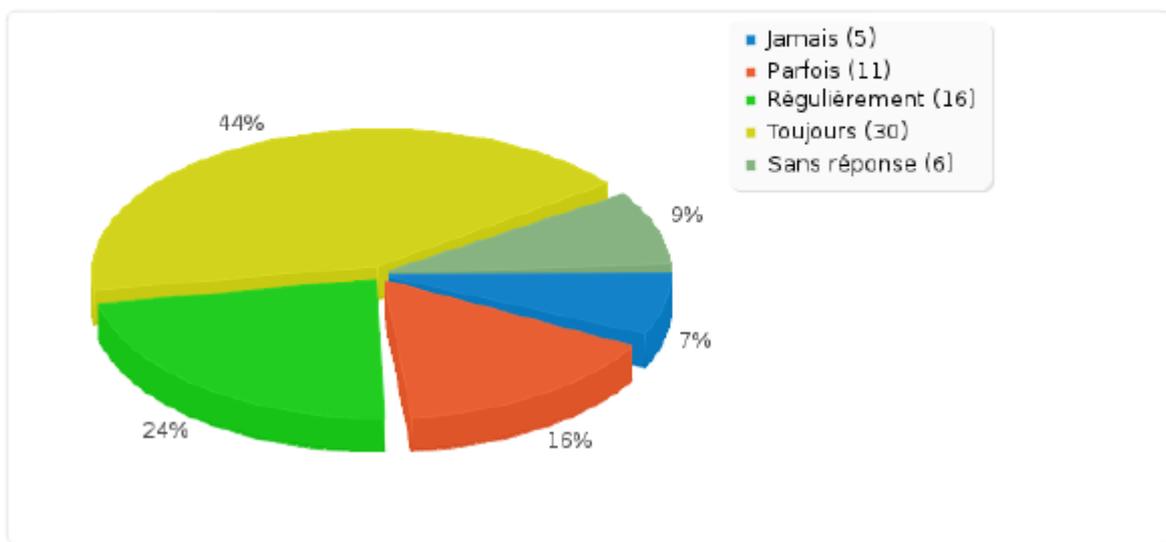
Un laxisme est à noter au niveau du respect des tenues dans les cours technologiques, ce laxisme n'est pas seule faute des élèves, il engage la responsabilité du personnel encadrant et des professeurs qui acceptent les élèves à assister au cours ou à pénétrer au sein de l'établissement.

Respectez-vous l'exigence des tenues professionnelles ?
[En atelier]



Les réponses sont sans surprises avec 79% de réponses positives à la question. Nous savons en tant que professeur-e-s que nos élèves respectent le port des tenues professionnelles faites de quoi ils ne sont pas acceptés au sein de la cuisine ou du restaurant pour des questions de sécurité et d'hygiène.

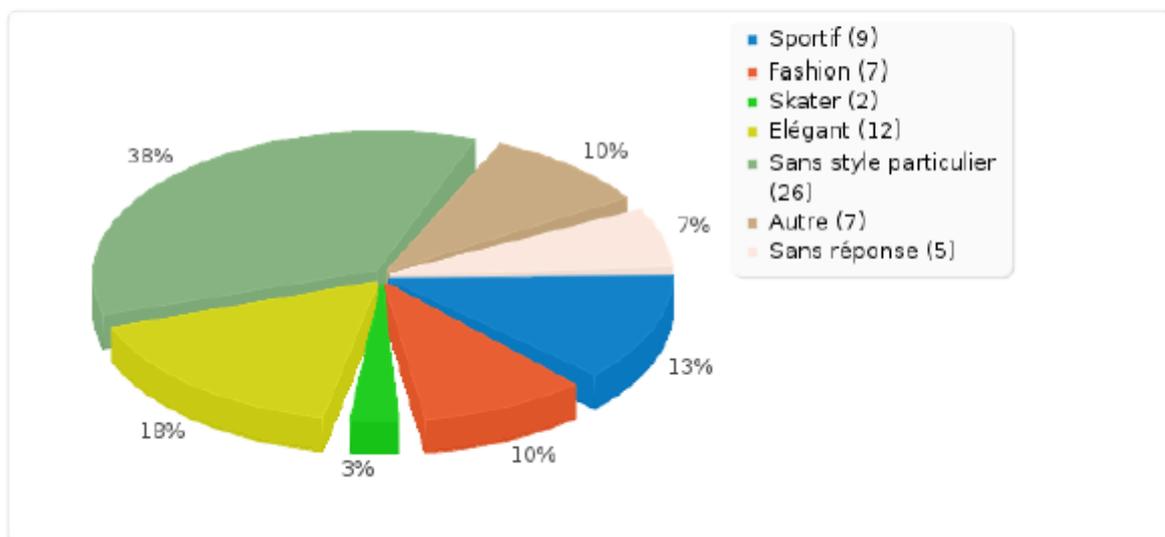
Respectez-vous l'exigence des tenues professionnelles ?
[En cours généraux]



A peine la moitié des élèves respectent le règlement intérieur et pénètrent au sein des établissements avec des tenues non conformes.

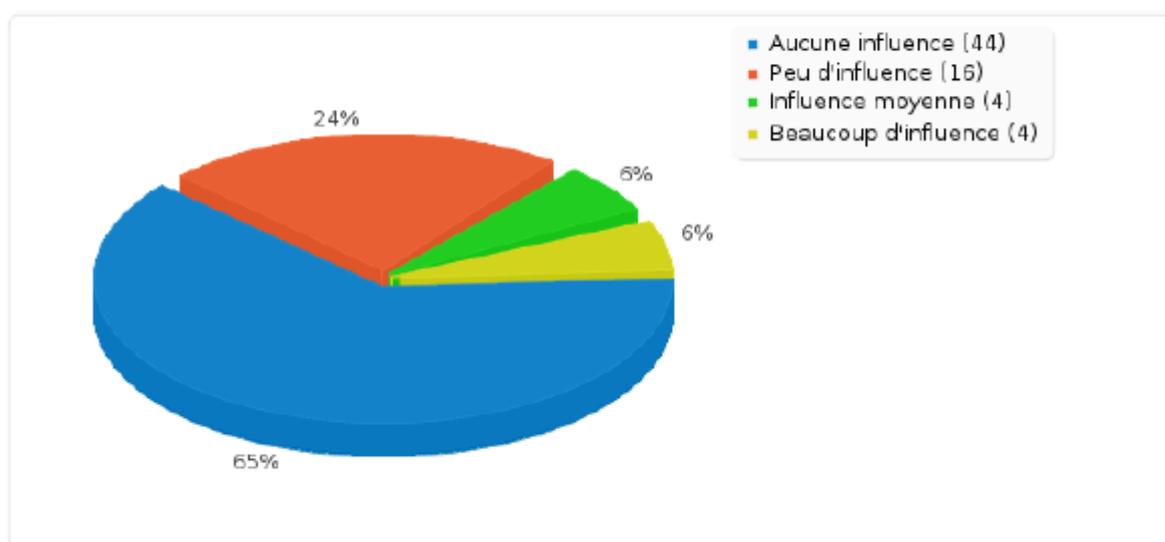
LES INFLUENCES DE LA SOCIÉTÉ SUR NOS ÉLÈVES

Quel est votre style vestimentaire ?



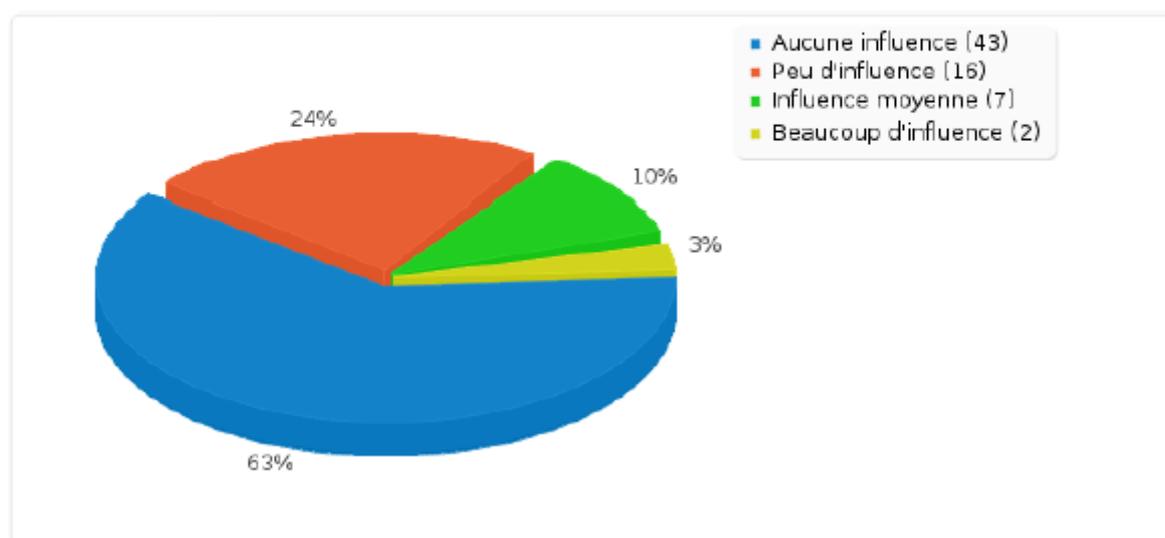
La constatation faite lors de l'administration de ce questionnaire est que la plupart des élèves (38%) estiment n'avoir aucun style vestimentaire. La réponse la plus courante était « Je m'habille en tenue dites classique avec un jean, un T-shirt et des baskets » pour la majorité.

Pensez-vous être influencé(e) par :
[Les peuples (Sportif(s), sportive(s) chanteur(s), chanteuse(s), etc.)]



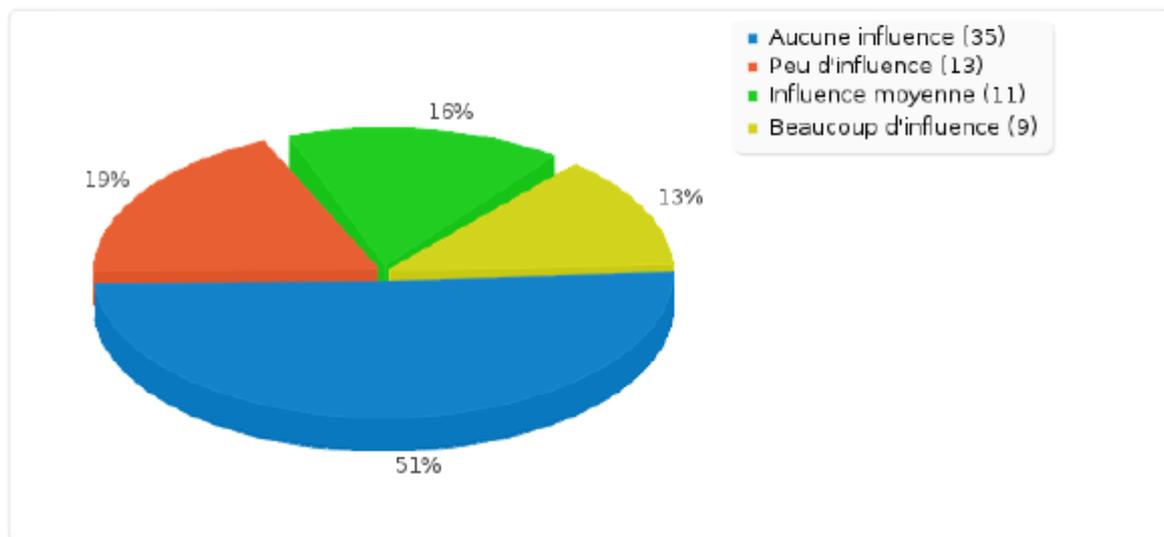
Il est à noter que cette question était obligatoire est que donc 100% des personnes questionnées ont répondu à cette question. La majorité à 65% de nos élèves déclare ne pas être influencé par qui que ce soit.

Pensez-vous être influencé(e) par :
[La publicité]



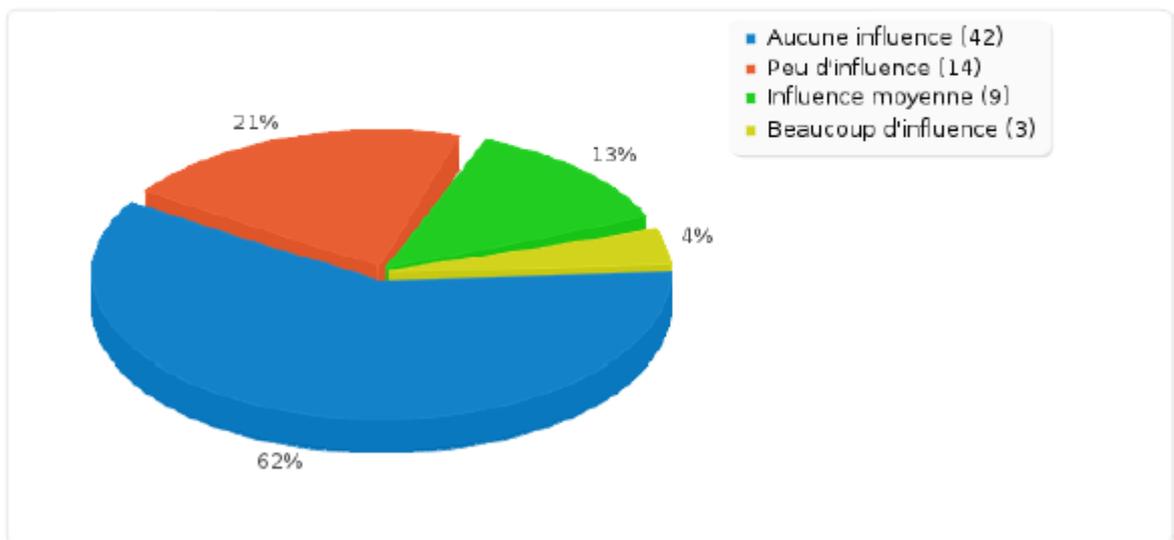
Ici, il est de même avec 63% de réponses citant ne subir aucune influence de la publicité qu'elle soit au sein des magazines, à la télévision ou autres.

Pensez-vous être influencé(e) par :
[La mode]



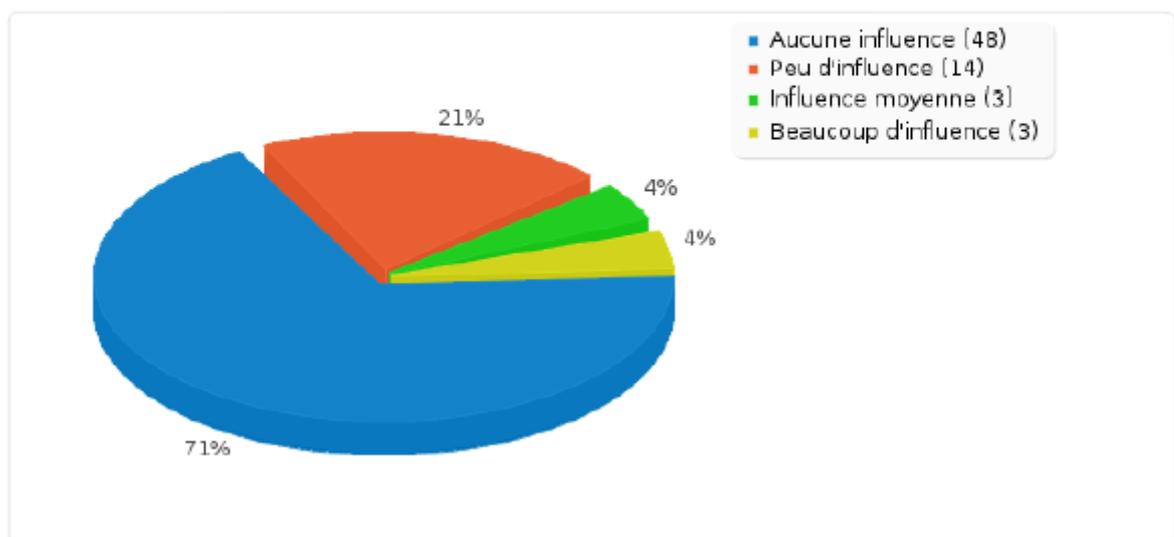
La moitié des participants ne sont aucunement influencés par la mode mais l'autre moitié se dit ressentir une influence qu'elle soit peu élevée ou forte.

Pensez-vous être influencé(e) par :
[L'école]



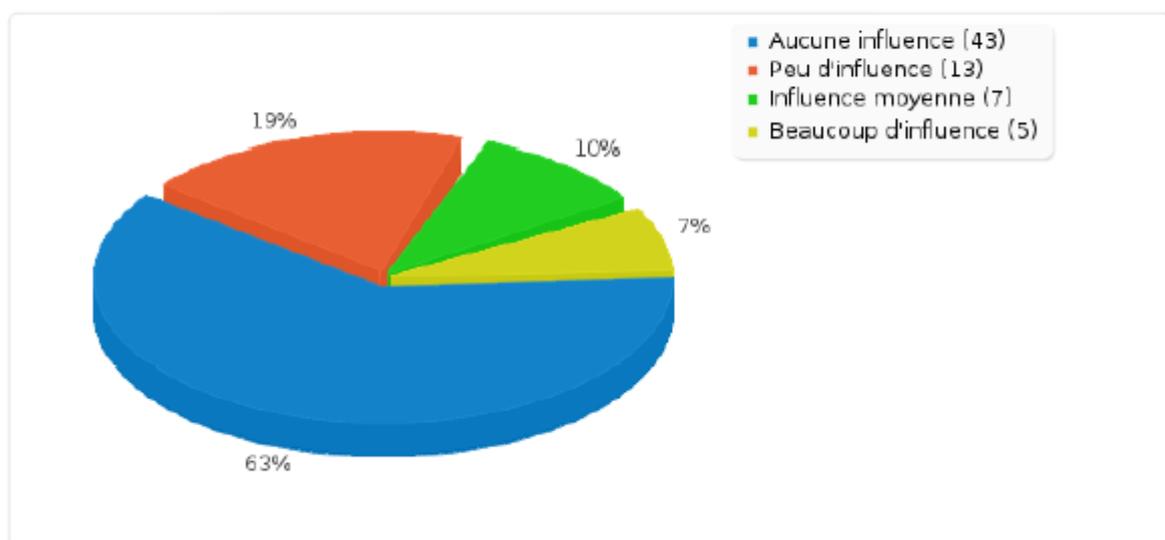
38% de nos élèves sont influencés par l'école en générale. Ce qui prouve que l'école est importante dans le quotidien de nos élèves vu qu'ils y ressentent une influence. A nous de rendre celle-ci positive.

Pensez-vous être influencé(e) par :
[Les profs]



Cette question reste sujette à discussion puisque le professeur doit avoir une position de neutralité par rapport aux élèves et ici, 29% des personnes interrogées ressentent une influence. Il aurait été intéressant de demander une précision sur le type d'influence ressentie afin de mettre à l'écart l'influence de type prosélytisme des professeurs face aux élèves.

Pensez-vous être influencé(e) par :
[Les médias]



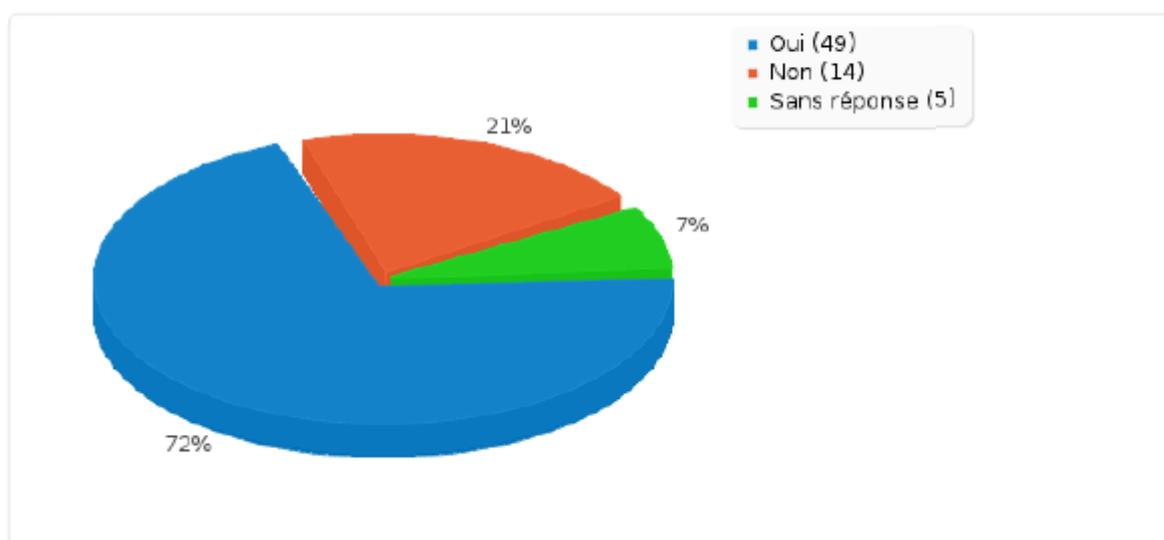
Ici encore, une grande majorité de nos élèves disent ne pas être influencés à hauteur de 63%, ce qui est intéressant c'est le découpage des réponses ressemblant à la réponse de l'influence de l'école sur les élèves. Lors des interrogations des élèves, cette partie de questionnaire avait tendance à faire sourire, notamment pour la question de l'influence de l'école. Les élèves ont tendance à vouloir garder une certaine image devant leurs camarades, l'image d'une personne ne subissant aucune influence et encore moins de l'école. Pourtant, une fois devant les questionnaires, ils prennent le temps de répondre sans influence cette fois-ci et cela nous permet d'obtenir des réponses probantes.

LA TENUE VESTIMENTAIRE, QUESTIONS D'ARGENT ET D'APPARTENANCE

La question : Quel est le budget dépensé (environ) par vos parents durant l'année scolaire pour l'achat des vêtements, habits, chaussures (...) autres que la tenue professionnelle exigée ?

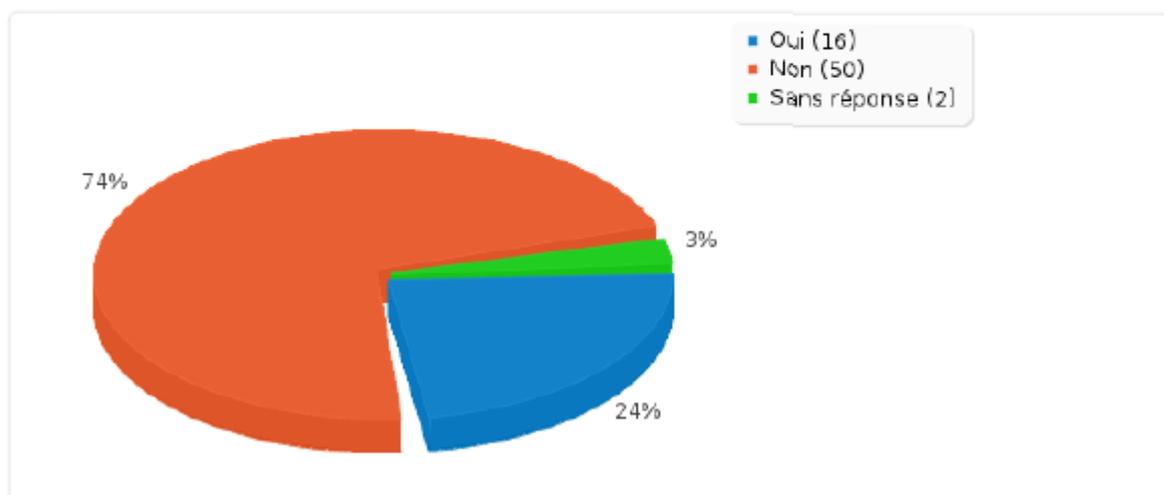
71% des personnes ont répondu à cette question avec une moyenne de 295€ par élève/an.

Achetez-vous avec votre argent des vêtements, chaussures ou accessoires de marques ?



Avec une moyenne de 369€ dépensés par an par élève avec leur propre budget, les élèves dépensent plus d'argent en vêtements et accessoires seuls qu'avec leurs parents.

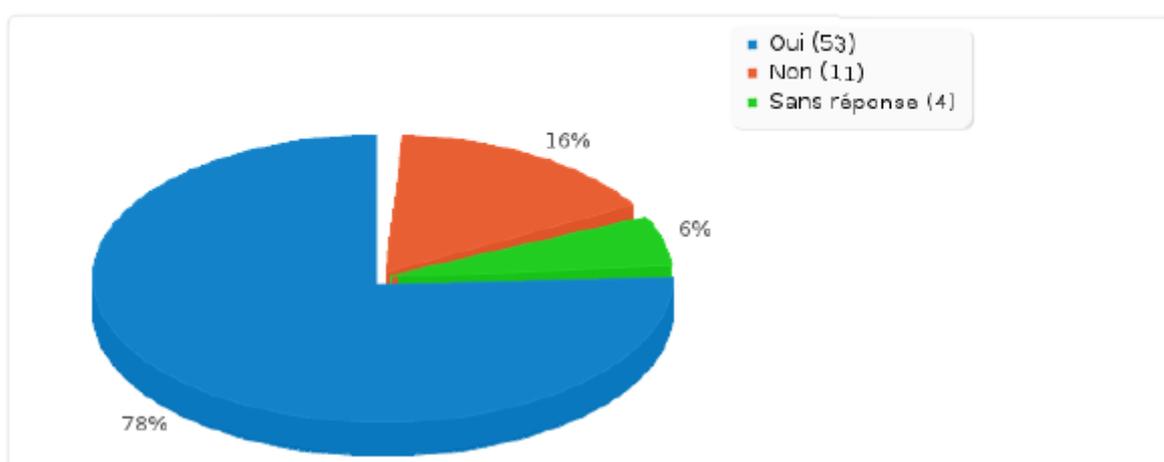
Pensez-vous appartenir à un groupe ou un style vestimentaire ?



74% des répondants déclarent ne pas appartenir à un groupe ou style vestimentaire, pourtant seulement 38% d'entre eux disent n'avoir aucun style particulier (voir 0).

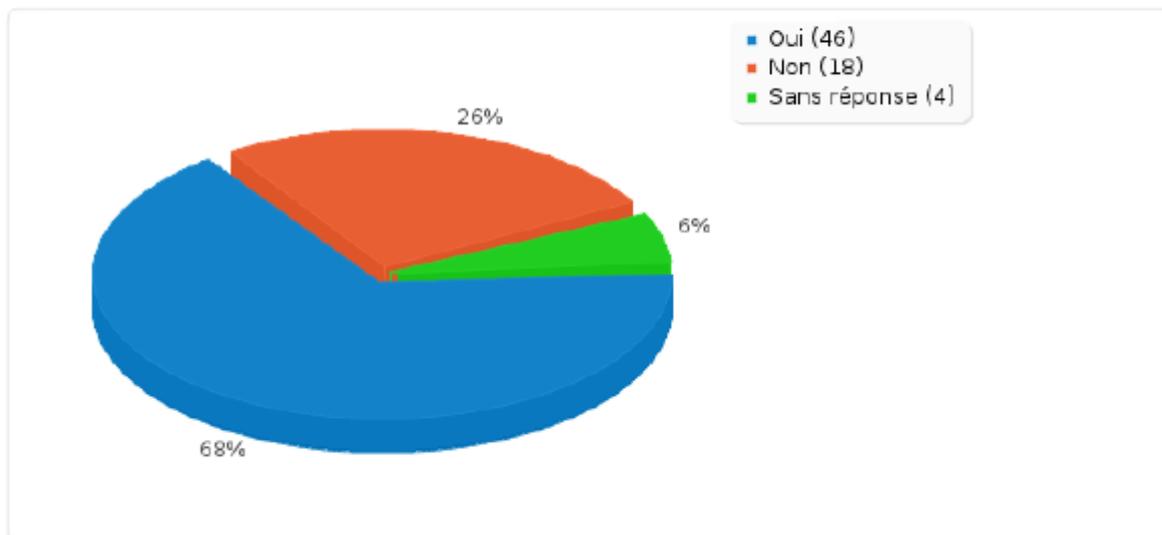
LE PROFESSEUR ET SA NEUTRALITÉ FACE AUX ÉLÈVES

Estimez-vous que le temps de parole accordé aux filles est le même que pour les garçons ?

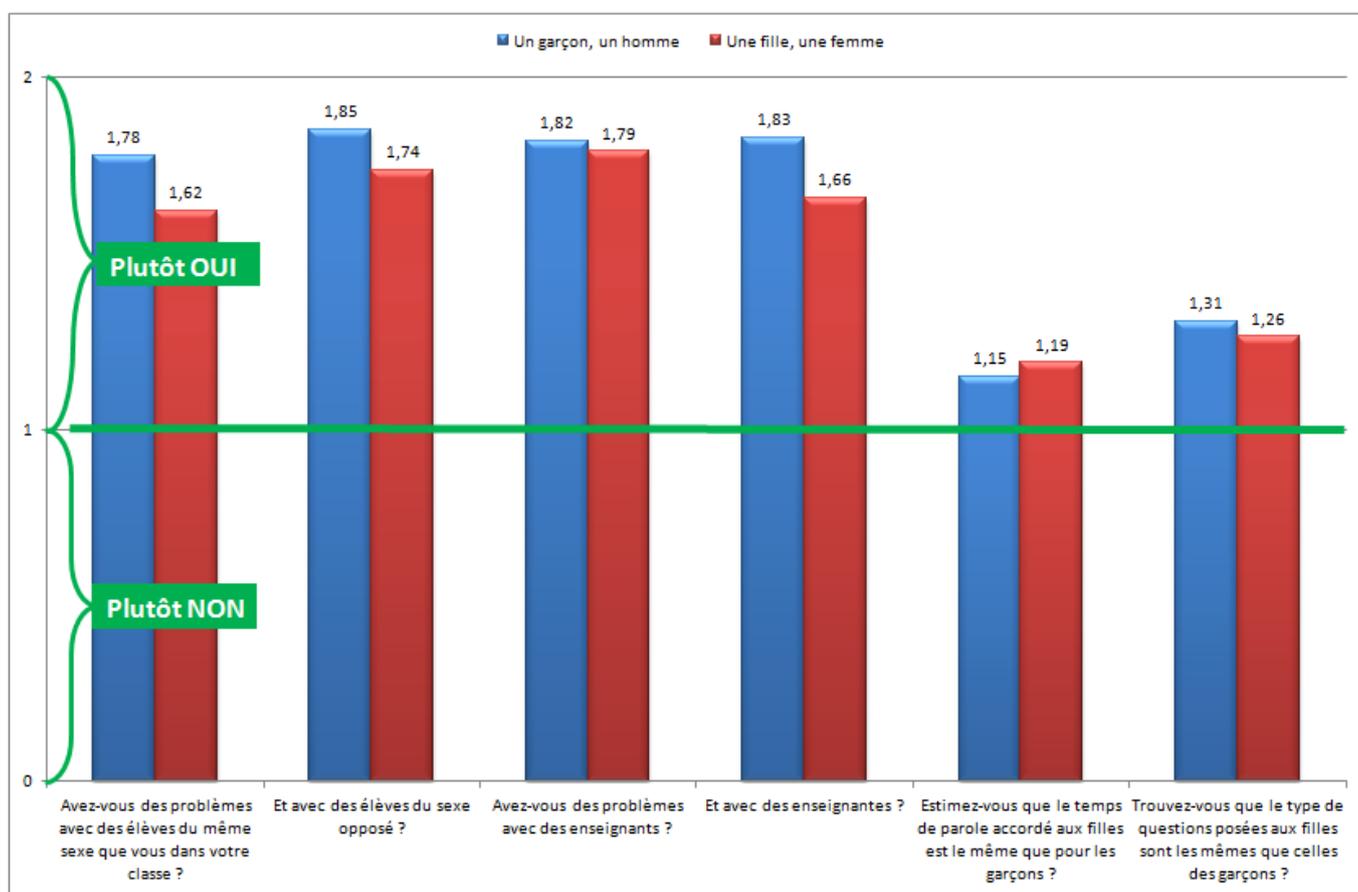


La réaction de surprise des personnes interrogées se fait ressentir dans les réponses. 78% pensent que les questions posées aux filles sont les mêmes que celles posées aux garçons. Cependant, beaucoup m'ont dit qu'ils n'y avaient jamais prêté attention.

Trouvez-vous que le type de questions posées aux filles sont les mêmes que celles des garçons ?



Les écarts s'affinent même si 68 % des élèves interrogés trouvent que les questions sont les mêmes. 26% d'entre eux pensent que non, les réponses suivantes vont nous permettre d'affiner la tendance.



On peut constater que les garçons déclarent avoir plus de problèmes avec des élèves du même sexe et avec des élèves du sexe opposé que les filles. En revanche, cela reste des problèmes liés au comportement, à l'attitude de certains envers le groupe classe mais aucun-e n'a déclaré-e avoir eu des problèmes de violences physiques avec des élèves du même sexe ou du sexe opposé.

Les filles ressentent plus un déséquilibre du temps de parole qui leur est accordé par les enseignants que celui accordé aux garçons.

En ce qui concerne le type de questions posées, les filles comme les garçons ont exprimés une différence dans le type d'interrogation. Même si ce sont les garçons qui ressentent une différence plus importante.

Maintenant que nous avons présenté les résultats, nous devons les comparer à la bibliographie. Nous allons donc dans la partie suivante exposer les 7 thèmes mis en avant ci-dessus et les mettre en confrontation avec la littérature étudiée.

Partie VII L'interprétation des résultats

Il est important ici de rappeler la problématique posée dans la méthodologie, rappelons que nous sommes face à :

- ✗ Un problème de lacunes
- ✗ Un problème d'opposition dans l'expression des concepts
- ✗ Un problème de résultats paradoxaux

Nous allons reprendre les thèmes abordés dans la présentation des résultats, afin de faciliter la lecture, des renvois entre la partie interprétation et la partie présentation sont mis en place entre les différentes parties pour une facilité de lecture

L'ORIGINE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE L'ÉCHANTILLON

Les résultats de notre enquête nous permettent de conforter le point de vue de Catherine Mary dans les mécanismes de l'inégalité (Mosconi N. , 2004) qui rappelle que les filières de BEP/ Bac pro sont toujours « remplies par les catégories sociales basses ». Nous avons pu constater que la majorité de nos parents d'élèves sont ouvriers ou employés à hauteur de 46% pour le père et 53% pour la mère.

Plusieurs points doivent être relativisés : Aucun père n'a été signalé sans profession et seulement 12% des mères sont sans emploi. Le questionnaire ne prenait pas en compte la réponse : « mère au foyer » qui doit être considéré comme une activité.

Nous avons aussi enregistré que 69% de nos élèves ne sont pas boursiers, ce qui signifie que le revenu du foyer fiscal est supérieur à 33 000 € par an. Nous sommes donc face à la une catégorie sociale plutôt moyenne que basse.

On peut donc conclure par le fait que nos élèves sont certes issus d'une catégorie sociale moyenne voir basse pour certains d'entre eux. L'image parentale reflétée par des parents actifs est bénéfique pour nos élèves. Cela s'explique notamment par le fait que la voie professionnelle dans laquelle nos élèves ont choisi d'évoluer est une voie qui demande

beaucoup d'investissements personnels. Nous ne pouvons nier le fait que notre métier est un métier « dur » que se soit au niveau du nombre d'heures travaillées, de la pénibilité, des conditions de travail etc.

LE CHOIX D'ORIENTATION

Nous avons pu remarquer que nos élèves veulent poursuivre leur études pour 68% d'entre eux.

10 % de l'échantillon c'est abstenu de répondre, il faut noter que la grande majorité de nos élèves provient d'une classe de 2^{nde}, il est compréhensible que leur choix d'orientation post bac ne soit pas encore définies étant donné qu'ils viennent pour l'instant de choisir leur orientation post collège.

Il faut mettre en évidence les 22% de répondants souhaitant arrêter les études après le baccalauréat professionnel et que seulement 4 % visent un diplôme universitaire de type licence ou master. Nous rejoignons sans que pro quo les points de vue des différents chercheurs comme P. Bourdieu qui cite dans l'ouvrage de C. Baudelot et R. Establet (Establet, 2007) les remarques de nombreux ouvriers « les études ce n'est pas pour nous ». C'est ce que P. Bourdieu appelle la « causalité du probable » toujours dans le même ouvrage.

Pourtant il est à noter l'évolution de cette volonté à poursuivre les études, même si ces enfants d'ouvriers ne visent pas un diplôme universitaire 64% souhaitent se spécialiser soit grâce à une mention complémentaire soit grâce à un B.T.S. C. Baudelot souligne dans son ouvrage (Establet, 2007) que depuis le choc pétrolier, les parents ont pris conscience que le baccalauréat est un minimum. Cette prise de conscience se fait fortement ressentir puisque la totalité des interviewés souhaitant continuer les études souhaite le faire dans la filière hôtellerie-restauration. Notamment avec des spécialisations en bar, sommellerie ou pâtisserie.

Catherine Mary dans l'ouvrage de N. Mosconi, *les mécanismes de l'inégalité* nous explique le phénomène de « mutation de la famille » (Mosconi N. , 2004) qui provoque une

prise de conscience au niveau de l'importance du niveau d'études même dans les classes ouvrières.

En conclusion nous pouvons donc soutenir que notre échantillon suit la « tendance » au changement de mentalité des parents. Ce changement provoque un rallongement dans la durée des études, une prise de conscience sur un point important : le baccalauréat n'est plus suffisant dans le monde actuel.

Un point novateur et spécifique aux filières professionnelles est la volonté de nos élèves de se spécialiser. Ils ont compris que le maître mot de nos métiers est la polyvalence, un cuisinier se doit de connaître la pâtisserie et un maître d'hôtel ne peut négliger le bar ou la sommellerie.

LES INFLUENCES SUR L'ORIENTATION DE NOS ÉLÈVES

Les résultats de l'étude menée prouvent qu'en moyenne, 30% du choix d'orientation est influé par les parents, les professeur-e-s, les C.O.P ou encore les amis. Ces résultats ne font que conforter les données de multiples chercheur-e-s comme N. Mosconi, F. Vouillot ou encore Axel Honneth. Prenons l'exemple de F. Vouillot dans l'ouvrage de N. Mosconi (Mosconi N. , 2004) qui souligne que « à travers son choix d'orientation, l'individu montre l'image qu'il a de lui-même et comment il envisage son devenir ». Le point de vue ici est clair, cependant nous savons que l'image d'une personne surtout d'un adolescent est avant tout perçu par l'image que les autres lui renvoi de lui-même. Alors la famille, les parents et les amis jouent dans ce cas un rôle important et une influence importante, ce qui est conforté par les statistiques de notre recherche.

Reprenons le point de vue d'Axel Honneth cité dans la partie 0, Le choix d'orientation. Le sujet, la personne dans son développement, son insertion sociale, subi de nombreuses influences externes qui le conduise à son insertion dans la vie professionnelle et à une reconnaissance sociale.

N'oublions pas que l'influence de la société joue un rôle primordiale, les parents, amis, professeur-e-s sont tous des représentants de la société actuelle que ce soient consciemment ou inconsciemment.

Nous pouvons donc statuer que nos élèves subissent les mêmes influences que les autres élèves issus de filières différentes. Même si leurs choix d'orientations seront différents notamment à cause de l'image reflétée par les parents, leurs niveaux d'études, leurs réflexions quant à l'importance des diplômes etc. L'étude rejoint donc les points de vues des chercheurs cités ci-dessus, tout le monde subit une influence qu'elle soit avertie ou non par l'individu.

De notre point de vue de professeur, nous savons que le système scolaire joue un rôle primordial dans l'orientation des élèves. Ils ne faut donc pas négliger l'importance des C.O.P, des professeurs mais aussi des manuels scolaires. Ces derniers sont un bon exemple des représentations sociales, professionnelles etc. des différents acteurs de la société. Comme le souligne Michel Fize dans les pièges de la mixité scolaire, les différences sont nombreuses entre les représentations des hommes et des femmes dans les manuels scolaires. Nous avons traité ce sujet dans la partie : Le choix des contenus scolaires.

LES INFLUENCES DE LA SOCIÉTÉ SUR NOS ÉLÈVES

Ce questionnaire a pour but de répondre aux hypothèses posées dans la partie méthodologie. Les questions dans cette partie sont donc dans l'optique de nous faire comprendre ce qui influence nos élèves et à quelle hauteur. Nous avons répondu juste avant à la question d'influences de la société sur les choix d'orientations des élèves. Nous avons aussi insisté sur le point important que chacun subit des influences et que celles-ci jouent un rôle important dans nos faits et gestes quotidiens.

Dans cette sous partie, nous voulons comprendre les facteurs plus généraux qui au quotidien nous poussent vers certains choix. Il est donc important de rappeler les points de différents auteurs comme M. Duru-Bellat, M. Fize, F. Balibar ou encore N. Mosconi qui soutiennent le fait que la notion de « normes » ou de « stéréotypes » équivaut à un

sentiment d'appartenance à un sexe qui conduit le comportement des personnes de ce sexe à agir dans le même sens »(Mosconi N. , la mixité dans l'enseignement secondaire : un faux semblant). Rappelons rapidement les phénomènes qui peuvent influencer sur nos élèves et sur lesquels le panel a été interrogé : *Les peuples, la publicité, les médias, la mode, l'école et les professeurs*. Les questions dans cette partie étaient obligatoires, nous avons donc un pourcentage de réponses de 100%.

	Aucune influence	Peu d'influence	Influence moyenne	Beaucoup d'influence
Les médias	63 %	19 %	10 %	7 %
Les peuples	65 %	24 %	6 %	6 %
La publicité	63 %	24 %	10 %	3 %
La mode	51 %	19 %	16 %	13 %
L'école	62 %	21 %	13 %	4 %
Les professeur-e-s	71 %	21 %	4 %	4 %

Commençons l'analyse par les phénomènes extérieurs au système éducatif : La mode, les peuples, la publicité et les médias. En ce qui concerne les réponses liées aux médias et la publicité. P. Hueur nous rappelle que « les élèves se tournent plus facilement vers les médias pour discuter ou trouver des informations » (Mosconi N. , Les mécanismes de l'inégalité, 2004). 37% de notre panel signal être influencé par les médias contre 63% déclarant ne subir aucune influence.

Les réponses liées à la mode montrent que les personnes interrogées ressentent une influence à hauteur de 49% de la part de la publicité et l'influence des peuples est de 35%. Même si la réponse « beaucoup d'influence » a été citée par moins de 10 %, les données prouvent que nos élèves subissent des influences extérieurs émanant de la société. Cela conforte les affirmations de nombreux chercheur-e-s cités tout au long de ce mémoire.

Analysons maintenant les réponses rattachées au système scolaire. 38 % des élèves se disent être influencés par l'école et 29 % par les professeurs. C'est un point important

puisque nous avons cités par exemple N. Mosconi qui dans plusieurs de ces ouvrages insiste sur l'influence du système éducatif par le biais des professeurs et des manuels scolaires notamment. C. Baudelot et R. Estabiet eux aussi rejoignent l'argument de N. Mosconi en se basant sur des études PISA de 2003.

Nous pouvons donc conclure en rejoignant les conclusions de recherches de ces chercheurs en disant que le système éducatif ainsi que la société influencent nos élèves. Les étudiants des lycées professionnels sont donc comme les élèves des autres filières : influençables. C'est un point très important puisque le professeur est un élément clef dans le quotidien des élèves. Nous devons donc garder à l'esprit que notre comportement, nos paroles, nos gestes etc. sont perçus et analysés par les élèves.

LA TENUE VESTIMENTAIRE, QUESTIONS D'ARGENT ET D'APPARTENANCE ENTRE OBLIGATIONS ET RESPECTS

Rappelons dans un premier temps que nos élèves ont des obligations au niveau des tenues portées au sein de l'établissement dans les cours de technologies, travaux pratiques et les cours généraux.

Dans notre revue bibliographique, M. Baumard soutient que « en moyenne 450 € est dépensé par jeune par an dans le look » (Baumard, 2005). D'après nos résultats, nos élèves dépensent en dehors des achats obligatoires pour l'école (mallette à couteau par exemple) 369€ de leur budget personnel et les parents dépense en moyenne 295€ par an et par enfant.

Deux constatations sont à effectuer : La première est que nos élèves sont en deçà du budget moyen, cela peut s'expliquer par leurs origines socio-économiques. L'autre est un fait nouveau, les élèves dépensent une somme tout de même importante (369€) de leurs propres économies. Lors d'une étude ultérieure plus approfondie, il serait intéressant de chercher à savoir d'où provient cet argent (argent de poche ...).

Le point important qui nous préoccupe dans ce mémoire est le sentiment d'appartenance à un groupe et les conséquences de cette appartenance. A peine la moitié

des élèves respectent le règlement intérieur et pénètrent au sein des établissements avec des tenues non conformes pour assister aux cours généraux. 74% des répondants déclarent ne pas appartenir à un groupe ou style vestimentaire, pourtant seulement 38% d'entre eux disent n'avoir aucun style particulier.

Nous pouvons citer F. Brune (Brune, 2005) « l'idéologie de consommation actuellement ancrée en France ne doit pas s'intégrer au sein des établissements scolaires, les élèves doivent être libres de faire leurs choix. » Cet argument soutenu par Paul Ariès dans son *Petit Manuel Antipub*, fait un rapport avec le religieux et l'atteinte à la neutralité de part :

- ✘ L'objet paru comme salvateur dans la publicité
- ✘ La rhétorique du salut

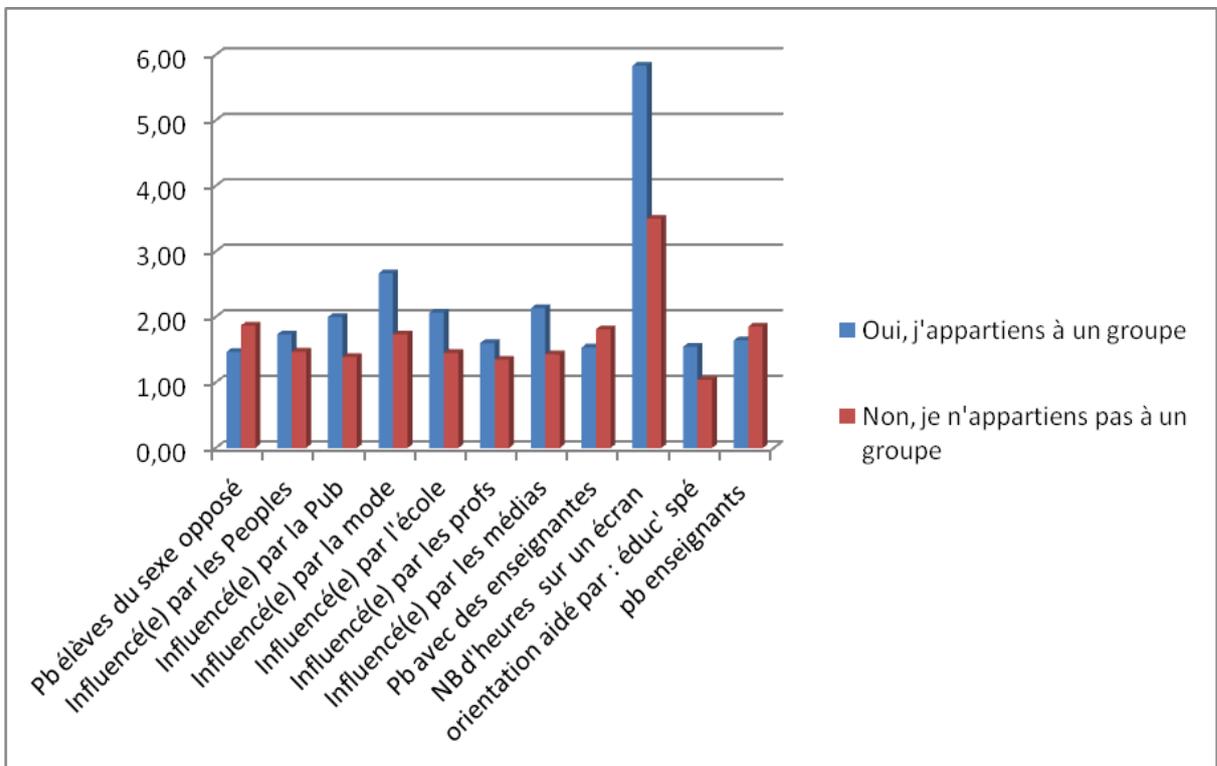
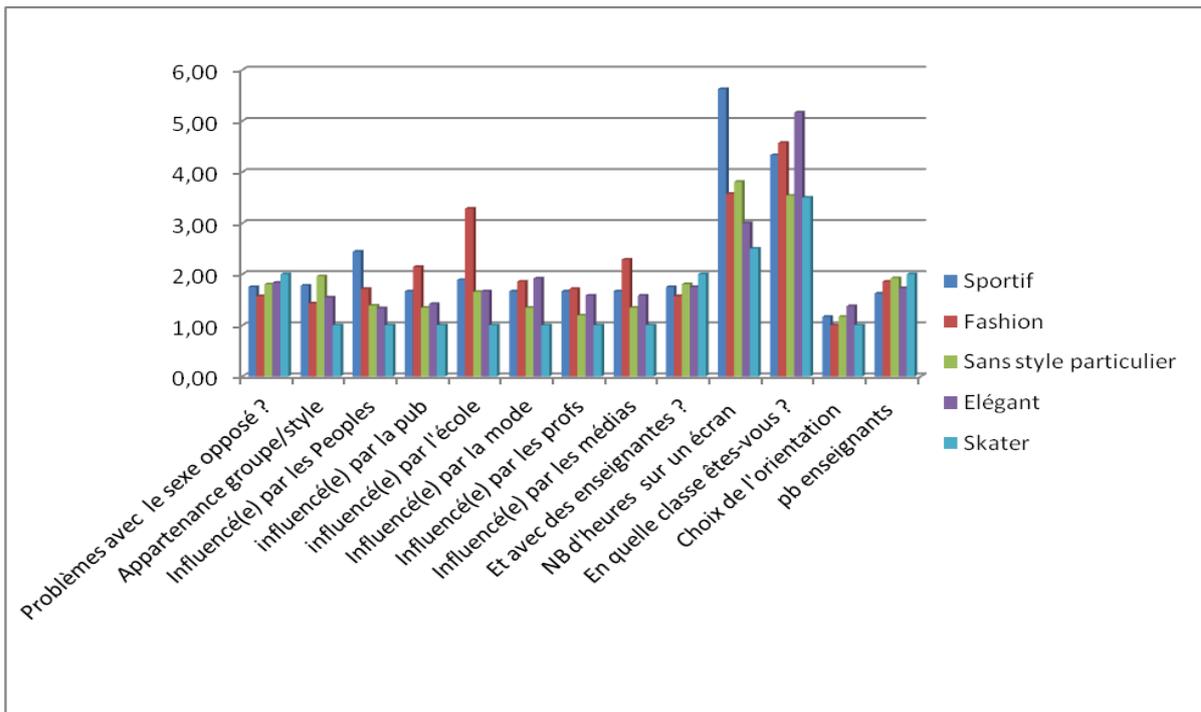
Nous pouvons donc soutenir que nos élèves se sentent en appartenance par rapport à un groupe ou style vestimentaire. Nous l'avons vu précédemment, ils sont influencés par la mode, les médias et la publicité et ils pénètrent au sein de nos établissements avec ces marques en ne respectant pas les exigences inscrites dans le règlement intérieur.

De plus, à l'aide d'un retraitement des informations on peut soutenir l'argument que les élèves ayant une appartenance à groupe ou à un style vestimentaire ont :

- ✘ Une influence plus importante de la part des médias, publicité, mode etc.et
- ✘ Un temps passé devant un écran lui aussi plus important

Ce qui prouve la corrélation entre le sentiment d'appartenance et l'influence de la société.

Les données retraitées sont représentées ci-dessous, à la page suivante :

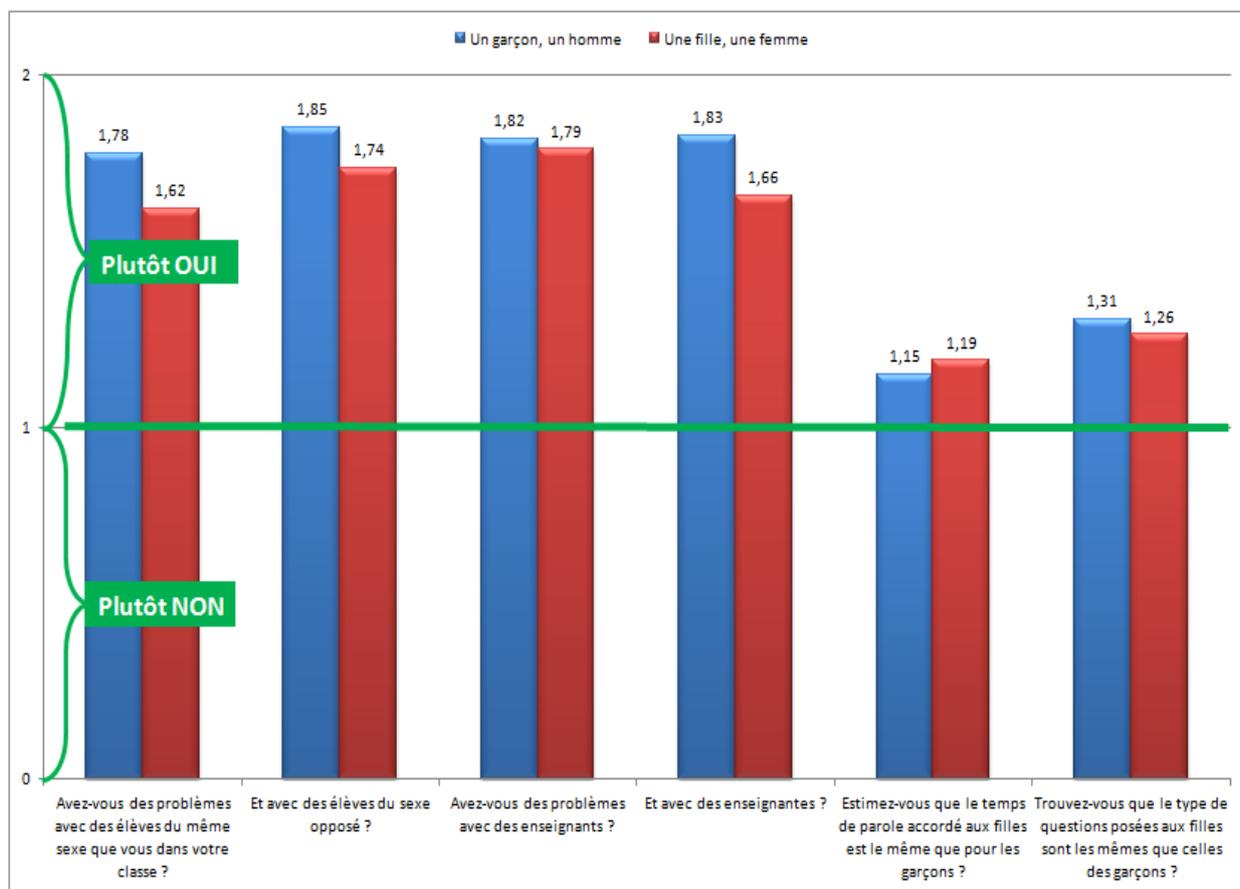


LE PROFESSEUR ET SA NEUTRALITÉ FACE AUX ÉLÈVES

Commençons par reprendre les propos de N. Mosconi qui clarifie un point important : « dans l'éducation nationale, le terme de neutre traite tous les sujets comme indifférenciés, asexués » (Mosconi, 1989).

Après retraitement des données, nous avons constaté que les garçons déclarent avoir plus de problèmes avec des élèves du même sexe et avec des personnes du sexe opposé que les filles. Les filles ressentent plus un déséquilibre du temps de parole qui leur est accordé par les enseignants que celui accordé aux garçons.

En ce qui concerne le type de question posées, les filles comme les garçons ont exprimés une différence dans le type d'interrogation. Même si ce sont les garçons qui ressentent une différence plus importante.



Nous savons que c'est de manière instinctive et naturelle que les professeur-e-s s'exprime aux élèves et parfois avec des divergences. C'est ce que nous constatont ici. Cependant certains chercheur-e-s comme N. Mosconi par exemple préconisent une formation des enseignants au sein des IUFM mais aussi tout au long de leurs carrières pour remédier à ces divergences.

On peut conclure en disant que nos élèves et nos professeur-e-s ont les mêmes réactions, les mêmes égards et le même ressenti que les professeur-e-s et les élèves des autres filières puisque nos résultats concordent avec ceux des autres chercheur-e-s. les conclusion à tirer sont donc les mêmes que celles citées dans la revue de littérature.

Partie VIII La discussion des résultats

INTRODUCTION

Afin de pouvoir discuter nos résultats, il est primordial de justifier de la validité de notre mémoire. Dans un premier temps rappelons la problématique liée à notre sujet. Cette problématique se divise en trois problèmes :

× Un problème de lacunes

Aucune recherche liée à notre thématique n'a été effectuée au sein de lycées d'hôtellerie-restauration.

× Des problèmes d'oppositions dans l'expression des concepts

Certains auteur-e-s mettent en avant les inégalités numériques entre les filles et les garçons dans les filières scientifiques et littéraires. Leur origines restent contradictoires, certains pensent que ces inégalités sont dues soit à l'origine sociale des élèves, ou à leurs perspectives de carrière ou encore l'attractivité des filières scientifiques (salaires etc.).

Une autre opposition se trouve dans le maintien de la mixité scolaire. Certains sont pour sa continuité et d'autres pour la mise en pratique d'ateliers non mixtes.

× Un problème de résultats paradoxaux

Comme nous l'avons dit précédemment, les auteurs étudiés ont fait des études sur notre thématique dans des établissements généraux, professionnels et technologiques mais pas dans les filières d'hôtellerie-restauration.

× Le problème des lacunes

Même si nous n'avons aucune référence précise dans notre domaine, il a été possible de comparer nos résultats avec les résultats d'autres recherches.

À présent une base de données sera disponible pour les recherches futures sur ce sujet.

✘ **Les problèmes d'oppositions dans l'expression des concepts**

Nous ne pouvons reprendre toutes les oppositions stipulées dans la revue bibliographique, surtout que certains auteur-e-s en expriment au fur et à mesure de l'avancement de leurs propres recherches. Reprenons les deux plus importantes et les plus récurrentes :

LES INÉGALITÉS NUMÉRIQUES FILLES/GARÇONS

Du côté des élèves

Dans nos filières, nous pouvons constater que la mixité filles-garçons est globalement équilibrée. Cela veut dire que si nous analysons une classe de seconde Bac pro, nous pourrions constater une égalité souvent parfaite et voulue grâce au recrutement.

En revanche, si nous constatons le nombre de filles et de garçons dans une classe de mention complémentaire pâtisserie une dominance masculine se fait ressentir. Une constatation inverse sur les anciennes classes de BEP avec option « service et commercialisation » où la dominance féminine est présente.

Du côté des professeur-e-s

Un point important est le nombre majoritaire d'enseignants en tant que professeurs de cuisine ou pâtisserie. À l'inverse, on peut noter plus d'enseignantes professeures de service et commercialisation.

Je me dois de rappeler l'importance des enseignants et de leurs représentations numériques au sein des établissements et notamment des filières. Cette importance à une explication très simple et nous l'avons justifié de part les résultats du questionnaire : nos élèves sont influencés par les professeurs, les contenus scolaires, les manuels etc.

Cependant les tendances changent, si nous prenons l'exemple de la répartition hommes/femmes dans notre classe de Master 2, nous constatons un déséquilibre de six femmes pour deux hommes. Et si nous prenons les personnes ayant obtenu le concours CAPLP, le ratio est de quatre femmes pour un homme.

LA MIXITÉ SCOLAIRE POUR OU CONTRE

La mixité scolaire est un débat interminable où chacun trouve des arguments pour plaider sa cause. Nous sommes ici pour mener à bien une discussion objective qui permettra d'utiliser les résultats validés de cette recherche. L'utilisation de nos résultats doit permettre des utilisations pédagogiques concrètes. Rappelons que pour ce faire, cette recherche doit être valide, elle doit donc se baser sur des résultats fiables en se reposant sur des données fidèles.

La description de nos résultats nous a donc conduits à cet argument qu'est la mise en place de séances pédagogiques non mixtes, c'est-à-dire un travail de groupe non mixte.

Le travail en groupe non mixtes est utilisé par de nombreux pays comme l'Allemagne, la Finlande la Suède ou le Canada. Dans ces pays, la différence hommes/femmes est acceptée et ainsi il est possible de la traiter. Des conclusions sont tirées des activités des groupes non mixtes (Pasquier, N°2 2009) :

- ✗ Une augmentation d'une orientation moins stéréotypée
- ✗ Une baisse des confrontations garçons/filles
- ✗ Pas d'allusions sexistes
- ✗ Etc.

VALIDITÉ DES CONSTRUITS GRÂCE À LA VALIDITÉ INTERNE

Notre recherche a un but et un caractère scientifique, elle a pour but d'apporter des données nouvelles sur les élèves inscrits dans un lycée professionnel d'hôtellerie-restauration.

Nos variables trouvent leurs fondements et leurs sens dans la bibliographie et les résultats sont interprétés par rapport à des références issues de la bibliographie ce qui lui confère **une validité de construit**. De plus, les éléments cités dans le système d'hypothèses trouvent leurs sources dans la revue de littérature. Nous nous sommes assuré que nos résultats étaient le seul fruit de nos variables indépendantes en contrôlant les variables parasites d'une part et les possibles convergences insoupçonnées au départ d'autre part. Toutes ces précautions permettent de s'assurer d'une bonne **validité interne**.

Le questionnaire est basé sur la revue de littérature et, a été construit pour répondre au système d'hypothèses. Un pré-test avait été administré afin de s'assurer de sa validité et sa concordance aux hypothèses émises.

Je suis donc en mesure de confirmer que toutes les précautions ont été prises avant le début de ma recherche pour garantir au mieux que cette recherche est valide car mes données sont fiables. Au demeurant, cette démarche répond aux différents critères de scientificité. Par ailleurs, soulignons que les résultats et l'interprétation sont fidèles à une réalité de terrain.

LA VALIDITÉ EXTERNE DE PART LA GÉNÉRALISATION

La finalité majeure de toute recherche scientifique est de pouvoir généraliser les résultats. Pour ce faire, il est fondamental de s'assurer de la **validité externe** de cette recherche. Elle et elle seule autorise la généralisation des résultats, concept trop souvent ignoré ou « laissé de côté ». Le pouvoir de généralisation repose sur le calcul d'un **seuil de significativité et d'un intervalle de confiance**. Il est souvent utile de rappeler qu'il s'agit de normes qui ont été élaborées, en ce qui concerne nos disciplines inscrites dans les sciences humaines, lors de la fameuse Convention de Seattle en 1948. Nous posons donc ici un postulat que nous jugeons incontournable : les statistiques représentent un excellent outil d'aide à la décision mais c'est bien le bon sens du chercheur qui prime. À ce titre, le seuil de significativité est utilisé comme une référence partagée par tous mais pas un absolu. Ainsi, *« Toutes choses étant égales par ailleurs on devrait pouvoir retrouver les mêmes résultats dans des conditions similaires ».*

Le tableau ci-dessous présente deux éléments essentiels qui sont : la statistique ANOVA elle-même représenté par « F » et le seuil de significativité. Classiquement, deux seuils de significativité sont retenus afin de pouvoir généraliser les résultats. Il s'agit du seuil égal à 0,001 et celui égal à 0,05. Ils nous informent respectivement que l'on a 99,999 % de chances de ne pas se tromper en acceptant l'hypothèse, le second seuil correspond à 95 % de chances de ne pas se tromper. Il est ici important de revenir sur cette notion de « bon sens » du chercheur. A cet égard nous avons volontairement laissé le seuil de 0,058. Dans bien des cas, les chercheurs les moins brillants considéreront que ce résultat n'est pas

significatif, cependant il faut considérer qu'il n'y a pas en la matière une différence si fondamentale entre 95 % et 94,2 % de chances de ne pas se tromper.

ANOVA par le facteur sexe	F	Signification
Regardez-vous à la télévision le sport ?	17,733	,000
Quelles sont vos activités sportives ?	13,094	,001
Lisez-vous en dehors des lectures scolaires obligatoires ?	10,492	,002
Regardez-vous des émissions de musique/ danse à la télévision ?	8,617	,005
Consultez-vous des sites pornographiques ?	5,781	,019
Pensez-vous être influencé(e) par les peuples ?	5,764	,019
Pratiquez-vous une activité(s) culturelle(s) et artistique(s) ?	4,770	,033
Lisez-vous des revues people ?	4,722	,033
Regardez-vous les informations à la télévision ?	4,471	,038
Allez-vous en ballade lors de vos temps libres ?	4,345	,041
Avez-vous choisi seul(e) votre orientation et/ou avez-vous été aidé(e) par le CIO?	4,513	,042
Pratiquez-vous une ou plusieurs activité(s) extrascolaire(s) ?	3,714	,058

Ce tableau nous informe sur les différences significatives qui existent entre les filles et les garçons pour chacune des variables du tableau. Les différences sont donc statistiquement validées d'une part et la possibilité de généralisation accède à son niveau de validation externe d'autre part.

Nous constatons pour la 1^{ère} ligne du tableau qu'il existe une différence significative entre les filles et les garçons qui regardent de façons différentes le sport à la télévision. Ce résultat peut être généralisé dans un intervalle de confiance de plus de 99,999 % à condition que les garçons et les filles soient dans les mêmes conditions que ma recherche.

Nous constatons qu'il existe une différence significative entre les filles et les garçons qui ont une influence différente des peuples. Ce résultat peut être généralisé dans un intervalle de confiance de plus de 99,81 % à condition que les garçons et les filles soient dans les mêmes conditions que ma recherche.

Nous constatons qu'en ce qui concerne le choix d'orientation des élèves il y a une différence significative entre les filles et les garçons. Ce résultat a un intervalle de confiance de 99,95 % à condition que les garçons et les filles soient dans les mêmes conditions que ma recherche.

ANOVA par le facteur sexe	F	Signification
Lisez-vous en dehors des lectures obligatoires de l'école ?	3,202	,078
Avez-vous été aidé(e) par un conseiller(e) d'orientation par internet ?	3,273	,079
Consultez-vous des sites types broadcast ?	3,154	,080
Vers quel métier souhaitez-vous vous orienter ?	3,121	,084
Faites-vous des sorties entre amis ?	3,001	,088
Quel est votre style vestimentaire ?	2,989	,090
Avez-vous des problèmes avec des enseignantes ?	2,426	,124
Combien de frères et sœurs avez-vous ?	2,548	,136
Combien d'argent dépensez-vous durant l'année scolaire pour votre tenue ?	2,337	,137
Regardez-vous des émissions de télé-réalité ?	2,116	,151
Avez-vous choisi seul(e) votre orientation et/ou avez-vous été aidé(e) par les professeurs :	2,129	,151
Regardez-vous des jeux à la télévision ?	2,094	,153
Regardez-vous des séries/feuilletons à la télévision ?	2,031	,159

Les données dans ce tableau ne sont pas assez significatives pour être utilisées, cependant nous constatons qu'en ce qui concerne le style vestimentaire des élèves il y a une différence significative entre les filles et les garçons. Ce résultat a un intervalle de confiance de 90 % à condition que les garçons et les filles soient dans les mêmes conditions que ma recherche.

Partie IX Conclusion

Cette recherche menée sur les deux années de Master Enseignement et Formation m'a permis de m'initier au travail de recherche scientifique. C'est en suivant une démarche validée par la communauté scientifique que j'ai pu écrire ce mémoire.

De nombreuses heures de travail ont été nécessaires et les résultats obtenus après analyse du questionnaire me permettent de m'assurer de la validité de ce mémoire.

La base de données obtenue me permettra de continuer la recherche dans cette thématique mais elle servira aussi à de futur-e-s élèves et chercheur-e-s.

La validation des hypothèses de recherches ou l'utilisation des hypothèses alternatives est la finalité de cette recherche.

La première hypothèse : *l'arrivée des marques (vestimentaires ou autres) au sein d'un établissement porte atteinte à la laïcité* est validée dans un intervalle de confiance supérieur à 99,999 %.

Les tableaux ci-dessous regroupent les données ANOVA le prouvant :

ANOVA à 1 facteur "Appartenance à un groupe particulier"	F	Signification	%
Et avec des élèves du sexe opposé ?	12,10	0,001	99,999
Appartenance à un groupe ou un style vestimentaire ?	10,78	0,002	99,998
Pensez-vous être influencé(e) par la mode :	8,98	0,004	99,996
Pensez-vous être influencé(e) par les médias ?	7,41	0,008	99,992
Pensez-vous être influencé(e) par la publicité?	7,09	0,010	99,990
Pensez-vous être influencé(e) par l'école ?	6,03	0,017	99,983
Problèmes avec les enseignantes ?	4,92	0,030	99,970
Combien d'heures passez-vous par jour sur un écran?	4,73	0,034	99,966
Avez-vous des problèmes avec des enseignants ?	3,16	0,081	99,919

ANOVA à 1 facteur sur la variable "Quel est votre style vestimentaire ?"	F	Signification	%
Appartenance à un groupe ou un style vestimentaire ?	6,25	0,000	>99,999
Pensez-vous être influencé(e) par la mode ?	4,16	0,005	99,995
Regardez-vous les émissions de télé-réalité ?	3,45	0,014	99,986
Pensez-vous être influencé(e) par les peuples ?	3,42	0,015	99,985
Êtes-vous ? (filles/garçons)	3,24	0,019	99,981

La deuxième hypothèse : *L'origine socio-économique des parents influe sur le comportement des élèves* est validée dans un intervalle de confiance de 99,972% pour les problèmes avec des élèves du sexe opposé relatif à la profession de la mère et 99,967% lorsque l'on observe la relation avec le père.

Les tableaux ci-dessous regroupent les données ANOVA le prouvant :

ANOVA relatif à la profession de la mère	F	Signification	%
Avez-vous le sentiment d'appartenir à un groupe particulier ?	4,041	0,001	99,999
Respectez-vous l'exigence des tenues en cours professionnel ?	3,678	0,003	99,997
Pensez-vous être influencé(e) par la mode:	2,744	0,013	99,987
Problèmes avec des élèves du sexe opposé ?	2,742	0,013	99,987
Problèmes avec des enseignantes ?	2,638	0,016	99,984
Quel est votre style vestimentaire ?	2,184	0,049	99,951
Combien d'heures passez-vous par jour sur un écran ?	2,18	0,05	99,95

ANOVA relatif à la profession du père	F	Signification	%
Regardez-vous le sport à la télévision ?	2,75	0,017	99,983
Problèmes avec des élèves du sexe opposé ?	2,51	0,028	99,972
Problèmes avec des élèves du même sexe	2,421	0,033	99,967
Respectez-vous l'exigence des tenues en cours professionnels ?	2,407	0,036	99,964
Pensez-vous être influencé(e) par les médias ?	2,331	0,039	99,961
Avez-vous le sentiment d'appartenir à un groupe particulier ?	2,272	0,045	99,955
Pensez-vous appartenir à un groupe ou un style vestimentaire ?	2,074	0,065	99,935

La troisième hypothèse : *La société modifie le comportement des élèves ainsi que le système scolaire* est validée dans un intervalle de confiance de 99,5 % pour l'influence du système scolaire est à un intervalle de confiance supérieur à 99,1 % pour l'influence de la société.

Les tableaux ci-dessous regroupent les données ANOVA le prouvant :

Données ANOVA	F	Significativité	%
Avez-vous choisi seul(e) votre orientation et/ou avez-vous été aidé(e) par COP ?	,504	,481	99,519
Avez-vous choisi seul(e) votre orientation et/ou avez-vous été aidé(e) par les professeurs ?	2,129	,151	99,849
Pensez-vous être influencé(e) par l'école ?	1,173	,283	99,717
Pensez-vous être influencé(e) par les professeur-e-s ?	,475	,493	99,507

Données ANOVA		Significativité	%
Pensez-vous appartenir à un groupe ou un style vestimentaire ?	1,285	0,261	99,739
Pensez-vous être influencé(e) par les peuples ?	5,764	,019	99,981
Pensez-vous être influencé(e) par la publicité ?	,115	,736	99,264
Pensez-vous être influencé(e) par la mode ?	2,010	,161	99,839
Pensez-vous être influencé(e) par les médias ?	,018	,893	99,107
Avez-vous le sentiment d'appartenir à un groupe particulier ?	,217	,643	99,357

En conclusion de ce mémoire, un point important est à mettre en avant : le problème de lacunes est maintenant plus limité et cela me permettra de continuer ma recherche dès l'an prochain dans le cadre d'une thèse de sciences humaines sur des données validées et généralisables.

En menant cet exercice de recherche j'ai eu l'envie de continuer dans cette voie. Dès la rentrée universitaire, je m'inscris donc en doctorat sur la même thématique en parallèle avec le métier d'enseignante.

Partie X Extension des travaux

Lors de la rédaction de ce mémoire, j'ai eu envie d'aller plus loin dans la recherche. Cette notion « d'aller plus loin » a été clairement explicitée durant ces deux années lors des soutenances, entretiens avec mon maître de mémoire et les autres professeurs. Ce n'est donc pas un revirement de situation de dernière minute mais une prise de décision mûrement réfléchie.

Mon objectif est de continuer la recherche sur les notions de laïcité, de mixité et leurs impacts sur l'orientation de nos élèves. Grâce à une continuité vers un doctorat, l'objectif est d'approfondir ces notions complexes et pourtant quotidiennes aux professeur-e-s et bien sûr à tous les agents éducatifs.

Grâce à l'obtention du concours CAPLP, je vais pouvoir commencer mes recherches dès la rentrée scolaire 2012-2013 en m'inscrivant en parallèle en tant que doctorante auprès d'une université.

Je tiens d'ailleurs à remercier les personnes qui m'ont soutenu, orienté dans ce choix notamment Mr Benoît Jeunier.

Partie XI Tableau des sigles

AFFDU	Association Française des Femmes Diplômées des Universités
ANOVA	Analysis of variance/ analyses de variances
BEP	Brevet d'Études Professionnelles
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CAPLP	Concours Administratif des Professeurs des Lycées Professionnels
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CNAL	Comité National d'Action Laïque
COP	Conseiller d'Orientation Psychologue
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
EFHR	Enseignement et Formation en Hôtellerie Restauration
FIFDU	La fédération internationale des femmes diplômées des universités
FN	Front National
GEFDU	Groupement européen des femmes diplômées des universités
HEC	Hautes Études Commerciales
IUFM	Institut Universitaire de Formation de Maîtres
LEA	Langues Étrangères Appliquées
PS	Parti Socialiste
PUF	Presse Universitaire Française
PFMP	Période de Formation en Milieu Professionnel
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SER	Stage En Responsabilité
UMP	Union pour un Mouvement Populaire
ZEP	Zone d'éducation Prioritaire

Partie XII Bibliographie

- Ariès, P. (2004). *Petit manuel anti pub*. Golias.
- ARTE (Réalisateur). (2011). *TEUM TEUM* [Film].
- Auvergne, C. s. (s.d.). Consulté le MAI 28, 2011, sur Association Française des Femmes Diplômées des Universités : <http://www.affdu.fr/index.html>
- Baumard, M. (2005). Marques : la nouvelle religion et ses adeptes. *Le Monde de l'éducation*, 48.
- Baudelot, C. ; Establet, R. (2007). Quoi d neuf chez les filles ? Entre stéréotypes et libertés.
- Brune, F. (2005). *De l'idéologie aujourd'hui*. Parangon.
- Chevassus-au-Louis, N. (2005). Le sexisme en maternelle. *Le Monde de l'éducation*, 62.
- (1946). Constitution du 27 octobre 1946.
- (1958). Constitution du 4 octobre 1958.
- Coq, G. (2003). *Laïcité et République*. Felin.
- Debray, R. (2002). L'enseignement du fait religieux. *Actes du séminaire national interdisciplinaire*. Paris: Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Versailles.
- Depoilly, S. (2010). *Mixité et histoire scolaires : injonctions de genre et rapports de classe*. Revue française de pédagogie.
- Duru-Bellat, M. (2009). Synthèse du Jury. *Conférence de Consensus "La mixité à l'école : filles et garçons"*. Collection professeur aujourd'hui.
- Edon, G. (1963). *Dictionnaire français-latin*. Eugène Belin.
- Fillon. (18 mai 2004). Mise en oeuvre de la loi n°2004-228. *Circulaire Fillon* . France.
- Fize, M. (2003). *Les pièges de la mixité scolaire*. Presse de la Renaissance.
- Fize, M. (2003). *Les pièges de la mixité scolaire*. Presses de la Renaissance.
- Française, A. (1935). *Dictionnaire de l'académie française*. Fayard.

Galbaud, D. (2005). Laïcité sous la discorde, la concorde. *Le Monde de l'éducation*, 41.

Gerony, P. (2011). Le système éducatif. *Cours*. France.

Gorz, A. (2003). *L'immateriel*. Galilée.

Joliot, P. (2001). *La recherche passionément*. Belin Jacob.

Larousse. (1873). *Dictionnaire français*. Larousse.

Larousse. (2001). *Etymologie et historique du français*. Larousse.

Larousse. (2000). *Larousse du français au collège*. Larousse.

Laure Marchand, G. P. (2006). La montée des école ultrareligieuses. *Le Monde de l'education*, 66.

loi. (1905). Le libre exercice des cultes. France.

Michelle Pérot, J.-D. V. (2004). Les débats du CNP. *Quelle mixité pour quelle école*. Broché.

Mosconi, N. (1989). *La mixité dans l'enseignement secondaire : Un faux semblant*. PUF.

Mosconi, N. (2004). *Les mécanismes de l'inégalité*. Albin Michel.

Mosconi, N. (1998). *Égalité des sexes en formation*. PUF.

Multiplés. (2005). Laïcité sous la concorde, la discorde. *Le Monde de l'education*.

Pasquier, G. (2009). Conférence de consensus., (p. texte 7).

Prinborgne, C. D. (2004). *La laïcité*. Dalloz.

qualifications, C. d. (2001). *% de filles dans les différentes classes*. Bref.

Quémada, B. (XIXe). *Trésor de la langue française*. Gallimard.

XII, M. (s.d.).

Lecture en ligne :

Pierre Bataille, « Marie Duru-Bellat, Brigitte Marin, *La mixité scolaire, une thématique (encore) d'actualité ?* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2010, mis en ligne le 11 octobre 2010, consulté le 31 mars 2012. URL : <http://lectures.revues.org/1155>

Partie XIII D'une recherche scientifique à une séance pédagogique

Dans cette partie nous allons étudier des solutions concrètes à mettre en œuvre avec nos élèves. Le professeur est un acteur parmi tant d'autres, son rôle est avant tout de permettre l'insertion professionnelle de ses élèves même si elle se trouve dans une filière autre que la filière hôtellerie-restauration. C'est pourquoi nous devons travailler sur la découverte des filières post bac ainsi que des choix possibles d'orientation(s) ou de réorientation.

Les solutions proposées sont pour la plupart à utiliser lors des séances « d'aide personnalisée », c'est pourquoi nous allons dans un premier temps commencer par une explication des ces séances, leurs utilités, leurs fréquences. Au travers d'un calendrier nous allons voir comment organiser ces séances ainsi savoir où placer les solutions explicitées ci-dessous dans les formations Bac pro.

LIEN ENTRE NOTRE SUJET AVEC DES SÉANCES PÉDAGOGIQUES

Dans le mémoire intermédiaire, nous avons développé les notions de laïcité et de mixité notamment liées à l'éducation nationale. Puis en 2^{ème} année, nous nous sommes concentrés sur l'orientation de nos élèves et les facteurs influant sur cette orientation.

C'est cette notion « d'orientation » qui va être mise en avant dans ce transfert pédagogique. Il aurait été possible de travailler sur la notion de « vivre ensemble » plus en rapport avec la laïcité qui est un quotidien des professeurs et de l'élève. Cependant, j'ai voulu créer une séance pédagogique sur le thème de l'orientation scolaire car les résultats du questionnaire m'ont orienté vers de nouvelles pistes de recherche.

Nous allons donc dans un premier temps comprendre les objectifs des séances « d'aide personnalisée » ainsi que le planning prévisionnel de formation de ces séances. Puis nous verrons le montage de la séance et dans une conclusion les intérêts d'une telle séance.

LES SÉANCES « D'AIDE PERSONNALISÉE »

Les élèves de baccalauréat professionnel bénéficient d'un accompagnement personnalisé inclus dans leur emploi du temps, dans le cadre de la nouvelle voie professionnelle. Cet accompagnement comporte 210h, à répartir sur les 84 semaines du cycle de trois ans soit environ 2 heures/semaine. Il concerne l'ensemble des enseignants.

Trois grands **axes de travail** sont à prendre en compte :

- ✗ Le soutien pour éviter des décrochages
- ✗ L'approfondissement pour affiner ses compétences
- ✗ L'orientation pour développer l'autonomie
- ✗ Sans oublier le tutorat (suivi d'un groupe d'élèves durant trois ans pour un adulte référent)

Des objectifs clairs

AMÉLIORER LE NIVEAU DES ÉLÈVES DANS LES DISCIPLINES FONDAMENTALES.

Par exemple, la compréhension écrite et l'expression écrite en français etc.



OFFRIR UNE AIDE MÉTHODOLOGIQUE

Par exemple, l'apprentissage de la prise de notes et l'entraînement à des recherches documentaires



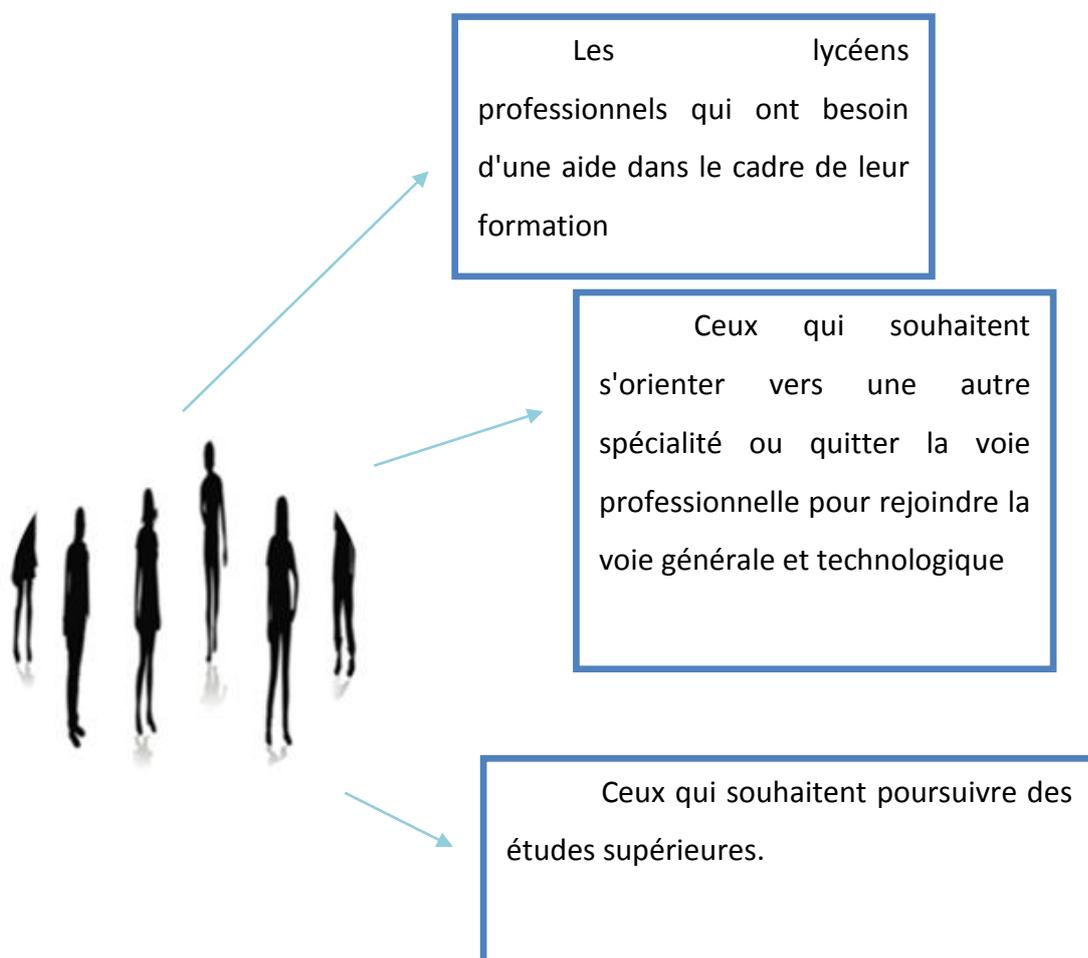
PRÉPARER UNE NOUVELLE ORIENTATION

En approfondissant un champ disciplinaire (en mathématiques par exemple), en entraînant les élèves aux examens et aux concours et en les aidant à conforter leur projet professionnel

D'autres objectifs sont à prendre en compte :

- ✗ Positionner l'élève en termes de compétences scolaires et sociales
- ✗ L'accompagner dans sa formation pour faciliter son accès à la qualification
- ✗ Apporter une aide aux élèves en difficulté et décrochage, suivre et valoriser le parcours scolaire de l'élève
- ✗ Préparer les concours (olympiades), poursuites d'études, (par exemple accompagner l'entrée en BTS des élèves de baccalauréat professionnel)

Le public concerné



Programme Prévisionnel de Formation des séances « d'aide personnalisée » :

Semaine n°	1 ^{ère} année de la progression des séances	
1	Présentation Aide personnalisé + Questionnaire	
2	Entretiens de situation (élèves individuel 20 min/pers)	1/2
3	Entretiens de situation (élèves individuel 20 min/pers)	2/2
4	Aide méthodologique	« apprendre à apprendre »
5	Aide méthodologique	« apprendre à apprendre »
6	Aide méthodologique	Français lecture/écriture
7	Aide à l'insertion sociale professionnelle « présentation des métiers »	
8	Entretiens de positionnement n°1 (10 min/pers)	2 enseignants
9	Aide méthodologique	Math/Gestion
10	Soutien	Français/Math/Gestion
11	Aide méthodologique	Disciplinaire (fiche TC,...)
12	Aide à l'insertion sociale professionnelle (avant le 1 ^{er} stage)	
13	Aide méthodologique	Français « analyse/synthétique »
14	Aide méthodologique	Math « étude de cas »
15	Soutien Mixte	
16	Soutien Mixte	
17	Entretiens de positionnement n°2 (10 min/pers)	2 enseignants
18	Aide à l'insertion sociale professionnelle (Stage)	
19	Aide méthodologique	« Réaliser un dossier »
20	Soutien	« Réaliser un dossier »
21	Aide méthodologique	« S'exprimer à l'oral »
22	Soutien	« S'exprimer à l'oral »
23	Approfondissement Disciplinaire	
24	Approfondissement Disciplinaire	
25	Approfondissement Disciplinaire	
26	Entretiens de détermination (10 min/pers)	2 enseignants
27	Aide méthodologique	
28	Soutien	

Semaine n°	2 ^{ème} année de la progression des séances	
1	Présentation de l'année + Questionnaire	
2	Entretiens de situation (élèves individuel 20 min/pers)	½
3	Entretiens de situation (élèves individuel 20 min/pers)	2/2
4	Aide méthodologique	« Travailler en autonomie »
5	Aide méthodologique	« Travailler en autonomie »
6	Soutien	« Travailler en autonomie »
7	Aide à l'insertion sociale professionnelle « présentation des métiers »	
8	Entretiens de positionnement n°1 (10 min/pers)	2 enseignants
9	Aide méthodologique	Français
10	Aide méthodologique	Math/Gestion
11	Soutien Disciplinaire	
12	Aide à l'insertion sociale professionnelle	
13	Aide méthodologique	Matières professionnelles
14	Soutien Mixte	
15	Soutien Mixte	
16	Entretiens de positionnement n°2 (10 min/pers)	2 enseignants
17	Aide à l'insertion sociale professionnelle (Stage)	
18	Approfondissement TIC	
19	Approfondissement TIC	
20	Approfondissement TIC	
21	Approfondissement Disciplinaire	
22	Approfondissement Disciplinaire	
23	Approfondissement Disciplinaire	
24	Soutien « écrit »	
25	Soutien « Oral »	
26	Entretiens de détermination (10 min/pers)	2 enseignants
27	Approfondissement	« travailler en autonomie »
28	Approfondissement	« travailler en autonomie »

3^{ème} année de la progression des séances

Semaine n°	
1	Présentation de l'année + Questionnaire
2	Entretiens de situation (élève individuel 20 min /pers) 1/2
3	Entretiens de situation (élève individuel 20 min /pers) 2/2
4	Aide méthodologique « Écriture du CV »
5	Aide méthodologique « Écriture du CV »
6	Aide méthodologique « Présenter le CV à l'oral »
7	Aide méthodologique « Présenter le CV à l'oral »
8	Entretiens de positionnement n°1 (10 min /pers) 2 enseignants
9	Aide méthodologique « Fiche d'activité professionnelle »
10	Aide méthodologique « Fiche d'activité professionnelle »
11	Aide méthodologique « Fiche d'activité professionnelle »
12	Aide à l'insertion sociale professionnelle « stage »
13	Approfondissement Disciplinaire
14	Approfondissement Disciplinaire
15	Approfondissement TICE
16	Approfondissement TICE
17	Entretiens de positionnement n°2 (10 min/pers) 2 enseignants
18	Aide à l'insertion sociale professionnelle
19	Soutien « travailler en autonomie »
20	Soutien « travailler en autonomie »
21	Soutien « travailler en autonomie »
22	Approfondissement « Fiche d'activité professionnelle »
23	Approfondissement « Fiche d'activité professionnelle »
24	Approfondissement « Fiche d'activité professionnelle »
25	Approfondissement « Fiche d'activité professionnelle »
26	Entretiens de détermination (10 min /pers) 2 enseignants
27	Aide à l'insertion sociale professionnelle « Simulation d'entretiens »
28	Aide à l'insertion sociale professionnelle « Simulation d'entretiens »

L'ÉLÈVE PAR SES ATTENTES, SES À PRIORI EST ACTEUR DE SON AVENIR SOCIAL ET PROFESSIONNEL

Dans l'ouvrage de Jean P. François, Mixité filles –garçons : réussir le pari de l'éducation, Claude Mérieu et un professeur de 2^{nde}, pose la question à des lycéens : *Qu'est-ce que réussir au lycée ?*

A l'aide des réponses, enseignants et élèves poursuivent « la réflexion et s'engagent chacun vers des comportements responsables » (François).

Il est possible d'utiliser cette piste de réflexion lors des séances « d'aide personnalisée ». Nous le savons, les séances « d'aide personnalisée » sont découpées en plusieurs domaines :

- ✗ Le soutien scolaire
- ✗ L'aide à l'insertion professionnelle
- ✗ Les approfondissements divers
- ✗ L'orientation

Ici, nous recouvrons le domaine de l'orientation, le but de la mise en place de séance(s) de réflexions sur *qu'est-ce que réussir au lycée*, est :

Permettre aux élèves de comprendre pourquoi sont-ils ici ? Dans quel but ? Et surtout savoir ce qu'ils vont faire après le baccalauréat.

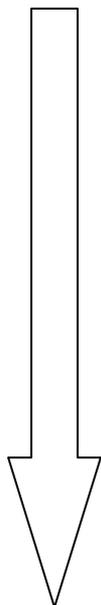
La réflexion collective peut déboucher sur des séances de travail en groupe non mixtes. Elle nous permet de travailler à partir d'un constat, celui des élèves et ensuite d'émêtré des explications et de recadrer les élèves sur plusieurs points. Cette réflexion débouche sur plusieurs champs :

- ✗ Le domaine de l'apprentissage
- ✗ La notion de « vivre ensemble »
- ✗ Les comportements à l'intérieur du lycée et à l'extérieur
- ✗ Les relations avec les familles
- ✗ Leurs méthodes de travail
- ✗ Leur orientation, etc.

SON CHOIX D'ORIENTATION ET SA FUTURE INSERTION PROFESSIONNELLE

Une autre mise en situation est à prendre en compte, nous avons vu dans la partie : **Le choix de l'orientation** que plusieurs facteurs rentrent en compte dans les choix que font les élèves quant à leur décisions d'orientation et par conséquent de leur insertion professionnelle future. A partir du point de vue d'Axel Honneth, rappelé ci-dessous :

O
R
I
E
N
T
A
T
I
O
N



LE SUJET

Droit : libre accès à la formation/ professions.

Estime accordée à ces professions.

Reconnaissance sociale.

Nous pouvons lors des séances « d'aide personnalisée », travailler sur plusieurs points :

✘ La découverte des filières post baccalauréat :

Le cursus lycée avec les mentions complémentaires et le BTS et le cursus universitaire avec les licences professionnelles et les masters.

Le but ici étant de démocratiser, de rendre attirantes les filières post bac à nos élèves tout comme des émissions télévisées comme *Top chef* démocratisent et rendent le métier de cuisinier apprécié et reconnu auprès de tous alors que les conditions nécessaires à son exercice n'évoluent guère.

× Travailler sur l'estime accordée à ces professions

Il faut penser à l'estime intérieure et extérieure à la profession, car de quoi parlons-nous ici ? Parlons-nous de l'estime que porte le grand public à cette profession ou de l'estime qu'accordent les professionnels y travaillant ?

Après tout, il est tout aussi important de se sentir estimé dans le travail que l'on fait par les personnes nous entourant et par le grand public que sa propre estime. Est-on plus heureux dans un métier aimé de tous mais que l'on n'estime pas nous-mêmes *ou* sommes-nous plus heureux dans un métier que nous estimons même si celui n'est pas apprécié des autres ? Ne nous épanouissons pas plus dans un métier que l'on apprécie et donc que l'on estime ?

Comme le souligne Françoise Vouillot (Mosconi, Les mécanismes de l'inégalité, 2004) : « À travers son choix d'orientation, l'individu montre l'image qu'il a de lui-même et comment il envisage son devenir ». A nous professeur-e-s de faire découvrir ces formations et leurs débouchés à nos élèves.

D'UNE RECHERCHE SCIENTIFIQUE À UNE SÉANCE PÉDAGOGIQUE

Nous allons dans cette partie réaliser le montage d'une séance pédagogique pouvant être mise en place dès la rentrée prochaine. De plus, avec l'obtention du concours il est plus que nécessaire de pouvoir mettre à profit ces deux années de recherches en les transformant en une séance pédagogique.

Vous trouverez les documents nécessaires à la réalisation d'une séance pédagogique :

- × Une Fiche d'Intention Pédagogique
- × Un scénario
- × Une « fiche élève »

Nous le savons, les séances « *d'aide à l'insertion sociale professionnelle, la présentation des métiers* » sont des séances qui existaient déjà avant l'apparition des séances « d'aide personnalisée ». Il est donc question ici d'une **proposition d'optimisation** de l'enseignement basée sur des procédures existantes.

Placement de la séance dans le planning prévisionnel de formation

J'ai choisi de travailler sur la séance pédagogique « *d'aide à l'insertion sociale professionnelle, la présentation des métiers* » située en semaine 7 de la 2nde année de Bac pro 3 ans.

Je base le positionnement de cette séance à l'aide du PPF réalisé et présenté ci-dessus. Cela reste bien évidemment une proposition de programme qui, pour être opérationnelle doit être travaillée et validée par l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Fiche d'intentions pédagogiques²⁶

Date : 2 ^{ème} semestre, semaine 7		Séance « d'aide personnalisée »	
Classe : 2nd BAC PRO 3 ans		Thème : Aide à l'insertion sociale professionnelle « présentation des métiers »	
<p style="text-align: center;"><u>Objectifs généraux</u></p> <p>-Réaliser un travail préparatoire à l'entretien d'orientation personnalisé</p> <p>- Faire un bilan d'étape concernant ses intentions d'orientation post-bac, les atouts et les ressources scolaires et extrascolaires sur lesquels il peut s'appuyer, mais aussi les points faibles qui peuvent être des freins pour lui.</p> <p>- Faciliter les échanges lors de l'entretien, dans un esprit d'ouverture et d'encouragement, pour que chaque élève s'engage dans une démarche positive d'information et d'élaboration de projet.</p>		<u>Évaluation</u> sommative Aucune	<u>Évaluation</u> formative Aucune
		<p style="text-align: center;"><u>Pré-requis :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de l'explorateur windows (fiches métiers) 	
Supports/ outils		<u>Bilan, modification :</u>	
Tableau OUI	Polycop iés OUI	PAO OUI	<p style="text-align: center;"><u>ENT :</u></p> Liens depuis l'ENT sur les fiches métiers Hôtellerie-restauration de l'ONISEP

²⁶ D'après les fiches Onisep

Le scénario de la séance

DURÉE		<u>PLAN, ÉTAPES du COURS</u>	<u>TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES</u>	<u>ACTIVITÉS / COMPÉTENCES ATTENDUES de L'ÉLÈVE</u>	<u>SUPPORTS / OUTILS</u>
2'	2'	Appel, récupération des « fiches élèves »		Répondre à l'appel et installer son matériel	Cahier d'absences
5'	7'	Lancement la séance Annonce de la séance, des objectifs.	Méthode expositive	L'élève doit écouter	PAO
15'	22'	Prologue n°1 : S'informer sur les études post-bac	Méthode expositive avec questionnements	Avant cette animation en classe, les élèves se sont préalablement documentés sur http://post-bac.onisep.fr rubrique « Que faire après mon bac ? ».	Tableau
15'	37'	Prologue n°2 : Analyser un parcours et en rechercher les déterminants	Méthode expérimentale	Les élèves, répartis en petits groupes, prennent connaissance du parcours d'un de leur camarade. Ils listent les déterminants et les éléments déclencheurs de son parcours. Ils recherchent les atouts et les ressources, tant scolaires qu'extrascolaires, sur lesquels elle a pu s'appuyer, et les points faibles qui ont pu être des freins pour elle. Tous ces éléments sont listés et commentés lors de la mise en commun des idées en classe entière.	Fiches élèves
25'	62'	Prologue n°3 : Interviews croisés	Méthode expérimentale	Les élèves, organisés en binômes, s'interviewent mutuellement en s'appuyant sur la fiche qui leur est fournie. Sont abordés, lors de cet interview, les thèmes suivants : les atouts et les ressources sur lesquels ils peuvent s'appuyer pour réaliser leur projet de formation post-bac ; leurs points faibles qui peuvent constituer des freins à la réalisation de ce projet. Ces éléments sont consignés dans la fiche qui sera une base de départ pour l'entretien avec le professeur principal.	Fiches élèves

10'	70'	Prologue n°4 : Préparer un argumentaire sur ses choix de formation	Autonomie de partielle de l'élève	En s'appuyant sur les interviews croisées, chaque élève prépare un argumentaire concernant ses propres choix de formation. Celui-ci doit notamment mettre en regard les pré-requis nécessaires pour la ou les formations envisagées et ses propres atouts pour réussir dans cette ou ces formations.	Cours lacunaire PAO
		Bilan de la séance avec les élèves. Consignes pour la séance suivantes	Méthode expositive	Note les consignes dans son agenda et la date de la rencontre « découverte »	

Prolongement

Préparer une journée à passer dans un établissement d'enseignement supérieur prévue dans le cadre du parcours de découverte des métiers et des formations.

Si notre établissement proposent les formations post-bac (mentions complémentaire, BTS etc.), prévoir une présentation de la part des élèves de ces formations au élèves de 1^{ère} et Terminale lors d'une « rencontre » entre élèves au sein de l'établissement

FICHE ÉLÈVE

Préparation de l'entretien personnalisé d'orientation en classe de 1 ère

Date :

Nom : Prénom : Classe :

Ce que je pense de la filière que j'ai choisie : 

--	--	--	--	--



Pourquoi ?.....
.....
.....
.....
.....
.....

Mon année se passe : 

--	--	--	--	--



Pourquoi ?
.....
.....
.....

Pour mon orientation après le bac :

J'ai un projet précis :
.....
.....

J'hésite entre plusieurs possibilités :
.....

Je ne sais pas

Partie XIV Annexe

LA LAÏCITÉ DU CÔTÉ DES LITTÉRAIRES

Au fil des siècles, de nombreux philosophes, écrivains, chercheurs et même religieux ont défini et fait évoluer l'adjectif et le nom laïc ou laïque. Une définition datant du XIII^{ème} siècle : « *qui n'appartient pas au clergé* » a été retrouvée dans un ouvrage. En 1690, Antoine Furetière (membre de l'académie française et abbé dans le diocèse de Bourges) définit ces termes par « *de la vie civile* ». Le terme laïcisme apparaît en 1842 dans la foulée, Louis Pasteur décrit l'adjectif laïc comme « *indépendant de la religion* » en 1882. André Gide (prix Nobel de littérature) introduit l'adjectif laïquement en 1951 dans un de ses nombreux ouvrages. La notion de laïcité apparaît en 1871, avec l'arrivée au pouvoir des Républicains. À la suite des lois Ferry et Falloux (définies un peu plus loin: 0), le terme « laïciser » apparaît vers 1888 signifiant rendre un sentiment ou une pensée laïque. Le laïcisateur désignant un agent de laïcisation est introduit par Marcel Proust en 1913.

Le journaliste, agrégé de philosophie, Guy Coq²⁷ définit la laïcité dans son ouvrage *laïcité et République*, comme « *une autonomie de la société face à la religion* » (Coq, 2003). Il s'appuie sur un article de Ferdinand Buisson (cofondateur et président de la Ligue des droits de l'homme, président de la Ligue de l'enseignement) qui définissait la laïcité comme une « *reconnaissance de l'autonomie de la société et de l'État par rapport à toute religion* ». C'est donc à la fois une autonomie et une séparation. On peut rapprocher les propos de l'auteur à ceux de Marc XII qui en son temps avait déjà su résumer la laïcité en avant-garde avec cette phrase célèbre « *Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu* ». Claude Durand Prinborgne²⁸ traduit cette citation en avançant le propos qu'elle peut fonder la laïcité car il y a une séparation entre le temporel et le spirituel. On peut conclure en disant que, depuis des siècles les hommes ne veulent pas mélanger la religion et les affaires d'État.

Selon Régis Debray (Debray, 2002), « *la laïcité revêt d'un principe constitutionnel [...] où la séparation de l'église et de l'État ne veut pas dire comme en Amérique rendre les*

²⁷ Guy Coq, *Laïcité et République*, Edition du Felin, Octobre 2003

²⁸ Claude Durand Prinborgne, *Op. Cit.*, p14.

églises de toute emprise étatique mais rendre l'État de toute emprise ecclésiale ce qui est tout à fait le contraire ».

Ainsi, le terme de laïcité évolue au fil des siècles, des pensées et des penseurs de l'époque comme nous venons de le voir. Cependant, la loi est seule référence, c'est pourquoi nous allons étudier son évolution dans le paragraphe suivant.

LES LOIS QUI RÉGISSENT L'ÉDUCATION NATIONALE

Depuis la constitution de 1789, celle de 1946, puis dans la V^{ème} République, de nombreuses lois ont été votées. L'évolution de ces lois est souvent due à des changements de politiques au sein du gouvernement français, des mouvements sociaux ou tout simplement au besoin de la société de faire évoluer celles-ci. La laïcité est entrée au fur et à mesure dans l'éducation nationale pour jamais n'y ressortir, elle a su s'imposer dans les principes fondamentaux de l'enseignement public.

François Guizot, ministre de l'intérieur puis ministre de l'instruction publique sous Louis Philippe va conduire à une réforme de l'instruction publique en une loi. C'est en 1833, que la loi dite « Guizot » est promulguée, elle lance l'apparition des formations à des métiers, c'est une solution à l'éducation des classes sociales de travailleurs tandis que les bourgeois vont aux lycées. Cette loi oblige les communes de plus de cinq cent habitants à ouvrir une école primaire de garçons. L'enseignement religieux et moral fait partie des programmes scolaires au même niveau que le calcul, l'écriture ou encore la lecture.

En 1850, le ministre de l'instruction publique Alfred de Falloux, fait adopter une loi venant compléter la loi Guizot. L'ouverture d'une école pour les filles dans les communes de plus de huit cent habitants est obligatoire et elle est non mixte. La place du débat de l'éducation devient importante dans les enjeux politiques, considérée comme un fief de gauche, la droite en fait son cheval de bataille lors d'élections. L'Église s'inquiète de l'arrivée des pensées philosophiques à l'école, comme avant celle des Lumières. En effet l'enseignement devient libre et des pensées sociales, anti cléricales apparaissent. L'Église tient à garder sa place au sein de l'éducation nationale, la loi Falloux va alors accentuer le

contrôle des notables et de l'Église sur l'éducation. De plus, l'État subventionne l'enseignement privé dans le primaire ainsi que le secondaire, à hauteur d'un dixième des dépenses de l'établissement.

Le développement de l'enseignement privé se développe par la séparation de l'enseignement primaire en deux. D'un côté l'enseignement publique et de l'autre l'enseignement privé. Cette loi a subi de nombreuses réformes dans les années 1880 avec l'arrivée de Jules Ferry au poste de Ministre de l'Instruction Publique et des beaux arts. Elle a finalement été abrogée en 2000 mais le code de l'éducation s'appuie sur ses articles.

L'année 1867 est marquée par la loi Duruy, Ministre, qui fait édicter une loi décidant que le personnel de l'enseignement primaire publique devra être laïc.

Le 10 juin 1881, Jules Ferry lance la laïcisation de l'enseignement public. C'est la sécularisation de l'école, il dit lors de son discours « l'instruction publique, qui est le premier des services publics doit tôt ou tard être sécularisé, comme l'on été le gouvernement, les institutions et les lois». Il lance l'obligation d'éducation, la gratuité, la laïcité et la neutralité de l'enseignement public. Cette loi, marque la fin de l'éducation religieuse au sein de l'enseignement public, en revanche la morale reste encore dans les programmes scolaires.

La loi Goblet en 1886, vient compléter la loi Ferry en interdisant au religieux d'enseigner, c'est donc le lancement de la laïcisation du personnel enseignant. La loi Goblet permet de créer les écoles maternelles.

Le conseil d'État de 1888 change le système de subvention des établissements privés scolaires. Les écoles primaires appartenant au secteur du privé ne sont plus subventionnées ; le secondaire grâce à la loi Falloux bénéficie toujours d'une participation de l'État.

En 1944, le retour au régime de Vichy instaure le retour de l'instruction religieuse dans les écoles. Les financements du privé sont directement donnés aux évêques. À la fin de la guerre, toutes les lois sont abrogées.

En 1947, la loi autorise les édifices religieux au sein des établissements publics si les pensionnaires ne peuvent pas en sortir. Comme c'est le cas dans les prisons, hôpitaux mais aussi dans certains pensionnats.

La loi Debré en 1959, a été instaurée dans un climat de conflit scolaire, Guy Coq (Coq, 2003) emploie le terme de « *guerre scolaire* » ou encore « *grande polémique* » pour définir le contexte social de l'époque. Ce texte instaure l'arrivée des établissements privés sous contrat. Les diplômes de ces établissements sont à présent reconnus comme diplômes nationaux. Ils doivent respecter plusieurs obligations, comme par exemple, suivre le même programme d'enseignement que les établissements public, accueillir tous les enfants sans distinction d'origine, de croyance ou d'opinion. Cette loi, comme le dit Guy Coq, crée une polémique. Le Comité National d'Action Laïque (C.N.A.L), lance une pétition contre la loi et obtient 10 830 097 signatures mais cela n'empêchera pas la loi de rentrer en vigueur. George Pompidou prolonge le projet entre 1970-71, contre le souhait de Jacques Chaban-Delmas son 1^{er} ministre. Sa continuité, sur huit années supplémentaires permet de pérenniser l'école primaire.

Entre 1981 et 1984, Alain Savary, Ministre de l'Éducation, souhaite déclencher une réforme de l'enseignement public et privé. Il souhaite notamment l'insertion des établissements privés au sein de la carte scolaire et la possibilité aux personnels titulaires de pouvoir être transférés du privé au public selon leur volonté. Ce projet a les mêmes origines que de la création des Zones d'Éducation Prioritaire (Z.E.P). Ce projet fut abandonné à la suite de nombreuses manifestations, notamment des révoltes dans la rue avec plus de deux millions de personnes en désaccord avec lui.

Édouard Balladur se voit refuser son projet de loi, en 1993, portant sur la décentralisation de l'enseignement. Ce serait aux communes de financer les projets d'établissements scolaires avec les fonds de l'État. Un enjeu électoral de l'école aurait été mis en place, ce qui va à l'encontre de la loi Debré. On observe ici encore une bataille politique touchant l'éducation nationale. Comme le souligne Guy Coq (Coq, 2003), « *la droite*

pense que l'éducation nationale est un fief de gauche », c'est pourquoi il s'engage de nouvelles batailles politico-scolaires à chaque nouveau mandat ou pendant les campagnes électorales.

À la suite d'incidents entre familles et établissements scolaires sur le port de foulards par des élèves de religion musulmane, la circulaire de 1989 a été promulguée. Elle explicite les conduites à tenir quant à la laïcité au sein de l'éducation nationale. Cette circulaire, adressée aux Recteurs, Inspecteurs d'Académie, Directeur des Services Départementaux de l'éducation nationale, aux Directeurs d'école et aux Chefs d'établissement scolaire. Elle base ses principes sur trois niveaux ; l'obligation de laïcité des enseignants, le caractère obligatoire des enseignements, l'interdiction de port de signe religieux par les élèves.

En 1989, une loi est votée quant à l'assiduité scolaire des élèves juifs et musulmans pratiquants. En revanche une liste annuelle de date durant lesquelles ces élèves ont le droit d'être absent pour pratique religieuse. L'établissement est en droit d'appliquer ou non l'autorisation d'absence pour shabbat.

La loi de 2010 sur le port du voile intégrale réaffirme la loi du 15 mars 2004, loi interdisant, dans les établissements scolaires, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse.

Nous avons pu comprendre que l'évolution de la laïcité au sein de l'éducation nationale dépend du contexte social, politique mais aussi économique du moment. Il est important de souligner que l'évolution de la place des femmes au sein de l'enseignement public n'a pas été la même que pour les hommes. C'est pourquoi nous allons étudier l'évolution de celles-ci en son sein afin de pouvoir par la suite comprendre le phénomène de mixité sexuelle développé en seconde partie de ce mémoire.

Table des matières

Remerciements.....	1
Sommaire.....	3
Introduction générale.....	4
Origine étymologique de la laïcité.....	6
Origine étymologique de la mixité	7
L'origine de la mixité scolaire	8
La laïcité à l'étranger	9
La place des femmes	11
Partie I Le cadre	15
Introduction.....	15
En droit français.....	15
Dans les constitutions.....	16
En droit scolaire	16
Les évolutions juridiques	17
Partie II La société, les mixités et leurs évolutions.....	20
Introduction.....	20
Mixité Sexuelle	20
Mixité culturelle	23
Mixité sociale.....	24
L'influence de la société sur la mixité scolaire	24
Partie III Les élèves et leur environnement au sein du système scolaire	27
Introduction.....	27
L'importance des enseignants.....	28
Le choix des contenus scolaires.....	30
Partie IV L'apprenant, ses influences et son orientation scolaire.....	32
Introduction :.....	32
Le paradoxe des stéréotypes et leur diffusion au sein des établissements scolaires	33

Les phénomènes de stéréotypes.....	35
Le choix de l'orientation.....	36
L'ancrage des marques au sein des établissements scolaires	38
Partie V Méthodologie et pratique	40
Thème et problématique de la recherche.....	40
Thème de la recherche	40
Problématique	40
Hypothèses de recherches	41
Hypothèses alternatives aux hypothèses de recherches	41
Déroulement de la recherche.....	41
Mode d'administration du questionnaire	42
Partie VI La présentation des résultats	43
Présentation de l'échantillon	43
Caractéristiques de l'échantillon	44
L'origine économique et sociale de l'échantillon.....	45
Le choix d'orientation.....	47
Les influences sur l'orientation de nos élèves	50
La tenue vestimentaire, obligations et respect.....	53
Les influences de la société sur nos élèves	56
La tenue vestimentaire, questions d'argent et d'appartenance.....	61
Le professeur et sa neutralité face aux élèves	62
Partie VII L'interprétation des résultats	65
L'origine économique et sociale de l'échantillon.....	65
Le choix d'orientation.....	66
Les influences sur l'orientation de nos élèves	67
Les influences de la société sur nos élèves	68
La tenue vestimentaire, questions d'argent et d'appartenance entre obligations et respects	70
Le professeur et sa neutralité face aux élèves	73
Partie VIII La discussion des résultats.....	75
introduction.....	75

Les inégalités numériques filles/garçons	76
La mixité scolaire pour ou contre	77
Validité des construits grâce à la validité interne	77
La validité externe de part la généralisation	78
Partie IX Conclusion	81
Partie X Extension des travaux	85
Partie XI Tableau des sigles	86
Partie XII Bibliographie	87
Partie XIII D'une recherche scientifique à une séance pédagogique.....	89
Lien entre notre sujet avec des séances pédagogiques	89
Les séances « d'aide personnalisée »	90
Des objectifs clairs	90
Le public concerné.....	91
Programme Prévisionnel de Formation des séances « d'aide personnalisée » :.	92
L'élève par ses attentes, ses à priori est acteur de son avenir social et professionnel	
.....	95
Son choix d'orientation et sa future insertion professionnelle	96
D'une recherche scientifique à une séance pédagogique	97
Placement de la séance dans le planning prévisionnel de formation.....	98
Fiche d'intentions pédagogique	99
Le scénario de la séance	100
Prolongement.....	101
Fiche préparatoire à l'entretien	102
FICHE ÉLÈVE	102
Partie XIV Annexe	103
La laïcité du côté des littéraires.....	103
Les lois qui régissent l'éducation nationale.....	104